



Université de Montréal

**Femmes, prisons et quotidienneté : feuillets  
ethnographiques**

par Sophie Coulombe

Département de sociologie  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et sciences  
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences (M. Sc.)  
en sociologie

Septembre 2017

© Sophie Coulombe, 2017

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Femmes, prison et quotidienneté : feuillets ethnographiques

Présenté par :

Sophie Coulombe

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Nicolas Sallée, Université de Montréal, Président du jury

Barbara Thériault, Université de Montréal, Directrice de recherche

Sylvie Frigon, Université d'Ottawa, Membre du jury

## Résumé

Ce mémoire est une incursion en milieu carcéral provincial féminin dont l'objectif premier est de délinéer les formes de la vie quotidienne des femmes incarcérées par le biais d'une ethnographie. La démarche que je propose est inductive et s'inspire de l'approche de Siegfried Kracauer, journaliste, critique de cinéma et sociologue allemand du début du XX<sup>e</sup> siècle. Sa méthode, dont il n'a laissé que très peu de traces, porte une attention particulière à ce qui relève du détail, du quotidien (un lieu, un objet, une activité, ou encore une personne). Kracauer nous invite à considérer ces détails comme vecteurs de compréhension d'une réalité sociale. En combinant l'observation participante dans différentes sphères de la vie sociale en prison et la réalisation d'entretiens individuels auprès des femmes incarcérées, je tente de tracer les contours de la vie quotidienne des femmes en prison.

Divisé en deux parties, la première se concentre sur mon cheminement théorique et méthodologique, tandis que la seconde présente les résultats d'analyse des données sous la forme de six feuillets. Ces derniers réfèrent à des « cas exemplaires de la réalité » du quotidien des femmes en prison. Un complément d'analyse aux feuillets constitue le dernier chapitre. Enfin, ce mémoire a pour objectif final de révéler la spécificité du vécu des femmes en prison et suggère un regard inédit sur le quotidien des femmes en prison au Québec, un univers qui trop souvent se trouve dans l'ombre de celui des hommes incarcérés.

**Mots-clés** : femmes; incarcération; quotidien; ethnographie; prisons; Siegfried Kracauer; feuillets.

## **Abstract**

This project is an incursion into a provincial female prison. Through ethnography, combining participant observation in different spheres of social life in prison and conducting individual interviews with incarcerated women, I try to delineate the everyday life of women in prison. My methodology is inductive and inspired by Siegfried Kracauer, a German journalist, critique, and sociologist of the early twentieth century. His method, of which he left very few traces, pays particular attention to the detail of everyday life: a place, an object, an activity, or a person. Kracauer invites us to consider these "inconspicuous surface-level expressions" as vehicle for understanding social reality.

The first part focuses on the theoretical and methodological path, while the second presents the analysis of the empirical material in the form of feuilleton. Each feuilleton is an "exemplary case of reality" of women' daily life in prison. Together, the serials offer what Kracauer calls a mosaic, a kind of patchwork that offers a bigger view on the research object. Finally, this dissertation aims to reveal women's incarceration specificity and suggests an unprecedented look at the everyday life in a Quebec women's prison, a universe that lies too often in the shadow of incarcerated men.

**Keywords:** women; prison; daily life; ethnography; Siegfried Kracauer; incarceration; feuilleton.

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières .....	iii
Remerciements.....	vii
Introduction .....	1
Partie 1. Parcours théorique et méthodologique.....	7
Chapitre 1. Reconstruction du cheminement théorique.....	7
Penser la contre-culture.....	7
<i>L'école des ouvriers</i> : premier regard sur une contre-culture.....	7
La culture carcérale .....	10
La prisonnérification.....	10
Le « code des détenus ».....	12
Le rapport à la sentence .....	13
La découverte de Siegfried Kracauer.....	15
Sur les traces des employé·e·s.....	15
Chapitre 2. Où sont les femmes ? .....	19
Petit portrait statistique : trop peu pour compter .....	19
Les écrits sur les femmes en prison au Québec et ailleurs .....	20
Historique des prisons pour femmes au Québec.....	22
Point de mire sur les établissements de détention visités .....	24
Chapitre 3. La conceptualisation de la méthode.....	27
« Une sociologie des manifestations discrètes de surface » .....	27
1. Souci des détails.....	29
2. Méthode empirique .....	30
L'ethnographie en prison.....	31
3. Position de la chercheuse .....	33
Ma posture .....	34
Sur le terrain.....	35
4. Sociologie littéraire.....	36
Partie 2. Les feuillets ethnographiques.....	40

Chapitre 4. Le quotidien de femmes en prison .....	40
Introduction .....	40
La cloche sonne, le temps passe.....	43
La chorale, « l'existoire » .....	50
La création d'un journal « positif » .....	53
Les femmes autochtones : trois situations.....	58
Être mère et en prison .....	64
Une rencontre fictive : une cellule à soi .....	69
Chapitre 5. Retour sur les feuillets et le système pénal québécois .....	75
Introduction .....	75
Retour sur les feuillets .....	75
Le travail en prison.....	75
La gestion des émotions .....	77
Un espace positif ? .....	78
La prison coloniale .....	79
Maintenir le lien, la double peine .....	82
« In the Mix » .....	83
Regard sur le personnel.....	84
Le système carcéral québécois et l'individualisation de la criminalité .....	87
Conclusion .....	89
Bibliographie .....	92

*À Sylvie et à Alain*

*La mort n'atteint pas seulement celui qui doit fermer les yeux à jamais mais aussi les autres,  
tous les autres qui recevront l'horreur et l'absence en partage.*

**MARIE-CLAIRE BLAIS, TETE BLANCHE**

*Pour comprendre le monde, nous extrapolons à partir de notre existence. Dans le domaine de l'art, on considère cela comme un avantage, dans celui de la science, comme une contamination.*

**SIRI HUSTVEDT, LA FEMME QUI TREMBLE**

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont aux femmes criminalisées et judiciairisées, celles que j'ai rencontrées à la prison, mais aussi celles auprès de qui j'ai eu le privilège de travailler à la maison de transition. S'il m'est arrivé à maintes reprises de ne plus trouver de sens à ce projet, c'est toujours en pensant à vous que je me ressaisissais. Vous êtes au (le) cœur de ce projet. Je remercie également les personnes travaillant au sein des établissements qui m'ont offert de leur temps et qui m'ont accueillie au sein de leurs activités souvent avec enthousiasme.

Éric Desforges, je te remercie pour ton soutien, ta relecture et pour tous ces matins où, les yeux encore collés, tu écoutes mes envolées politiques! Merci de choisir d'être dans ma vie jour après jour depuis plus de dix ans.

Ces trois années ont été parsemées de rencontres qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet. Laurence Hamel-Roy, Chloé Dauphinais, Susana Ponte Rivera, Hubert Pineault, Julien Voyer, Alexandra Martin, Virginie Beaulieu, Annick Vallières, Amélie Robert, votre amitié et votre soutien sont si précieux. Je vous remercie pour vos rires, votre fougue, votre énergie, votre passion, vos encouragements, votre solidarité et vos esprits qui m'ont inspirée et m'ont nourrie. Une part de chacune et chacun de vous réside dans ce mémoire.

Je tiens à remercier mes ami-e-s et camarades dont j'ai croisé le chemin à travers le comité Femmes et sociologie, le SÉSUM et l'Université d'Été Féministe à l'UdeM, ainsi qu'au sein du Département de sociologie de l'UdeM. Ce fut un plaisir et un privilège d'étudier, de militer et de travailler à vos côtés.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à la personne à qui je dois ce projet : ma directrice de recherche, Barbara Thériault. Je ne savais pas que j'aimais la sociologie avant de mettre les pieds dans la salle de cours où tu enseignais. Ton ouverture, ta perspective et ton imagination sociologique m'ont fait découvrir une sociologie hors du commun qui m'accompagnera certainement pour la suite des choses. Un immense merci pour ta présence, ta patience, ta confiance et tes conseils.

## Introduction

Je regarde dans mon sac à main afin de m'assurer que j'ai tout ce qu'il me faut : un cahier de notes, des crayons, des formulaires d'explication du projet et la lettre d'autorisation du ministère de la Sécurité publique. Nous sommes le 5 août 2015, il est 7h30. Je cours pour attraper l'autobus. Même si j'ai pris soin de noter le trajet et le numéro de l'arrêt où descendre, je suis anxieuse et demande au chauffeur : « est-ce possible pour vous de m'aviser lorsque nous arriverons à l'arrêt devant l'établissement de détention? » À quoi il me répond d'un air franc et avec le sourire des chauffeurs d'autobus montréalais « bien sûr ». À son regard, je me surprends d'avoir l'envie de lui dire que ce n'est pas pour moi, mais pour un projet... Je suis pourtant restée muette, à côté de lui, à regarder la route défiler. Quelques minutes plus tard, je descends. Devant moi, il y a une enseigne bleue, typique du gouvernement du Québec, sur laquelle on peut lire « Établissement de détention » et le dessin d'une route traçant le chemin vers la prison. À ma gauche, je vois un bâtiment désaffecté, couvert de graffitis, où l'herbe n'a pas été taillée depuis un bon moment. Le soleil plombe déjà et je m'engage sur la route, mais je m'arrête presque aussitôt, les yeux rivés sur un panneau. Il y est inscrit : « Interdiction de marcher sauf sous autorisation ». Ai-je pris le bon chemin? Je regarde autour de moi : un désert dans la ville me dis-je. Je n'ai pas d'autre choix que de continuer ma route.

Arrivée devant le bâtiment, l'architecture de la prison me rappelle une école, avec son grand pavillon vitré en guise de façade. En m'approchant de la porte, celle-ci s'ouvre automatiquement. Pivotant lentement en émettant un grincement de métal usé. J'ai l'impression que la prison m'invite dans ses murs. Un peu comme ces lieux dans les légendes, où une porte s'ouvre magiquement pour que l'aventurière y entre découvrir un trésor caché ou un secret bien gardé. Je ne suis pourtant ni aventurière, ni à la recherche d'un trésor; d'un secret, peut-être? Je passe la porte et me retrouve dans le hall. Sur un côté, des petits casiers; de l'autre, un banc et une machine distributrice de boissons gazeuses; au fond, un comptoir aux vitres teintées au travers desquelles je ne vois que des ombres. Arrivée à la réception, une femme est au téléphone. J'attends.

— « Bonjour! »

— « Bonjour, j'ai un rendez-vous à 8h30 ».

— « Mmm » (silence).

— « Euh, j'ai une lettre, je suis étudiante, je commence un projet de recherche ici ».

L'agent à l'accueil prend la lettre et la lit attentivement.

— « Mmm, je vois, vous venez du ministère? »

— « Non, non, je suis étudiante à la maîtrise à l'Université de Montréal. »

— « Ah bon! On ne nous a pas avisés de votre visite et vous n'êtes pas sur la liste d'invités. Je vais téléphoner au responsable ».

Elle prend le combiné de téléphone, je la vois attendre, elle me regarde, je souris. Elle raccroche.

— « Bon, il n'y a pas réponse », dit-elle en soupirant.

— ...

— « Avez-vous une pièce d'identité? »

— « Oui ». Je cherche dans mon sac à main et lui donne ma carte d'assurance-maladie.

— « Je vais faire rentrer la femme qui est derrière vous avant. Vous pouvez vous asseoir sur le banc en attendant ».

Plusieurs minutes s'écoulaient avant qu'un employé vienne me chercher. Il se présente en me tendant la main, l'air gêné. Il s'appelle Martin et il ne doit pas avoir plus de 25 ans<sup>1</sup>. C'est avec lui que je ferai la visite de l'établissement. Nous montons à l'étage.

Nous traversons la prison. Je croise le regard des femmes au passage. Derrière les vitres des différents secteurs, elles regardent la télévision, elles sont dans les classes pour des ateliers ou encore au travail<sup>2</sup>. Partout je me sens épiée, par les femmes et par le personnel. Martin m'explique le fonctionnement de l'établissement en débutant toujours ses phrases de la même manière : « Ce qu'il faut comprendre ici, c'est que... ». Ses propos oscillent entre ceux d'un agent immobilier tentant de convaincre de potentiels acheteurs et celui d'un manuel de cours de criminologie 101. Je sens qu'il cherche à me vendre l'approche de cette prison qui selon lui est bien différente des prisons traditionnelles. Je perçois parfois de la prudence dans le choix de ses mots. Il me parle de réinsertion sociale, de rééducation, de communauté : « Ici, c'est plutôt chaleureux », me dit-il. Percevant mon regard interrogateur, il ajoute : « Bien, c'est comme une petite communauté, ce n'est pas qu'il n'y a

---

<sup>1</sup> Tous les prénoms utilisés dans ce mémoire ont été changés par souci de confidentialité.

<sup>2</sup> Il y a douze secteurs. Au sous-sol : A1S, A2S, B1S, B2S, C1S, C2S et au niveau 1 : A1N, A2N, B1N, B2N, C1N, C2N.

pas de contrôle ou de sécurité, les femmes sont très bien surveillées, mais elles peuvent circuler, il n'y a pas de "checkpoints" comme à Bordeaux par exemple »<sup>3</sup>. Je comprends, à sa réponse, qu'il avait lu dans mon regard une inquiétude quant à la sécurité, alors que j'étais seulement intriguée par son emploi du qualificatif « chaleureux ». Il expliquera les différences entre un établissement pour femmes et un établissement pour hommes, en spécifiant qu'ici il y a moins de violence et que le contrôle est axé sur les principes de la réinsertion sociale. En somme, Martin voit la prison pour femmes comme étant moins coercitive. D'ailleurs, il me corrige lorsque j'utilise le mot gardienne : « on dit "agente correctionnelle" maintenant ». Il m'expliquera que les agentes et agents correctionnels font plus, aujourd'hui, que d'assurer la sécurité. Ces derniers ont également comme mandat de favoriser « la réinsertion sociale et la responsabilisation des détenu[e]s »<sup>4</sup>. La visite se termine devant le bureau de Sacha, un conseiller en milieu carcéral. Il a, entre autres, la responsabilité d'assurer « en collaboration avec les ressources de la communauté, l'élaboration et l'implantation de programmes et de services de soutien à la réinsertion sociale »<sup>5</sup>. Sacha sera responsable de l'encadrement de mon projet de recherche.

Je rentre dans son bureau, Sacha est debout derrière son bureau rempli de papiers. Il parle au téléphone tout en imprimant des documents. Il me fait signe de m'asseoir. Devant son bureau, il y a une petite table ronde avec quatre chaises, je m'installe. Dans l'attente, j'observe les livres de la petite bibliothèque à côté de moi : *La vie qui bat* de Christiane Cadieux, *Temps d'agir* du collectif Les Filles Électriques, un numéro du journal *L'injecteur* et quelques titres à la psycho-pop. Sacha me dira tout en raccrochant que ce ne sont pas ses livres, ce sont ceux de celle qui était en poste avant lui. Il s'assoit, prend une respiration et me lance : « Bienvenue à la prison, dans la gestion des imprévus, dans la gestion du quotidien! »

---

<sup>3</sup> Bordeaux est un établissement de détention provincial pour hommes.

<sup>4</sup> Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2017. [En ligne] <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/carriere/agent-services-correctionnels.html> (Page consultée le 4 septembre 2017).

<sup>5</sup> *Ibid.* [En ligne] <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/carriere/agent-probation.html> (Page consultée le 4 septembre 2017).

### *La naissance d'un questionnement*

Les propos de Sacha sur la gestion du quotidien faisaient écho à mon expérience comme intervenante dans une maison de transition pour femmes judiciairisées<sup>6</sup>. Travailler auprès de ces femmes a fait émerger en moi plusieurs interrogations concernant le milieu carcéral, les services correctionnels et les programmes de réinsertion sociale. J'avais tant entendu de femmes me raconter leurs « histoires de prison » : des histoires d'amour, des histoires drôles, des histoires de peine et de souffrance, mais aussi des histoires d'horreur... Une question me tracassait particulièrement : comment expliquer la réticence de certaines femmes envers les services et programmes de réinsertion sociale conçus dans le but d'améliorer leurs conditions de vie<sup>7</sup> ? Les hypothèses sur l'anticonformisme, la délinquance et les autres facteurs individuels cherchant à expliquer la criminalité ne satisfaisaient pas la sociologue en devenir que j'étais. Elles amènent trop souvent à penser que la criminalité est une chose qui existe en soi, comme un phénomène naturel. Pourtant, l'ancrage social de la criminalité a été maintes fois abordé (Campeau 1976, 60; Wacquant 1999; 2009; Balfour et Comack 2006). Ces interrogations sont la raison de ma venue en prison. J'avais besoin de

---

<sup>6</sup> La maison de transition est une alternative à l'incarcération, c'est-à-dire que les femmes qui y séjournent sont sous mandat, soit fédéral, soit provincial et viennent y terminer leur sentence. La maison de transition ressemble à une grande maison, avec plus de 25 chambres simples, quelques chambres doubles, un dortoir, une cuisine collective, deux salons, une buanderie et un fumoir. Il n'y a ni barreaux ni clôtures et les femmes sont libres d'entrer et de sortir. Cependant, certaines conditions légales balisent les rentrées et les sorties. Les conditions diffèrent selon les statuts légaux (libération conditionnelle, sursis, probation, etc.) et à ces dernières s'ajoutent des conditions particulières pour chacune des personnes libérées, par exemple selon la nature de la condamnation. La maison de transition encadre les allées et venues avec des heures de rentrée, des heures de sortie et des séjours de un ou deux jours à l'extérieur de la maison de transition qui progressent selon le comportement des femmes résidentes et le temps passé en transition.

<sup>7</sup> Selon le ministère de la Sécurité publique du Québec « La réinsertion sociale se définit comme un ensemble d'interventions dont l'objectif est que la personne contrevenante vive de façon socialement acceptable dans le respect des lois. La mise en œuvre de ces interventions se traduit par des activités et des programmes qui visent à soutenir le cheminement de la personne et à mieux la connaître, à consolider une relation de confiance, à mettre à contribution son réseau familial et social et à lui offrir des services adaptés à ses besoins. La notion de réinsertion sociale implique aussi que, dans le cas des personnes incarcérées, les interventions doivent débuter dès l'admission en détention et inclure les activités de préparation à la sortie. » (Lalande 2010, 11)

plonger dans l'univers carcéral pour mieux en saisir la réalité, mais aussi pour mieux comprendre le processus de réinsertion sociale dans lequel la prison était censée s'inscrire.

### *D'un établissement à un autre*

D'août à décembre 2015, j'ai visité un établissement de détention provinciale pour femmes à raison d'une fois par semaine environ, parfois plus, parfois moins<sup>8</sup>. À ces quelque soixante-dix heures d'observation participante s'ajoutent environ une vingtaine d'heures d'observation non participante et six entretiens individuels semi-dirigés<sup>9</sup>. Cependant, un imprévu est venu modifier le cours de mon projet de recherche : en septembre 2015, le gouvernement du Québec a annoncé la fermeture de l'établissement (celui où mon terrain de recherche se déroule) et le transfert des femmes dans un autre établissement d'ici le mois de mars 2016<sup>10</sup>. J'ai donc suivi les femmes au nouvel établissement et y ai effectué une partie de mes observations et de mes entretiens. Si le déménagement s'est effectué sous prétexte que le premier établissement était vétuste, il faut souligner que le second n'avait pourtant rien de bien nouveau; en effet, il a été construit dans les mêmes années que le premier. Seule son allure plus austère d'ancien pénitencier à sécurité multiple, avec ses petites fenêtres à barreaux, ses grillages et ses longs couloirs et le fait qu'il héberge également des hommes, le

---

<sup>8</sup> À la demande du ministère de la Sécurité publique, je suis tenue de ne pas divulguer ni le nom des établissements ni leur emplacement, afin de préserver l'anonymat des personnes qui y sont détenues et qui y travaillent.

<sup>9</sup> Ces heures d'observation non participantes réfèrent à tous ces moments où je me suis trouvée à attendre : attendre pour me déplacer, attendre pour les interviews, attendre le début d'une activité.

<sup>10</sup> Dans cet ouvrage, je référerai aux deux établissements en les précédant d'un adjectif numéral ordinal ou cardinal référant à l'ordre dans lequel je les ai visités. (1= établissement visité entre août et février, 2 = établissement visité de février à avril).

distingue du premier établissement<sup>11</sup>. Ainsi, la seconde prison ressemblait davantage à ce que l'on s'imagine d'une prison<sup>12</sup>.

\*\*\*

Ce mémoire est divisé en deux grandes parties. La première contient trois chapitres : le premier reconstruit mon cheminement théorique à travers la littérature portant sur la culture en prison et annonce un déplacement du regard de la culture des personnes détenues vers les formes de la vie quotidienne de l'incarcération. Le second chapitre dresse un portrait de la situation des femmes judiciairisées et incarcérées au Québec. Débutant par un petit portrait statistique, passant par une revue de la littérature sur les femmes, le crime et la prison et terminant par une histoire des prisons pour femmes au Québec. Le troisième chapitre porte sur la méthode ethnographique et le mode de restitution des résultats que j'ai mis de l'avant en m'inspirant des écrits du journaliste et sociologue allemand Siegfried Kracauer (1889-1966). La deuxième partie du mémoire est consacrée aux données et à l'analyse. Cette dernière est constituée de deux chapitres. Chapitre quatrième présente, sous forme de six courts textes thématiques – des feuillets au sens de Kracauer –, la vie quotidienne en prison. Le cinquième effectue un retour analytique sur les feuillets et sur le système carcéral en général. Finalement, un retour réflexif sur le terrain est au cœur de la conclusion, suivi de quelques pistes de réflexion.

---

<sup>11</sup> On distingue les pénitenciers qui sont sous juridiction fédérale, des établissements de détention sous juridiction provinciale. Les premiers accueillent les personnes condamnées à une sentence de deux et plus, les seconds reçoivent en leurs murs, tant les personnes en attente de sentence (les prévenues) que les personnes sentenciées pour deux moins un jour. Dans les deux cas, les prisons sont classées en fonction de la « dangerosité » des personnes détenues, soit sécurité minimale, moyenne, maximale et multiple.

<sup>12</sup> Je n'ai pas fait d'analyse comparative, n'ayant pas assez de données pour ce faire. Considérant que le nouvel établissement est très différent du premier et que cela aura une possible influence sur le quotidien des femmes incarcérées (mais aussi les conditions de détention), il serait nécessaire de poursuivre le travail ethnographique, d'autant plus qu'il s'agit d'une approche très peu utilisée dans l'étude des prisons pour femmes au Québec.

## **Partie 1. Parcours théorique et méthodologique**

### **Chapitre 1. Reconstruction du cheminement théorique**

*Les choses, dans leur habitacle conceptuel figé, deviennent monosémiques, ce n'est jamais qu'un seul côté d'elles qui est tourné vers nous, nous les saisissons par où nous nous en servons. Rien d'étonnant à ce qu'elles campent irréconciliables les unes à côté des autres!*

**SIEGFRIED KRACAUER, L'ORNEMENT DE LA MASSE**

#### **Penser la contre-culture**

De récits biographiques aux écrits philosophiques en passant par les romans et les ouvrages savants de tous domaines confondus, penser (et vivre) l'incarcération a fait couler des rivières d'encre. Si la littérature s'intéressant aux univers carcéraux constitue l'assise de ma réflexion théorique, quelques œuvres portant sur des sujets s'éloignant de la prison l'ont aussi influencée grandement. Dans les pages qui suivent, j'exposerai ma trajectoire théorique menant à la construction de mon objet de recherche. Je commence par vous présenter l'ouvrage de Paul Willis, *L'école des ouvriers* (2011 [1977]) pour ensuite effectuer un saut dans la littérature portant sur la culture en prison, dont les auteurs phares sont : Donald Clemmer (1920-1994), Clarence C. Schrag (1918-2009), Gresham Sykes (1922-2010) et Sheldon Messinger (1925-2003). Je procède ensuite à un glissement de la culture carcérale vers les « cas exemplaires de la réalité » en présentant certains ouvrages de Siegfried Kracauer (1889-1966).

#### ***L'école des ouvriers* : premier regard sur une contre-culture**

La lecture de *L'école des ouvriers* de Paul Willis (2011 [1977]) constitue un des points tournants de ma réflexion sur l'univers carcéral. Willis propose une étude approfondie des éléments culturels constitutifs d'une contre-culture. Il nomme cette dernière la culture « anti-école » et entreprend de révéler le sens que les acteurs lui donnent. Il cherche à comprendre par quel processus des éléments culturels comme les vêtements, la consommation d'alcool ou encore la bataille contribuent à inscrire certains élèves (ici, garçons) dans une trajectoire semblable à celle de leurs pères ouvriers. Plutôt que d'aspirer à une mobilité sociale

ascendante, ils voient leur destin comme intimement lié à l'occupation d'un emploi ouvrier, et rien de plus. Je voyais une similitude entre cette abdication des garçons décrite par Willis et la réticence qu'avaient femmes auprès desquelles je travaillais à la maison de transition envers les programmes de réinsertion sociale. Ce n'est que plus tard, lorsque j'aurai accès à ces dits programmes que je comprendrai qu'il ne s'agissait pas tant d'une réticence de la part des femmes, mais plutôt de l'inexistence ou de l'inefficacité de ces programmes, j'y reviendrai dans le cinquième chapitre.

Selon Willis, la culture « anti-école » est une culture de résistance qui se construit en opposition à l'institution scolaire, représentante et porteuse de la culture dominante. L'idéologie des institutions scolaires, que Willis décrit comme étant bienveillante — au sens où tout le monde est bien intentionné — est rejetée par certains garçons de la classe ouvrière que Willis nomme, selon leur propre argot, « les gars » (*lads*)<sup>13</sup>. Cette idéologie ne sied pas à la réalité vécue des « gars » et c'est pourquoi ils cherchent à la réinterpréter. L'émergence de la culture « anti-école » ne se fait donc pas spontanément : elle s'inscrit dans un processus de différenciation à l'intérieur de ce que Willis appelle le paradigme pédagogique fondamental.

Le concept de paradigme fondamental réfère au cadre structurel permettant le maintien de l'autorité sans l'utilisation de moyens coercitifs. Ce cadre est renforcé par l'organisation du temps et la structure matérielle, la disposition des meubles dans une classe par exemple. Selon Willis, un processus de différenciation s'opère et mène *les gars* à ne percevoir que le caractère autoritaire du paradigme pédagogique et à ne plus éprouver de respect pour l'institution scolaire. Cette tendance a par ailleurs pour effet de renforcer à son tour le processus de différenciation. Ce qui est souvent décrit — par le personnel scolaire — comme des indisciplines, Willis les décrit comme des tentatives créatives à faire échouer la mission de l'école, à la rendre, en somme, ridicule. Ce sont ces tentatives créatives, qui constituent la culture « anti-école ». Cette dernière s'exprime et se développe, selon Willis, à l'intérieur d'un groupe d'appartenance. En effet, c'est principalement en groupe que *les gars* cherchent à transgresser les limites imposées par l'école. Le groupe permet également, par

---

<sup>13</sup> En prison comme en maison de transition, les femmes se nomment entre elles *les filles*. S'il n'y a pas de lien direct à faire avec *les gars* de Willis, la résonance entre les deux est étonnante.

la socialisation, de transmettre et consolider ses savoirs. Ainsi, à travers différents éléments culturels tels que la rigolade, le sexisme, le racisme, le rejet du conformisme et l'adoption de pratiques dites « délinquantes » (vol, bagarre, consommation d'alcool, etc.), les « gars » marquent leurs différences par rapport à ceux qu'ils perçoivent comme les porteurs de l'idéologie dominante, c'est-à-dire les enseignants ou les élèves conformistes.

Pour Willis, l'individu n'est pas passif. Les « gars » font preuve d'agentivité et de créativité, c'est entre autres ce qui permet le développement de la culture « anti-école ». Cependant, l'individu créé dans un contexte donné. Ainsi, les éléments culturels décrits par Willis font écho à la culture en usine et, plus largement, à la culture ouvrière. En effet, Willis avance que la culture « anti-école » n'est pas indépendante, qu'elle est la somme du groupe que sont les « gars », et dont la source de leurs tentatives créatives est puisée à même leurs conditions matérielles d'existence. La culture anti-école est un miroir de la réalité sociale *des gars* que l'institution scolaire et ses acteurs refusent de voir. Le rejet, par *les gars*, de la valeur des diplômes, le mépris qu'ils ont du travail intellectuel et la perception que tout travail est indifférencié témoignent du processus conduisant « les gars » dans la trajectoire de leurs pères.

*L'école des ouvriers* de Willis porte son regard bien au-delà des facteurs de reproduction sociale et de l'aliénation des classes ouvrières. Willis permet de penser la contre-culture comme une tentative de réappropriation. En effet, la culture « anti-école » des « gars » leur offre une manière de s'approprier un espace de valorisation et une identité commune. Ce n'est qu'à leur insu que cette réappropriation conduit *les gars* à accepter l'ordre établi et à refuser la possibilité d'une ascension sociale. Willis propose, pour l'école, un modèle de contre-culture qui fait écho à l'hypothèse d'une contre-culture carcérale. La structure de l'école décrite par Willis en matière d'organisation spatiale, du temps et des relations hiérarchisées entre les enseignants et les enseignés n'est pas étrangère à l'organisation structurelle de la prison.

Parce qu'elle offre une explication à la fois structurelle et individuelle de la contre-culture, la lecture de *L'école des ouvriers* a attiré mon attention pour la compréhension de la vie des femmes en maison de transition et de l'existence possible d'une contre-culture

pouvant trouver racine à la prison<sup>14</sup>. Il me semblait même que je pouvais reconnaître certains éléments culturels *des gars*; les vêtements, la cigarette, la rigolade, chez les femmes (*les filles*) de la maison de transition. Était-il possible qu'un lien existe entre les deux? Pouvait-on imaginer que certains *des gars*, une fois adultes, se retrouveraient, à forte chance, en prison? Et qu'en est-il des filles et puis des femmes? Est-ce possible qu'une contre-culture carcérale amène les femmes — comme chez *les gars* — à rejeter l'idéologie de la réinsertion sociale et à s'opposer à celles et à ceux qui en sont porteurs?

Ce sont ces premières questions qui m'ont conduite sur la piste de la littérature scientifique produite sur la culture (ou contre-culture) en prison.

## **La culture carcérale**

La littérature portant sur la « culture du prisonnier » émerge à partir de 1940 avec l'ouvrage *The Prison Community* (1940) de Donald Clemmer, considéré comme étant la première ethnographie en milieu carcéral. *The Prison Community* porte sur un établissement en Illinois où l'auteur était employé. Clemmer y développe deux notions : la prisonnérification et le « code des détenus ». Selon les auteurs du livre *The Palgrave Handbook of Prison Ethnography* (2015), ces deux notions ont acquis une place de choix, presque mystique dans la littérature sur la prison et sur les personnes qui y vivent (Drake, Earle et Sloan 2015, 6). Parce qu'elles m'apparaissent insuffisantes à la compréhension de l'enfermement aujourd'hui — malgré leur apport considérable à la compréhension de l'univers des personnes détenues —, je détaillerai dans la section suivante les deux notions la prisonnérification et le « code des détenus »

## **La prisonnérification**

Semblable au processus de socialisation, la prisonnérification réfère à l'assimilation de la personne incarcérée à la sous-culture carcérale, ou encore à son degré d'adhésion à un « code des détenus » (voir plus bas). Dans *The Prison Community* (1940), Clemmer décrit la prisonnérification comme étant le résultat de l'isolement des personnes incarcérées du reste

---

<sup>14</sup> Bien que Willis préfère parler de culture « anti-école », cela n'empêche pas moins qu'il s'agisse par définition d'un modèle de contre-culture.

du monde, mais aussi par la distance ou la séparation entre les détenus et les gardiens. Selon lui, quatre facteurs « universels » amorcent le processus de prisonnérification : le premier est l'imposition d'un nouveau statut social par l'institution (devenir un numéro parmi tant d'autres); le second, le changement d'habitudes de vie par des activités quotidiennes dûment réglées; le troisième, l'ambiance de méfiance généralisée; et le quatrième, l'importance d'occuper un emploi afin de faire passer le temps. S'il est possible que le degré de prisonnérification varie d'un individu à l'autre, il n'est, selon Clemmer, jamais inexistant. Clemmer souligne également que la culture carcérale ne peut être pensée à l'extérieur de la société, « en ce sens que la culture de la prison reflète la culture américaine, c'est une culture "à l'intérieur de" » (Clemmer, 1940 : 298).

Si l'ouvrage de Clemmer emprunte aux méthodes qualitatives, la notion de prisonnérification est devenue aujourd'hui une sorte de barème, particulièrement dans les ouvrages criminologiques. Ainsi, pour rendre compte du degré de prisonnérification, on réfère souvent à des typologies. Celles-ci s'appuient généralement sur des traits de personnalité des personnes incarcérées, ou encore sur les rôles occupés au sein de l'organisation sociale de la prison. Ces typologies renvoient principalement à des caractéristiques ou aptitudes psychologiques et sociales. Par exemple, le sociologue Clarence C. Schrag (1961) a proposé, selon le type de crimes commis, cinq types de personnalité en fonction du rapport aux codétenus et au personnel de la prison. Ces cinq types de personnalités sont : 1) Le *Square John* dont la criminalité est accidentelle. Il est reconnu comme étant conformiste et ayant un bon rapport aux programmes et au personnel. 2) Le *Right Guy* a une carrière criminelle importante, il connaît bien la prison et il est très respecté des autres. Il jouit d'un statut particulier par rapport au personnel et entretient des contacts utilitaires. 3) Le *Politician* est l'auteur de crimes sophistiqués, tel que la fraude. Il est reconnu comme un bon manipulateur et entretient de bonnes relations tant avec le personnel que les détenus. 4) L'*Outlaw*, pour sa part, est jeune et il a une attitude rebelle, impulsive et imprévisible. Il rejette le personnel et les programmes.

Un nombre considérable de chercheur-e-s ont repris le concept de prisonnérification, malgré qu'on lui reconnaisse certaines limites, la notion est encore aujourd'hui bien présente dans la littérature. Vacheret et Lemire, dans leur ouvrage *Anatomie de la prison contemporaine* (2007) soulèvent que, dans la réalité, la prisonnérification s'exprime de

manière très diversifiée selon chaque personne, ce qui fragilise la validité du concept. De plus, selon les mêmes auteurs, la logique du processus voudrait qu'un individu ayant passé beaucoup de temps en prison soit plus susceptible de démontrer un degré de prisonnérification élevé, ce qui est pourtant démenti dans la réalité. En effet, il a été constaté que plus une personne est incarcérée longtemps, moins le degré de prisonnérification est élevé (2007, 33). La courte peine serait-elle à éviter<sup>15</sup> ?

Il va sans dire, la prisonnérification offre une première grille de lecture pour la compréhension de l'enfermement. En maison de transition, il m'a été possible d'observer, dans une certaine mesure, certains des facteurs mentionnés par Clemmer, particulièrement celui référant à l'ambiance de méfiance. Cependant, mesurer le degré de prisonnérification d'une personne ne laisse que peu de place pour comprendre les conditions d'enfermement au quotidien et encore moins pour penser l'agentivité des personnes incarcérées.

### **Le « code des détenus »**

Le « code des détenus » renvoie à l'existence d'une sous-culture carcérale dans laquelle les personnes incarcérées partagent le même espace, les mêmes habitudes, le même argot et parfois les mêmes convictions, valeurs et attitudes. Si le concept est attribué à Clemmer, les sociologues et criminologues, Gresham M. Sykes et Sheldon Messinger (1960) en exposent les cinq éléments principaux qui le composent dans l'ouvrage *The Inmate Social System* : 1) être loyaux entre détenus, 2) garder son sang-froid, 3) ne pas s'exploiter entre détenus, 4) faire preuve de courage et ne jamais faiblir dans l'adversité, 5) ne pas frayer avec l'ennemi.

Il existe deux concepts intimement liés à l'explication de l'adhérence au « code des détenus ». La première est celle de *deprivation* développée par Gresham M. Sykes dans son livre, *The Society of Captives* (1958). Le modèle de privation (*deprivation*) élaboré par Sykes postule que ce sont les privations vécues par les détenus pendant l'enfermement qui les conduisent à adhérer aux valeurs et au « code des détenus » (1958, 64). Les privations sont la perte de liberté, la perte de biens et services, la privation de relations hétérosexuelles, la perte d'autonomie et la perte de sécurité (Sykes 1958). Ainsi, selon Sykes, les personnes

---

<sup>15</sup> Je reviendrai sur cette question en conclusion.

incarcérées chercheraient par tous les moyens (physiques et mentaux) à diminuer les impacts de ces privations sur leur quotidien. Elles opérait pour la plupart, pour la cohésion et la solidarité et rejetteraient le « chacun pour soi » (Sykes 1958, 82). La seconde est celle de l'importation, que les sociologues John K. Irwin et Donald R. Cressey ont publié dans leur article *Thieves, Convicts and the Inmate Culture* (1962). Ces derniers argumentent que l'origine de la sous-culture carcérale se situe plutôt à l'extérieur de la prison et non à l'intérieur. Ils soutiennent que la sous-culture carcérale prend racine dans une contre-culture criminelle, elle-même issue d'une socialisation spécifique. La sous-culture carcérale serait donc le résultat de l'importation en prison de valeurs et comportements provenant du « monde criminel » extérieur. Dans ce cas, la prison s'inscrirait dans une continuité du quotidien et non dans une rupture. Que les facteurs d'adhésion au « code des détenus » proviennent de privations lors de l'enfermement ou de l'importation de soi-disant « valeurs criminelles » de la vie antérieure à l'incarcération, les recherches tirées de ces perspectives restent collées, telles les études sur la prisonnisation, sur les impacts de l'incarcération sur l'individu.

## **Le rapport à la sentence**

Plus récemment, le sociologue Gilles Chantraine s'est intéressé, dans son livre *Par-delà les murs* (2004), aux trajectoires carcérales des prisonniers. Il a construit une typologie qui fait écho à celle de Schrag (1961). Chantraine délaisse cependant les typologies basées sur les caractéristiques personnelles et insiste plutôt sur les formes d'adaptations à l'univers carcéral suivantes : 1) le *stratège* qui collabore à la gestion de la vie en prison en jouant, entre autres, à l'intermédiaire entre les personnes incarcérées et la hiérarchie. Il jouit de certains privilèges et exercerait un contre-pouvoir face aux surveillants-es. 2) Le *tacticien* qui cherche à tirer avantage dans tous les rapports qu'il entretient, tant avec les autres détenus que le personnel. Il utilise la ruse, le calcul, la négociation et les échanges. Et 3) Le *soumis* qui reste obéissant envers l'administration, mais dominé et rejeté par ses pairs. Chantraine croise ses formes d'adaptation aux différents rapports à l'enfermement qu'entretient une personne détenue. Il en décrit cinq : 1) *l'enfermement inéluctable* est vécu comme l'aboutissement logique suite à plusieurs délits. L'enfermement fait partie de la routine et la personne le gère de manière organisée. 2) *L'incarcération break* : l'emprisonnement prend la forme d'une pause, une remise en état, mais non pas un arrêt définitif de la carrière

délinquante. 3) *L'enfermement catastrophe* est vécu comme un événement spontané, imprévu et difficile. La personne incarcérée se sent perdue dans l'univers carcéral qui lui est étranger. 4) *L'enfermement protecteur* est synonyme d'une libération, d'un refuge temporaire pour se protéger d'une situation insoutenable. 5) *L'enfermement calculé* est vécu comme un passage obligé, un temps perdu, mais qui fait partie des risques du métier (Chantraine 2004). Ces typologies développées par Chantraine amènent à dresser un portrait du rapport qu'entretiennent les personnes incarcérées avec leur sentence (le temps passé en prison) qui s'exprime, selon lui, en trois modes d'attitude envers l'institution, allant de la résistance à l'adhésion en passant par l'apathie.

À la lecture de différentes études, il reste encore difficile de dresser un portrait du quotidien de l'incarcération. En effet, peu de ces analyses concordent avec mon expérience auprès des femmes judiciairisées. Ces études à caractère quasi étiologique et ces concepts s'apparentent davantage à des éléments de mesure « mettant à plat » la réalité sociale. Bien qu'elles constituent une porte d'entrée incontournable dans la littérature sur le milieu carcéral, ces études ont contribué à figer une certaine compréhension du fonctionnement des personnes incarcérées. Comme l'a écrit Willis dans *L'école des ouvriers* :

Mentionner les facteurs les plus importants ne constitue pas pour autant une explication. Cela ne permet pas d'identifier une chaîne ou un ensemble de causalités qui expliquent des résultats particuliers à partir d'un grand nombre de résultats possibles, mais seulement d'avancer plus loin dans la description d'une situation pour laquelle nous n'avons toujours pas trouvé d'explications [...] (2011[1977], 294)

Qu'en est-il de ce qui s'y passe au quotidien? Que font les personnes incarcérées exactement? Et pourquoi le font-elles ou ne le font-elles pas? Quelle est la trame permettant de saisir leur complexité en tant qu'être humain? Et qu'en est-il des femmes incarcérées qui semblent être les grandes oubliées des études sur le milieu carcéral? Ce ne sera pas dans Siegfried Kracauer que je trouverai la place des femmes, mais ma découverte du journaliste et sociologue, mieux connu pour ses critiques de films, arriva au bon moment pour réfléchir à la possible contre-culture des femmes incarcérées. Elle constitue le troisième point de ce chapitre et le second point tournant de ma réflexion sur la culture et l'univers carcéral.

## La découverte de Siegfried Kracauer

C'est pour son regard porté sur la culture, particulièrement dans ses formes matérielles telles que les magazines, les livres, le cinéma ou encore les espaces de loisirs, que Siegfried Kracauer a retenu mon attention. J'avais déjà entrepris une partie de ma revue de littérature quand Barbara m'a fait découvrir l'ouvrage *Les employés*, une série de feuilletons<sup>16</sup> publiée dans du prestigieux quotidien *Frankfurter Zeitung*, puis publiée sous la forme d'un livre en 1930 sous le titre *Die Angestellten* (Les employés). Il s'agit d'une analyse des conditions matérielles d'existence ainsi que des idéologies des employés de Berlin d'une manière bien peu commune. À sa lecture, mon intérêt pour la « culture carcérale », surtout tel que décrit dans les ouvrages précédents, s'estompa graduellement et prendra une nouvelle forme.

### Sur les traces des employé·e·s

Nous sommes à la fin des années 1930, à Berlin en Allemagne. Kracauer, feuilletoniste, employé du quotidien *Frankfurter Zeitung* arpente les rues de la ville afin d'y prendre son pouls, à la recherche « de cas exemplaires de la réalité » (Kracauer 2012[1929/1930], 17). Kracauer tente un instant à se rendre étranger (*estrangement*) à son propre statut d'employé, afin de poser son regard sur ceux et celles qui, selon lui, sont à même de révéler un changement dans la vie ordinaire et politique de la société allemande post-industrielle<sup>17</sup>. Kracauer glane ses données à la surface, dans le quotidien, à travers des citations, des conversations et l'observation de divers lieux de la vie des employé·e·s. Il offre une lecture de la culture de masse (des employé·e·s) prise en flagrant délit de négation de leurs conditions d'existence en voie de prolétarianisation.

En effet, la vie quotidienne des employé·e·s bat son plein, le cinéma, le magasinage, les revues, le sport, une seule minute ne se passe sans que les salarié·e·s soient étourdi·e·s par de multiples distractions. Dans son analyse, Kracauer lève ce voile scintillant de paillette

---

<sup>16</sup> Les feuilletons de Kracauer sont de petits textes, semblables à des essais. Ils sont parfois théoriques, ayant pour objet une idéologie par exemple, ou sont ancrés dans la culture matérielle et le quotidien.

<sup>17</sup> Kracauer ne féminise pas son ouvrage sur les employés, pourtant il y a des femmes employées. Afin de ne pas invisibiliser ces dernières, je féminise.

qui recouvre la réalité socio-économique des employé·e·s dont le portrait est beaucoup plus noir qu'il ne veuille le voir. Kracauer cherche à comprendre pourquoi ces salarié·e·s n'ont pas une conscience claire de leur situation. Selon lui, la réponse se trouve dans le « culte de la distraction ». Les employé·e·s sont affairé·e·s à se divertir et à se réfugier dans des idéaux bourgeois disparus, ils et elles ne voient pas que leurs conditions d'existence se sont dégradées et sont maintenant semblables à celles des ouvriers, groupe duquel ils et elles cherchent désespérément à se distinguer.

Le livre, divisé en douze essais non linéaires, permet tout de même de suivre une certaine trame. Dans la première moitié du livre, jusqu'à l'essai « Le petit herbier », Kracauer dresse un portrait de la situation socio-économique et politique des employé·e·s. Il commence par des données objectives, tirées d'études et statistiques, puis il nous fait graduellement découvrir ses « cas exemplaires de la réalité ». D'un chapitre à l'autre, Kracauer nous présente des vendeuses, des commis de magasin, un vendeur de cigarettes, des dactylos, des laissés-pour-compte se présentant aux tribunaux du travail, des chefs syndicaux, des « sélectionneurs » et des patrons. Tous sont victimes, d'une manière ou d'une autre, de la rationalisation du travail et de l'économie. Dans la dernière moitié du livre, à partir de l'essai « Asile pour les sans-abris », ces cas ne cesseront de réapparaître, notamment par le biais de citations. C'est d'ailleurs dans « Asile pour les sans-abris » que Kracauer fait état de la situation idéologique des employé·e·s. Ces derniers étant décrits comme des sans-abris — on pourrait dire des sans-abris « marxistes », au sens où le marxisme aurait pu leur servir d'abris — et orphelins de l'idéologie bourgeoise et du mode de vie qui s'y rattachant — auxquels ils s'accrochent pourtant. L'entreprise privée et l'esprit corporatiste, que l'on retrouve tant dans la strate dominante que dans les syndicats, maintiennent les employé·e·s dans cette illusion, faisant miroiter à travers les films, les loisirs et les divertissements, une vie qui n'est pas la leur, mais qu'ils essaient désespérément de reproduire dans leur quotidien. En effet, le « culte de la distraction » fait des ravages au sein des employé·e·s, les empêchant de se confronter à la réalité. Selon Kracauer, les magazines, les films, les vitrines de magasin offrent une vision déformée de la vie et cette déformation révèle « [...] la doctrine marxiste vulgaire, selon laquelle les contenus éducatifs et culturels ne sont qu'une superstructure s'élevant au-dessus d'une base économique et sociale donnée, et conformément à laquelle les conditions dans lesquelles ils apparaissent » (Kracauer 2012[1929/1930], 133).

Selon Kracauer, une fois les conditions réelles mises à nues, il serait possible de les dépasser, car « celui qui veut transformer doit connaître ce qui transforme » (2008[1963], 81). Même s'il est critique, Kracauer se fait plutôt compréhensif, voire même empathique, face au « culte de la distraction ». Que faire d'autre que se réfugier dans un siège de cinéma en se laissant engluier par un film aux couleurs « moralement roses » et de rêver au jour où toute cette belle vie sera nôtre! Dans l'essai « L'ornement de la masse », il reproche d'ailleurs la condescendance de certains « gens cultivés » qui à défaut d'accuser la structure permettant le « culte de la distraction » méprisent son contenu et ceux qui l'apprécient.

Les gens cultivés, dont la catégorie ne s'éteint pas, ont mal accepté l'arrivée des Tiller Girls [troupe de danse] et des images de stade. Ce qui amuse la foule, ils le condamnent comme distraction de la foule. Contrairement à ce qu'ils pensent, le plaisir esthétique que l'on prend à ces mouvements ornementaux de masse est légitime [...] Si faible que soit la valeur que l'on attribue à l'ornement de la masse, il se situe, d'après son degré de réalité, au-dessus de ces productions artistiques qui continuent à cultiver dans des formes du passé de grands sentiments périmés; ne signifierait-il rien d'autre. (Kracauer 2008[1963], 64)

Les gens cultivés perpétuent, à l'instar des patrons et des chefs syndicaux, l'illusion qui aveugle les employé·e·s. Ceux qui, selon l'auteur, auraient une compréhension plus profonde de leurs conditions réelles d'existence, ce sont les ouvriers (et les ouvrières). S'ils se laissent aussi transporter par « l'ornement de la masse », c'est sans prétendre qu'ils pourront un jour s'y vautrer, sachant que ce qu'ils contempnent n'est pas à leur portée. Cependant, à la différence des employé·e·s, ces sans-abris idéologiques, les ouvriers ont des mots pour rendre compte de leur situation sociale, ce sont ceux, selon Kracauer, du marxisme. Les conditions matérielles d'existences des employé·e·s s'apparentent à celles de la masse ouvrière, mais les employé·e·s ne le reconnaissent pas. Cet aveuglement laisse les possibilités de solidarité et de révolution s'effriter. Et c'est ainsi que la rationalisation économique continue (jusqu'à ce jour) ses ravages au sein de cette « classe » qui, en fait, n'en est pas une.

Cette réflexion à propos du « culte de la distraction » traverse une grande partie de l'œuvre de Kracauer publiée à cette même époque. Et il va sans dire que plusieurs de ses écrits, font grandement écho, presque 90 années plus tard, à la société d'aujourd'hui. Teintés à la fois d'ironie, de rigueur et d'originalité, les feuilletons de Kracauer nous invitent en tant que chercheur·e à retirer les œillères qui nous aveuglent parfois et à nous munir d'une loupe afin que le petit, l'ordinaire, devienne un objet utile à la compréhension du monde qui nous

entoure. Je restai marquée par ses écrits; par leur beauté certes, mais aussi par la profondeur d'analyse qu'ils offrent et par l'empreinte qu'ils laissent dans l'esprit suite à leur lecture.

Si j'ai décidé de me munir de cette loupe « kracauerienne » pour la méthode qui allait sous-tendre mon mémoire, le livre de Willis (2008[1977] — et aussi les écrits sur la culture carcérale — sont restés bien présents dans mon esprit lorsque j'entrerai finalement en prison. De Willis, je retiens son intérêt pour les manifestations matérielles qu'il a su reconnaître de la culture « anti-école » et aussi par sa compréhension de ces éléments culturels comme relevant d'une certaine agentivité des acteurs. Peut-être à mon insu, ils auront influencé mon regard lors de mes observations. Kracauer n'a probablement jamais visité une prison, du moins si c'était le cas, il n'en a laissé aucune trace, mais la démarche me semblait adaptable à ce contexte. Avant d'en arriver à la méthode, je traite, dans le chapitre suivant, de la situation des femmes incarcérées au Québec.

## Chapitre 2. Où sont les femmes?

*In great part, their crimes were attempts to cope with the very limited options of their lives.*

**BETH RICHIE, FEMINIST ETHNOGRAPHIES OF WOMEN IN PRISON**

### **Petit portrait statistique : trop peu pour compter<sup>18</sup>**

Si elles constituent un petit fragment (5,6 %) de la population moyenne quotidienne incarcérée au Québec, la présence des femmes a augmenté de 45,6 % passant de « 188 femmes en 2003-2004 à 281 femmes en 2012-2013 » (Chéné 2014, 4)<sup>19</sup>. De cette proportion, 3,5 % des femmes sont autochtones, majoritairement inuites et crie (Giroux et Frigon 2011, 42)<sup>20</sup>. Près de la moitié des femmes judiciairisées au Québec (44 %) se trouvent incarcérées dans les établissements que j'ai visités dans le cadre ma recherche<sup>21</sup>. Cela signifie que du Nunavut à la Gaspésie, les femmes sont souvent coupées de leurs familles (leurs enfants surtout), de leurs réseaux et de leurs terres.

Les femmes incarcérées ont en moyenne 37 ans, mais une grande partie d'entre elles ont entre 22 et 27 ans et entre 36 et 47 ans (Giroux et Frigon 2011, 40). Si la durée moyenne de leur peine est de 78,2 jours, 71 % d'entre elles resteront en prison moins de trente jours (Giroux et Frigon 2011, 56). La majorité des femmes n'ont pas de diplôme d'études secondaires; n'occupaient pas d'emploi au moment de leur arrestation et n'avaient que très peu, voire pas, d'expérience de travail en général<sup>22</sup>. Finalement, elles sont, pour une grande

---

<sup>18</sup> Référence directe à l'ouvrage *Too Few to Count* publié par Ellen Adelberg et Claudia Currie (1987).

<sup>19</sup> La population moyenne quotidienne réfère au nombre de personnes incarcérées pour une journée donnée.

<sup>20</sup> Je souligne au passage que 60 % de la population autochtone incarcérée (femmes et hommes confondus) ne parlent pas le français et que 64 % des Inuits incarcérés (femmes et hommes) ne parlent ni le français ni l'anglais.

<sup>21</sup> Il s'agit du dernier portrait des femmes incarcérées au Québec, produit par le gouvernement du Québec. Comme l'établissement auquel il réfère est fermé (voir introduction), j'assume, mais cela reste à vérifier, que la totalité des femmes qui y séjournait a été transférée au nouvel établissement.

<sup>22</sup> Giroux et Frigon ne décrivent pas ce qu'elles entendent par « expérience de travail ». Il est à penser qu'il s'agit d'expérience sur le marché du travail rémunéré. En effet, beaucoup de femmes que j'ai eu

partie, en situation de dépendance économique, que ce soit envers un conjoint, la famille ou l'État (Giroux et Frigon 2011, 21). Pour ce qui est de l'incarcération des femmes racisées et/ou immigrantes, très peu de données nous permettent de dresser un portrait, ne serait-ce que sommaire.

De ce petit portrait statistique des femmes incarcérées au Québec, j'aimerais attirer l'attention sur deux éléments en particulier : 1) le faible pourcentage (5,6 %) que représentent les femmes judiciairisées (ainsi que la très courte durée de leur incarcération) et 2) la surreprésentation des femmes autochtones (et probablement les femmes racisées<sup>23</sup>) au sein des femmes judiciairisées. Ces deux éléments ont des conséquences sur les programmes de réinsertion qui leur sont offerts et, d'autre part, sur le traitement qui leur est réservé tant par le système de justice que par le système carcéral (La Société Elizabeth Fry du Québec 2011, 23). En effet, le système carcéral (les prisons et leur gestion) ainsi que les programmes de réinsertion sociale ont été (et sont toujours) pensés par des hommes blancs, pour des hommes blancs, ne laissant aux femmes – aux femmes autochtones et racisées particulièrement – que des miettes (voir notamment : Hamelin 1989; Bertrand 2002, 135-46; Blanchard 2002, 91-112; Balfour et Comack 2006). Comme l'ont déjà démontré Adelberg et Currie (1987), dans un système de lois et de gestion des peines patriarcal, les femmes judiciairisées ont toujours été « trop peu pour compter ». Si, statistiquement, les femmes détenues sont peu nombreuses, leur invisibilisation dans les recherches sur les milieux carcéraux reflète aussi, et c'est malheureux, le peu d'intérêt qu'on leur porte.

## **Les écrits sur les femmes en prison au Québec et ailleurs**

Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les écrits sur le droit et le crime ne concernent que très peu les femmes (voir notamment : Klein 1973, 3-30; Bertrand 2003; Balfour et Comack 2006; Smart 2013). Les femmes dites « déviantes » sont mentionnées, ici et là, lorsqu'il est question de prostitution, d'adultère ou encore d'infanticide. Le *double standard* semble être la norme. Comme l'explique Marie-Andrée Bertrand dans son livre *Les femmes et la criminalité* (2003),

---

l'occasion de rencontrer avaient peu d'expérience de travail rémunéré, mais elles ont en revanche beaucoup d'expérience en ce qui a trait au travail domestique.

<sup>23</sup> Nous n'avons pas de données pour le Québec. Pour le Canada, les femmes noires sont également surreprésentées en prison.

« l'histoire de l'adultère est l'histoire typique du *double standard*, dans la mesure où il est toléré venant de l'homme et interdit à la femme. » (2003, 15; c'est moi qui souligne) Cette dernière pouvait être passible d'enfermement à vie dans un couvent, à moins d'avoir été pardonnée par son mari... Selon Bertrand, « cette discrimination repose en particulier sur la valeur attachée à la chasteté de la femme sur le marché du mariage dans une société patriarcale où les biens circulent surtout entre hommes. » (2003, 15) Le *double standard* était également visible dans les sentences qui pouvaient différer selon le sexe.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un déplacement du regard s'effectue. Les penseurs (notamment Lombroso, 1876; Ferrero, 1893) détournent leur attention du droit et du crime pour se tourner vers la personne qui enfreint la loi, la personne « criminelle » (Bertrand 2003, 20). Chez les femmes, la source du crime est le plus souvent reliée à son sexe, à sa personnalité féminine (ou, inversement, trop masculine), à sa nature, à sa sexualité ou encore à l'effritement de son rôle traditionnel particulièrement en lien avec l'arrivée de l'industrialisation de nos sociétés occidentales.

Ces théories teintent encore aujourd'hui les discours et les écrits sur les femmes criminalisées. Et si, au XX<sup>e</sup>, les études sur la culture (ou la contre-culture) en prison se développent<sup>24</sup>, celles sur le milieu carcéral féminin tarderont quelque peu à venir. Malgré la présence d'une pensée critique et féministe en regard des études précédemment effectuées sur les femmes criminalisées, « les œuvres publiées dans les années 1970 à 1999 entretiennent un dialogue constant avec les thèses antérieures et d'ailleurs on assiste parfois au retour sinon des mêmes thèses en tout cas des courants qui les supportaient : naturalisme et positivisme. » (Bertrand 2003, 12) En effet, dans la plupart des écrits que j'ai pu consulter, qu'ils soient produits au Québec ou ailleurs, les auteures et auteurs se concentrent davantage sur les facteurs de risque, sur les conséquences psychologiques, sur l'explication des actes criminels qui auraient été posés ou encore sur l'expérience vécue et non sur des études descriptives et compréhensives de la vie des femmes en prison.

Encore aujourd'hui, force est de constater que la majorité des études s'immergeant dans le milieu carcéral posent leur regard sur les hommes incarcérés, laissant les femmes

---

<sup>24</sup> Quoique, selon Lorna Rhodes, dans son article *Toward an Anthropology of Prisons* (Rhodes 2001), il y a eu une période d'accalmie vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

dans l'ombre. Au Canada, et particulièrement au Québec, les études sur les femmes en prison sont encore très peu nombreuses. Mentionnons quelques exceptions : Sœur-Marie-de-Saint-Benoit (1953), Monique Hamelin (1989), Marie-Andrée Bertrand (1996, 2003), Gillian Balfour et Elizabeth Comack (2006), Étienne Guertin-Tardif (2014). Ces auteurs ont produit des ouvrages éclairants sur l'historique et les conditions d'incarcération des femmes, sur les coûts sociaux de l'incarcération, sur les impacts des politiques d'un système patriarcal, colonialiste et raciste ou encore sur la religion en prison. Il est aussi nécessaire de dresser des portraits statistiques<sup>25</sup>, de produire des recherches qualitatives de toutes sortes auprès des femmes incarcérées, mais aussi des recherches ethnographiques en milieu carcéral féminin. Qu'en est-il des écrits qui empruntent cette méthode descriptive et compréhensive?

Beth Richie a écrit, dans une recension d'ouvrages ethnographiques sur les femmes incarcérées que ces dernières : « take readers beyond the bleak statistics and the broad political and economic analyses directly into the lives of incarcerated women as they tell the stories of their lives behind bars. » (2004, 440) Elle cite notamment l'étude de Barbara Owen (1998) qui a permis de démontrer que le système carcéral est aujourd'hui une réponse à l'échec des autres institutions sociales ou encore l'étude de Luana Ross (1998) qui a « mis en lumière les circonstances et les conditions [d'incarcération] qui n'avaient été que très peu étudiées, voire mésinterprétées dans la littérature dominante sur les femmes en conflit avec la loi » (Richie 2004, 446; ma traduction). Ces recherches permettent de s'éloigner de la tendance psychologisante et individualisante que l'on retrouve dans certains écrits, particulièrement en criminologie et psychologie, mais aussi en sociologie.

Avant de présenter la méthode employée dans le cadre de ce projet de recherche, je dresserai dans la section qui suit un petit portrait historique des institutions carcérales pour femmes au Québec.

## **Historique des prisons pour femmes au Québec**

Nous ne disposons que très peu d'information sur l'histoire de la prison des femmes au Québec. Nous savons qu'en 1839 les femmes constituaient environ 50 % des personnes

---

<sup>25</sup> Surtout considérant que les données commencent à dater et que les études statistiques spécifiques aux femmes incarcérées du Québec sont déjà très peu nombreuses.

incarcérées (hommes, femmes et enfants) à la prison au Pied-du-Courant à Montréal, aussi appelée la prison des patriotes<sup>26</sup>. Une grande partie d'entre elles étaient en fait incarcérées « pour leur protection »<sup>27</sup>. Ce n'est qu'en 1876 que les femmes ont été séparées des hommes et transférées dans un établissement construit à cet effet, toujours à Montréal : l'Asile Sainte-Darie. Sa gestion a été confiée aux Sœurs du Bon-Pasteur<sup>28</sup>. Environ, 85 femmes étaient détenues pour 26 religieuses faisant office de « gardiennes »<sup>29</sup>. Cet établissement se consacrait à « former [les femmes détenues] à leur rôle traditionnel : couture, ouvrage de fantaisie, tricot, entretien ménager, bon maintien et hygiène personnelle, ainsi que des cours de préparation au mariage » (Lavergne, 1992 cité dans La Société Elizabeth Fry du Québec 2011, 92). Cette approche semble avoir des liens serrés avec théories de l'époque à propos de la « femme criminelle » et, disons-le, avait un grand besoin de modernisation.

Un autre établissement carcéral destiné à la population féminine a été construit à Québec en 1931, la « maison » Gomin. Sa gestion a également été confiée aux sœurs du Bon-Pasteur et la même mission y était poursuivie. En 1960, la laïcisation des institutions publiques mène à la reprise de la gestion des prisons par le ministère de la Justice<sup>30</sup>. Quelques années plus tard, en 1964, les femmes détenues à l'Asile Sainte-Darie ont été transférées au nouvel établissement de détention spécialement destiné aux femmes. Ce sera ce même établissement que je visiterai plus de cinquante ans plus tard pour ce projet de mémoire. À Québec, la « maison » Gomin a été fermée en 1992 et les femmes ont été transférées dans une aile conçue spécialement pour elles dans la prison Orsainville à Québec, là où les conditions de détention ont été dénoncées depuis le début de sa mise en fonction. Elles y sont toujours détenues aujourd'hui. Il n'y a donc qu'un établissement de

---

<sup>26</sup> Aujourd'hui, le bâtiment patrimonial de cet ancien établissement sert de siège social de la Société des alcools du Québec.

<sup>27</sup> Jean-François Nadeau (2016) « La prison québécoise à travers les âges », *Le Devoir*, 20 février 2016. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/justice/463505/la-prison-quebecoise-a-travers-les-ages> (Page consultée le 24 août 2017).

<sup>28</sup> Cet établissement a été démolit et remplacé par le siège social de la Sûreté du Québec.

<sup>29</sup> Jean-François Nadeau (2016) « La prison québécoise à travers les âges », *Le Devoir*, 20 février 2016. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/justice/463505/la-prison-quebecoise-a-travers-les-ages> (Page consulté le 24 août 2017).

<sup>30</sup> Elles sont aujourd'hui sous juridiction du ministère de la Sécurité publique.

détention uniquement pour femmes, ce qui signifie que plusieurs femmes, en attente d'un procès ou condamnées à de courtes peines, sont détenues dans des établissements carcéraux pour hommes.

### **Point de mire sur les établissements de détention visités**

La première prison que j'ai visitée a été construite en 1964. Son apparence extérieure, à l'accent brutaliste, est typique du courant de l'architecture moderne en vogue au Québec dans les 1960. Elle s'apparente à une école ou un hôpital, plutôt qu'à une prison. En 2012-2013, sa capacité d'accueil était de 194 personnes et le taux d'occupation était de 115 % (Chéné 2014, 10). Lors de mes visites, un agent m'a dit qu'il y a environ 250 femmes incarcérées, détenues et prévenues. À celles-ci se rajoutent des femmes condamnées à des peines discontinues, purgeant leur peine la fin de semaine. Ces dernières sont installées dans les locaux des classes.

Lors de ma première visite, il est certain que l'image traditionnelle de la prison avec leurs barreaux et leurs longs corridors bordés de cellules flottait dans mon esprit tel un fantôme. J'ai été surprise d'y trouver plutôt 12 secteurs, avec des espaces communs et les cellules derrière, munies de leurs portes en métal à verrou. Les bureaux vitrés des agentes et agents sont situés à côté de chaque secteur. Aucun barreau, aucun long corridor, mais plutôt des portes vitrées, avec dans chaque secteur commun, un réfrigérateur, des tables et des chaises, des armoires, un téléviseur et même des décorations (probablement fabriquées par les femmes détenues). Le secteur maximum et les cellules d'isolement, que je n'ai entrevu qu'à la volée, m'ont semblé davantage délabrés, tout comme le secteur réservé aux personnes ayant des troubles de santé mentale.

Cependant, au fil de mes visites, mon sentiment de surprise s'estompa et laissa place à une réalité plutôt affligeante. Le portrait qui se dressait au fur et à mesure de mes entrées et sorties s'apparentait de plus en plus à la description de Marie-Andrée Bertrand dans son ouvrage *Prisons des femmes* (1998), vaste étude sur les établissements carcéraux féminins du Canada et dans différents pays.

[...] en 1992 [l'] apparence générale [de la prison] est désolée et désolante. Ses murs de béton sont sales, l'ensemble est négligé, la porte d'entrée est sérieusement endommagée. Une fois la porte passée, on pénètre dans une maison mal tenue. Il semble bien que, depuis son ouverture, la [prison] n'a pas été rafraîchie ni rénovée sérieusement ou si elle l'a été, c'était il y a déjà trop longtemps. (Bertrand et Biron 1998, 88)

Force était de constater que le mobilier des secteurs et du parloir se faisait vieux, que la bibliothèque faisait plutôt piètre figure et que les salles de classe aussi; en fait, la prison semblait figée dans le temps. En 2015, le constat est tout aussi triste.

Pour ce qui est des programmes de réinsertion sociale, des services de soutien, des programmes de formation scolaire et professionnelle, si l'Asile Sainte-Darrie se consacrait à la réhabilitation de la « parfaite femme au foyer », selon Bertrand et Biron (1998), la situation en 2015 n'a pas tellement changé. Et comme l'a décrit Bertrand en 2003, pour la réédition de son ouvrage *Les femmes et la criminalité* (initialement, *Les femmes et le crime*) les programmes et les emplois offerts à cet établissement étaient, « sans intérêt, d'une grande platitude et d'un archaïsme étonnant » (2003, 144). Encore aujourd'hui, selon la plupart des femmes et même de l'avis de plusieurs membres du personnel, l'offre de programmes est encore aujourd'hui lacunaire, poussiéreuse<sup>31</sup>. C'était du moins l'avis d'un des employés qui m'a confié, lors de ma première visite, qu'à son arrivé à la prison, il y a un an, il fut choqué de constater « qu'on en faisait encore des ménagères! »

Le deuxième établissement visité, celui où les femmes ont été déménagées pendant mon terrain, est un ancien pénitencier fédéral pour hommes à sécurité minimale pouvant détenir quelque 700 personnes. Sa construction date des années 1960. Il s'agit d'immenses blocs en béton blanc, tapissés de minuscules fenêtres, formant un rectangle au milieu duquel on retrouve une cour intérieure servant surtout aux déplacements du personnel. Son architecture ne ressemble en rien à celle de l'autre établissement. De ma première visite à la dernière, je n'ai jamais été en mesure de me faire une idée claire de l'intérieur des lieux. Ses grands corridors en briques parsemés de portes grillagées et de détecteurs de métal, tous plus pareils les uns que les autres, ne facilitaient pas la tâche. Ses secteurs sont beaucoup

---

<sup>31</sup> De 1976 à 1996, une entente entre le gouvernement fédéral et provincial fera que des femmes purgeant une peine fédérale (2 ans et plus) feront leur séjour d'incarcération dans un établissement provincial (le premier que j'ai visité), dans le but que celles-ci ne se trouvent pas trop éloignées de leur famille et milieu (à l'époque, la seule prison fédérale pour femmes était située à Kingston en Ontario). Selon La Société Elizabeth Fry du Québec, cette période permettra aux femmes de bénéficier de plus de services (soins, programmes, formations scolaires). Une fois l'entente terminée, les femmes du provincial ont vu leurs conditions de détention se détériorer.

plus grands que ceux de l'autre prison et ont une allure un peu plus austère avec leur mobilier encastré. Pour ce qui est des programmes et emplois disponibles au moment de ma visite, les services offerts resteront les mêmes... quoiqu'un peu ébranlés, selon le personnel, par le déménagement et les travaux en cours<sup>32</sup>.

\*\*\*

Du petit portrait statistique, du survol des écrits disponibles pour le Québec et le Canada et du bref historique des prisons pour femmes au Québec, deux constats ressortent particulièrement : 1) nous ne connaissons en réalité que très peu de choses sur la prison des femmes, de son histoire, de son quotidien, de ses fondements théoriques et idéologiques et 2) il y a une tendance à la psychologisation et à l'individualisation dans les écrits, tant concernant les hommes en prison que les femmes, c'est-à-dire que la « criminalité » nous est présentée comme relevant uniquement de l'individu et donc, que le traitement doit nécessairement porter sur l'individu en tant que source du problème. Les explications relevant du social restent marginales et sont trop souvent campées dans des ouvrages qui se positionnent d'emblée comme étant critiques. Avec ce mémoire, je veux lever le voile sur le milieu carcéral féminin, sur son quotidien et ses mécanismes. Le chapitre suivant présente ma méthode, ses défis et ses limites, mais aussi sa spécificité en matière de restitution des résultats.

---

<sup>32</sup> Il est possible que certains changements se soient opérés après la fin de mon terrain.

## Chapitre 3. La conceptualisation de la méthode

*L'exactitude dans l'approximatif peut dépasser en précision les raffinements statistiques.*

SIEGFRIED KRACAUER, LES AVANT-DERNIERES CHOSES

### « Une sociologie des manifestations discrètes de surface »

Imaginer la sociologie à travers la pensée de Kracauer, c'est penser la sociologie comme une science permettant de rendre visible ce qui est en face de nous, mais qui reste pourtant caché, comme c'est le cas dans *Les employés*. Kracauer cherche des réponses à l'attitude qu'ont les employé·e·s par rapport à leurs conditions de vie, dans les manifestations discrètes de surface, dans la vie quotidienne, dans ce qui se trouve en face de lui. Pour lui, « le lieu qu'une époque occupe dans le processus historique se détermine de manière plus pertinente à partir de l'analyse de ses manifestations discrètes de surface, qu'à partir des jugements qu'elle porte sur elle-même. » (Kracauer 2008[1963], 60) Pourquoi? Parce que ces manifestations discrètes de surface que l'on retrouve dans les lieux de la vie quotidienne sont une expression brute de la réalité sociale, non influencée par la conscience. Dans son feuilleton *À propos des bureaux de placement*, il écrit :

Cet espace représentatif [les bureaux de placement] est exécuté dans des conditions sociales représentatives qui se reflètent en lui, sans que la conscience s'interpose de façon gênante. Tout ce qui est nié par la conscience, tout ce que d'ordinaire est délibérément omis est partie intégrante de sa construction. Les images en trois dimensions sont les rêves de la société. Chaque fois que le secret d'une image de ce genre est découvert, c'est le fond même de la réalité sociale qui se manifeste. (Kracauer 1995[1964], 79)

Kracauer s'est exercé à faire découvrir ces « images en trois dimensions » dans *Les employés*. Il observe et conceptualise ces manifestations de surface comme des objets de recherche pouvant offrir une compréhension profonde de la réalité sociale. Cette sociologie oblige à regarder le concret du quotidien comme étant essentiel à la compréhension d'un phénomène, voire plus essentiel encore que d'autres formes de connaissances dites fondamentales.

J'ai visité plusieurs bureaux de placement à Berlin. Non pour céder au plaisir du reporter qui généralement puise dans la vie avec un seau percé, mais pour mesurer quelle place prennent en fait les chômeurs dans notre système social. Ni les différents commentaires des statistiques du chômage ni les débats au parlement à ce sujet ne donnent de véritables informations. Ils sont marqués idéologiquement, et orientent la réalité dans un sens ou dans

l'autre; tandis que l'espace du bureau de placement s'inscrit dans la réalité même. (Kracauer 1995[1964], 79)

S'il est pourtant évident que le chômage se vit au quotidien, l'espace matériel des bureaux s'avère un révélateur important de la réalité sociale des chômeurs et nous renseigne du même coup sur le phénomène qu'est le chômage. Et il est vrai que les portraits statistiques et les débats théoriques permettent difficilement de comprendre cette réalité. Mais attention : Kracauer ne rejette pas non plus les statistiques et autres méthodes d'analyses. En effet, il les utilise également comme indicateurs. Sachant que certaines méthodes peuvent parfois aplanir la réalité, il cherche plutôt une autre porte d'entrée. Pour Kracauer, la totalité d'une réalité sociale, comme le chômage, ne s'explique que par ses fragments qu'il s'agit d'assembler afin de créer une mosaïque; quoique cette dernière reste à son tour qu'une explication partielle de cette même réalité sociale.

La démarche de Kracauer en est une inductive. Il prend comme point de départ des formes de la vie quotidienne et pose un « diagnostic ». Même si Kracauer traite son objet de recherche comme s'il s'agissait d'une énigme, il ne propose pourtant pas de solution; il cherche plutôt à en exposer les contours, à faire connaître son analyse et la rendre tangible afin que d'autres — les employés, par exemple — puissent s'en saisir.

Kracauer développe une « sociologie des manifestations discrètes de surface » (Kracauer 2008[1963], 60), qui détonne avec les pratiques et théories sociologiques d'aujourd'hui. Délinéer son approche méthodologique représente un défi, en effet celle-ci n'est décrite que de manière très fragmentaire. À la lecture de ses écrits journalistiques produits entre 1920 et 1930, certains éléments nous permettent toutefois de tracer les contours de ce que l'on pourrait appeler la « méthode kracauerienne » : **1)** l'accent sur les détails, **2)** sa méthode empirique, **3)** sa posture et **4)** son style littéraire. C'est donc en m'inspirant du feuilletoniste qu'il était que je construirai les fondements de ma méthode pour l'observation de la vie quotidienne des femmes incarcérées, et ce, particulièrement à l'aide des ouvrages suivants : *Les employés* (2012[1929/1930]), *L'ornement de la masse* (2008[1963]), *Rue de Berlin et d'ailleurs* (1995a [1964]). À travers les ouvrages de Kracauer, quelques auteur-e-s viennent parfois ponctuer, approfondir ou ajouter à la construction de la méthode.

## 1. Souci des détails

Ce qui trouve en face de nous nous échappe parfois, combien de fois par exemple il peut nous arriver de chercher nos lunettes alors qu'elles sont sur le bout de notre nez! Kracauer apporte un exemple éclairant dans *Les employés* se référant à la nouvelle *La lettre volée* d'Edgar Poe

C'est justement cette exposition aux regards qui empêche qu'on la découvre, exactement comme dans *La lettre volée* d'Edgar Poe. Personne ne trouve la lettre, parce qu'elle est sous les yeux. Sans doute y a-t-il là des forces considérables en jeu, qui empêche qu'on remarque quoi que ce soit. (2012[1929/1930], 10)

Pour voir la lettre, il faut porter une attention particulière à ce qui, de prime abord, ne semble être que des éléments de surface. Pour cela, il faut être attentive et prendre une distance par rapport à notre quotidien, se faire « étranger » à notre propre lieu afin que nous puissions remarquer ce que nous n'avions pas vu d'abord. Cette attention aux détails n'est pas sans rappeler ce que le photographe Roland Barthes (1980) a appelé, dans son essai *La Chambre claire, Note sur la photographie*, le *punctum*, ce point mire saisi par le photographe et qui

part de la scène, comme une flèche, et vient me percer. [...] Un mot existe en latin pour désigner cette blessure, cette piqûre, cette marque faite par un instrument pointu; ce mot m'irait d'autant mieux qu'il renvoie aussi à l'idée de ponctuation et que les photos dont je parle sont en effet comme ponctuées, parfois même mouchetées, de ces points sensibles [...] [Ce mot c'est] le *punctum* d'une photo, c'est ce hasard qui, en elle, me point (mais aussi me meurtrit, me poigne). (Barthes 1980, 49)

Cependant pour Kracauer, le *punctum* ne serait pas un hasard, il émerge du travail de l'ethnographe, c'est ce dernier qui l'a repéré et tente à son tour de le faire voir au public désigné. Quoiqu'il pourrait en être tout autant pour le photographe. Lorna A Rhodes, dans son texte *Ethnographic Imagination in the Field of Prison* (2013), présente un exemple de *punctum* dans lequel, lors d'une recherche terrain dans les prisons de Washington, elle remarque à l'entrée de la prison — là où l'on produit la carte d'identification des prisonniers — une boîte contenant les cartes jetées :

The detail and poignancy of that box of photos is what begged to be written down [that day] and what nagged at me as I tried to shape a description of the receiving process. Those

photos were haunting and upsetting, but also good to think with – and that thinking, which included a working out of how mentally ill individuals are incorporated into and emerge from the system, is what finally ended up on the page. (Rhodes 2013, 16)

Rhodes n'a pas Kracauer pour inspiration méthodologique, mais elle démontre l'importance de porter une attention particulière aux détails pouvant inspirer une nouvelle lecture sur un phénomène, qui autrement, n'aurait peut-être pas émergé. Non seulement les détails sont importants pour Kracauer, mais ils sont au fondement de la construction de ses matériaux de recherche et de son analyse. Le ou la chercheur·e « kracauerien·ne » est donc, en quelque sorte, un ethnographe du petit, des détails glanés en surface.

## 2. Méthode empirique

Dans *Les employés*, les matériaux utilisés par Kracauer : des romans, des magazines, des brochures d'un syndicat, des bribes de conversations et des observations dans des lieux de la vie quotidienne tels que des magasins, des gares, des halls d'hôtel, constituent les morceaux d'un casse-tête qu'il reste à assembler. Le portrait global révèle une contradiction entre les conditions réelles d'existence et la situation idéale des employé·e·s. S'il s'agit d'une manière de procéder qui s'apparente aux enquêtes policières, dans lesquelles chaque détail est susceptible de faire avancer l'enquête. On pourrait dire de Kracauer qu'il est un faux détective. En effet, il ne cherche pas à résoudre un problème, et encore moins à « illustrer une quelconque théorie » (Kracauer 2012 [1929/1930], 3). Kracauer cherche plutôt à repérer des « mouvements devenus inaperçus » (Kracauer 2008[1963], 60), des mouvements qui relèvent d'un certain automatisme. Sa méthode est qualitative et empirique, elle s'apparente aux méthodes ethnographiques. Pour sa collecte de données, il utilise une technique indiciaire (Ginzburg 1989) et récolte une vaste étendue de matériaux qui lui servent d'indices, ne laissant rien, ou presque, à l'abri du regard. Il parcourt les rues, scrute les cinémas, les lieux de travail et récolte des bribes de conversation, des observations, des brochures, des journaux, tout ce qui lui tombe sous la main, et qui, parfois ne semblent pas dignes d'attention de la part du ou de la chercheur·e. À cette description me revient l'image du chiffonnier dont Walter Benjamin qualifiait Kracauer :

Un chiffonnier dans l'aube blafarde, ramassant avec son bâton des lambeaux de discours et des brides de parole, qu'il jette dans sa charrette, en grommelant, tenace, un peu ivre,

non sans laisser, de temps à autre, flotter ironiquement au vent du matin quelques-uns de ces calicots défraîchis : « humanité », « intériorité », « profondeur ». Un chiffonnier, à l'aube – dans l'aurore du jour de la révolution. (dans Kracauer 2012[1929/1930], 136)

Quelle image romantique, n'est-ce pas? C'est celle qui décrit pourtant le mieux, à mon sens, ce que faisait Kracauer, les yeux rivés sur la surface afin de nous indiquer là où s'est accumulé un peu de poussière tant personne ne venait y poser son regard. Comme l'affirment Thomas Schmidt-Lux et Barbara Thériault dans leur introduction *Siegfried Kracauer, sociologue de la culture* (2017), « Kracauer nous invite, à partir du quotidien et de la matérialité de l'existence, à une sociologie réflexive, pénétrante, divertissante, belle tout en étant résolument empirique » (2017, 5).

Cependant, faire de l'observation dans les magasins, les halls d'hôtel où encore les cinémas ne constitue pas les mêmes défis que de faire de l'observation dans un lieu comme une prison. Si Kracauer constitue le socle de ma méthode, il n'a jamais, à ma connaissance, visité une prison. Est-ce qu'une sociologie des manifestations discrètes de surface était compatible avec mon terrain de recherche? Avant de passer à la section suivante *La position de la chercheuse*, je répondrai à cette interrogation en présentant un petit encart sur l'ethnographie en prison. Puisées au sein de la riche littérature sur l'ethnographie, ces lectures m'ont éclairée quant à la compatibilité du terrain et de la méthodologie.

### **L'ethnographie en prison**

La méthode ethnographique relève du domaine de l'anthropologie et est apparue vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe. Il s'agit d'une méthode qui accorde une importance capitale à la perspective des gens étudiés, c'est-à-dire à comprendre de quelle manière ils ou elles donnent sens à leurs actions, à leur quotidien, voire à leur univers. La méthode préconisée est souvent celle de l'immersion complète dans une communauté donnée afin de faire tomber les barrières existant entre le ou la chercheur·e et les personnes étudiées dans le but d'offrir une compréhension venant de l'intérieur et éviter d'imposer toute forme de contrôle des données. Duneier et al. (2014) la définissent en démontrant le contraste avec d'autres méthodes quantitatives et qualitatives employées :

Surveys, experiments, and formal interviews are all situations created and largely controlled by the social scientist. The ethnographer, by contrast, seeks to understand life as it is lived. His or her conclusions are based primarily on « fieldwork », which involves entering the

world of the people under study as a close observer or even as a participant over an extended period of time. By sharing in the daily life experiences of his or her subjects, the ethnographer becomes more attuned to the less visible conditions and situations that shape these lives. (Duneier et al. 2014, 2)

Duneier et ses collègues avisent tout de même qu'il est impossible d'anéantir complètement l'écart entre le ou la chercheur·e et les personnes étudiées. Ils réaffirment l'importance d'être un·e anthropologue averti·e des risques que comporte l'immersion complète, telle que la perte de distance critique ou pire encore, de l'impression de devenir un des membres de la communauté ou un·e porte-parole (Duneier et al. 2014, 2).

Cette manière de penser l'ethnographie amène de sérieuses questions sur la recherche ethnographique en prison. Drake et al., dans l'introduction de leur *Palgrave Handbook of Prison Ethnography* (2015), affirment que certain·e·s chercheur·e·s soutiendraient que la recherche ethnographique en prison est impossible ou encore qu'il ne s'agit pas de « vraie » ethnographie, puisque le ou la chercheur·e n'est pas incarcéré·e. Il ou elle ne peut donc pas faire tomber les barrières et il ou elle reste étranger au milieu. Comme l'affirme Abigail Rowe (2014) dans un texte où elle interroge la posture des ethnographes en prison : « the structures of prison make it difficult for an outsider to assume anything other than a marginal position » (Rowe 2014, 406). Et si c'était à partir de cette position marginale qu'il fallait penser l'ethnographie en prison? Lorna A. Rhodes (2013), dans un texte où elle discute de l'imagination ethnographique en prison, affirme que si des données de terrain peuvent être voilées (*veiling of data*) par l'ethnographe, par ses angles morts et ses biais, les questions de difficultés d'accès au terrain et le caractère sécuritaire et total des institutions carcérales sont également une barrière aux études ethnographiques en prison. (2013, 16) Rhodes réfère à la notion de *veiling of data* d'Annette Leibing qui dans son texte *The Hidden Side of the Moon, or, « Lifting Out » in Ethnographies* (2007) invite l'ethnographe à lever le voile (*lifting out*) sur leurs limites individuelles afin que des éléments puissent émerger de l'ombre. Or, en prison lever le voile lorsque celui-ci est fait de barreaux n'est pas si évident, en prison, « we encounter the "veiling" of whole sites, complexes, forces, histories – the sense that we are in fact trying to study the hidden side of the moon » (Rhodes 2013, 17).

Il est en effet impossible pour le ou la chercheur·e en prison de pouvoir saisir en entier l'expérience et la perspective des personnes incarcérées. Cependant, comme Kracauer, le ou la chercheur·e peut diriger son regard là où nous avons tendance à ne pas le poser et lever le voile pour exposer ce qui est caché. Cette posture à la recherche des détails peut

« [...] enables the viewing of details in a different light : completely new elements can emerge, while others slip away into a new distribution of darkness » (Leibing 2007, 139).

### 3. Position de la chercheure

La posture qu'adopte Kracauer par rapport aux employés est ambiguë. Se considère-t-il lui-même un employé? S'il en est un, est-ce que son éducation et le fait qu'il soit employé d'un journal s'adressant à une certaine élite intellectuelle ne lui donne pas un statut plus privilégié que le sont les employé·e·s ? De plus, en insinuant dans *Les employés* que ces derniers sont inconscient·e·s de leur situation, ne s'exclut-il pas de sa critique? Kracauer est empathique envers le groupe des employé·e·s certes, mais il ne fait pas toujours preuve de réflexivité quant à sa propre position sociale. La question de la réflexivité dans la recherche est très importante pour les ethnographes. Drake et al. (2015) la définissent comme un équilibre difficile « to strike between recognising that there is no "view from nowhere" (Bourdieu, 2002, 2) and that you are not the story but the storyteller » (2015, 11). Cette préoccupation n'était pas, à l'époque de Kracauer, la même qu'aujourd'hui.

Quoique critique envers les patrons et les syndicats, mais aussi envers les employé·e·s, Kracauer se positionne du côté des employé·e·s. Il souhaite parler « vraiment d'eux qui ont tant de mal à parler d'eux-mêmes » (Kracauer 2012[1929/1930], 5). Il veut donner une voix, sans en être le porte-parole, à ceux que l'on n'écoute pas ou peu; et il tente de lever le voile sur « les forces considérables » permettant à l'élite intellectuelle de son époque d'ignorer un groupe d'une importance grandissante. Kracauer sait garder la distance nécessaire pour l'analyse et la critique, il sait se rendre étranger à sa propre société.

Dans l'essai *Ceux qui attendent* (2008[1963]), Kracauer décrit une position d'observateur bien singulière, celle de « l'attente ». Cette position est une « tentative de déplacer le centre d'intérêt du "je" théorique vers le "je" de l'humain dans sa totalité, et de sortir du monde irréel atomisé des forces dépourvues de forme et de grandeurs dépourvues de sens pour entrer dans le monde de la réalité et des sphères qu'elle englobe. » (Kracauer 2008[1963], 117) Kracauer adresse ici une critique épistémologique qui cherche à recadrer le regard de ceux qui produisent la connaissance et qui « par suite de la tension extrême de la pensée théorique [se sont] éloigné[s] dans une mesure effroyable de cette réalité qui est toute pleine d'objets et d'humains en chair et en os, et exige pour cette raison

d'être vue concrètement. » (2008[1963], 118) Kracauer est celui qui attend activement — attentif — dans ce qu'il appelle « l'antichambre » idée qu'il développe dans son livre *Histoire des avant-dernières choses* (2006). L'antichambre c'est un « espace des avant-dernières choses, contrastant avec celui de la vérité philosophique, des idées ultimes, des préoccupations dernières, de la philosophie et de l'art. » (Schmidt-Lux et Thériault, 2017, 5) Avant de passer au quatrième élément de la « méthode kracauerienne », je présente un petit encart sur ma posture et mon terrain de recherche.

### **Ma posture**

Je suis entrée pour la première fois en prison le 5 août 2015, mais j'avais derrière moi une expérience d'intervenante en maison de transition auprès des femmes judiciairisées. Pour attaquer la question de ma posture, il est important, selon moi, que cette expérience soit exposée. Ainsi, pendant presque trois ans, seule avec environ trente femmes, j'ai partagé leur quotidien, j'ai mangé avec elles, je les ai accompagnées dans leur recherche d'emploi et de logement, je les ai écoutées, soutenues, consolées et parfois sermonnées et elles en ont fait tout autant (dans une moindre mesure, vu le rapport asymétrique). J'ai côtoyé des femmes aux profils socio-économiques différents, mais ayant une tendance à se trouver dans les tranches les plus pauvres de notre société. Des femmes ayant fait des infractions de toutes sortes, du vol à l'étalage au meurtre, mais qui, dans la majorité des cas, avaient été victimes avant d'être coupables. Sans tomber dans la victimisation ou le misérabilisme, ces femmes étaient trop souvent dépourvues de ressources, tant matérielles qu'affectives, et elles avaient pour la plupart d'entre elles, un passé de violence et d'abus, ce qui est le cas pour une majorité de la population carcérale, femmes et hommes confondus. Il ne fut pas évident pour moi, malgré tous les efforts, de garder mes distances lors de cette expérience.

Je savais que l'entrée sur le terrain allait être difficile et que j'allais d'emblée m'identifier aux femmes détenues. J'avais conscience que cela pouvait parfois brouiller les lignes, voiler des données et je savais donc que je devais redoubler de rigueur afin de me faire étrangère le plus possible. Un peu comme Kracauer, je cherchais à demeurer dans l'« antichambre », au plus près de la réalité et attentive aux détails. Au fil du temps, cette posture est aussi devenue un refuge, elle me prémunissait de sombrer dans un « je » théorique, mais surtout, elle me protégeait du risque de vouloir devenir la porte-parole des

femmes incarcérées. Je mentirais si j'affirmais que ce fût une tâche simple, pour être honnête je me suis souvent perdue et j'ai dû prendre, à quelques reprises, un pas de recul.

### **Sur le terrain**

Quant à ma posture d'observation, je l'adaptais selon les personnes et les situations. Tout au long de mon terrain, j'ai minimisé mes contacts avec le personnel, c'est-à-dire que je ne cherchais pas particulièrement leur compagnie. Cela dit, plusieurs membres du personnel ont contribué à ce projet, en répondant à mes questions et en me donnant de leur temps. Mais j'avais pris cette décision dans le but de ne pas accentuer la méfiance des femmes envers moi. Pour reprendre les mots de Barbara Owen dans son livre *Into the Mix* (1998) « In this study, the women were the object of study, and gaining their acceptance was paramount. » (1998, 28) Pour mes observations, j'ai assisté à des classes d'enseignement (anglais et français), des programmes de réinsertion (recherche d'emploi, bingo éducatif, programme de préparation à la sortie et le programme de « bienvenue »), ainsi qu'à différentes activités de nature diverse (confection de cartes de Noël, chorale, Café Pasto, journée mère-enfant), des programmes de nature plus thérapeutique (autonome et libre, art-thérapie). J'ai aussi passé des journées sur différents plateaux de travail (buanderie, friperie, bibliothèque). Je me suis promenée sur les lieux, toujours accompagnée, jamais seule. Le seul endroit qui m'offrait un moment de solitude était les toilettes, je prenais parfois ce moment pour noter à toute vitesse ce que je ne voulais pas oublier. J'ai longé des corridors et dérobé des détails d'observation au passage. Dans pratiquement toutes ces situations d'observation, j'ai participé avec les femmes aux activités : j'ai fait des dictées et des cartes de Noël, j'ai chanté et j'ai rempli ma carte de Bingo de petits jetons (en prenant soin de ne pas gagner). Certaines activités comme le programme *Préparation à la sortie* ou le programme de « bienvenue » se prêtaient mal à l'observation participante, il était évident que je ne me préparais pas ma sortie de prison... Dans ces cas, je restais en retrait dans un coin de la salle, mais je ne cherchais pas à faire oublier ma présence, d'autant plus que les femmes se retournaient souvent pour me parler ou me sourire, elles cherchaient malgré tout à m'inclure.

Pour les entretiens individuels, j'ai procédé en me présentant moi et mon projet de recherche à chaque début d'activité. Je spécifiais aux femmes que je cherchais des femmes pour des entretiens individuels. Tranquillement, une petite liste de noms s'est accumulée,

mais avec le déménagement et le roulement constant en prison, j'ai interviewé seulement six femmes. Les entretiens avaient lieu dans un bureau au sous-sol. Dans la première prison, c'était l'ancien salon de coiffure qui me servait de bureau. Muni de fenêtres, de stores verticaux et d'une vue extérieure, nous avions une certaine intimité; les agentes et les agents correctionnel·le·s ne faisaient que passer une fois de temps en temps. Tandis que dans la seconde prison, c'était un bureau avec une fenêtre avec vue sur un mur à l'extérieur. Une porte donnait accès à un bureau adjacent au surveillant du secteur. Je l'entendais parler, ce qui signifie qu'il nous entendait aussi...

Enfin, après chaque journée passée en prison, mise à part quelques-unes pour lesquelles le courage m'a manqué, je m'affairais à reconstituer, du début jusqu'à la fin, mes observations dans mon journal de terrain. En prenant soin d'inclure les heures de lunch passées auprès du personnel et les temps d'attente. Au court de cet exercice, j'inscrivais également mes réflexions, que je distinguais de la reconstitution en les encadrant de parenthèses. Ce qui fait qu'à la fin de mes quelques mois de terrain, je disposais d'une centaine de pages de notes et de transcriptions et j'avais également ramassé au passage des brochures et les différents papiers que l'on donnait lors des programmes.

Après ce petit encart, revenons à Kracauer et à sa méthodologie.

#### **4. Sociologie littéraire**

Kracauer n'était pas seulement un fin observateur, il était aussi écrivain de talent. Qualifié de « passeur entre littérature et sciences sociales » par Olivier Agard dans la préface du recueil *L'ornement de la masse* (2008[1963], 5), Kracauer s'éloigne de l'article scientifique que l'on connaît aujourd'hui et s'inspire plutôt de la forme littéraire, plus précisément celle du feuilleton<sup>33</sup>. S'il utilise parfois la fiction et fait parler des objets tel un piano dans le feuilleton *Le piano* (1995[1964]), chacun de ses essais a la fonction de rendre compte d'un phénomène social, et ce d'une manière qui stimule grandement l'imagination sociologique. Kracauer est un chercheur sans attache, ce qui lui permettait peut-être plus de liberté, tant dans la manière

---

<sup>33</sup> Où il serait peut-être mieux de dire que c'est la forme scientifique qui s'est éloignée des feuilletons (Thériault et Dion 2017).

de faire que dans la manière d'écrire. Il utilise souvent l'ironie. Même si elle laisse place à de l'ambiguïté, elle est pour lui un outil de transmission qu'il manie avec agilité et elle lui est également nécessaire à l'expression de sa posture. Kracauer maintient l'importance de poser son regard sur la réalité matérielle, tout en reconnaissant « l'existence d'un travail de construction et l'usage de techniques littéraires dans la représentation du matériel. Parlant de "montages" et de "mosaïques", il reconnaît le rôle essentiel de l'observateur comme assembleur de fragments de la réalité » (Thériault 2017, 4). Il faut avouer que les publications scientifiques d'aujourd'hui offrent une moins grande ouverture dans l'expression et le rendu des résultats. Selon Thériault, « cette forme hybride — alliant sociologie, littérature et reportage —, ainsi que les journaux qui la portaient, représente l'un des berceaux de la sociologie. Et cette idée [la] mène à croire que sa redécouverte recèle aujourd'hui un potentiel considérable pour la pensée et l'écriture sociologiques. » (2017, 1)

En effet, le feuilleton était un exercice de style populaire dans le premier tiers du XXe siècle. Mais qu'est-ce que le feuilleton aujourd'hui? Thériault nous en offre une définition

[...] le feuilleton peut se définir en regard de son impact sur les lecteurs, de ce que j'appellerais « l'effet feuilleton ». Imaginez un moment que vous lisez un court texte dans l'autobus. Peut-être ne le prenez-vous pas très au sérieux; après tout, il ne traite que d'observations, de matérialité, de petites choses. Mais voilà que vous sortez de l'autobus et que vous vous surprenez à y penser toute la journée, que vous en voyez l'objet partout autour de vous, que vous commencez à en parler — de ce blouson d'aviateur, ou de ce poème de Kästner, ou de cet autre objet futile sur lequel vous venez de lire. (Thériault 2017, 3)

Peu de feuilletonistes à la Kracauer écrivent dans nos quotidiens, mais on retrouve ici et là, quelques chroniqueuses radio qui selon moi, performent le feuilleton avec brio. Je pense par exemple à Catherine Éthier ou encore Manal Drissi. Si l'exercice de style s'accorde bien avec la chronique radiophonique, le feuilleton propose une structure qui s'agence particulièrement bien avec le travail ethnographique. Comme l'ont avancé Drake et al. (2015) « there is much that connects the craft of ethnography with the world of literature, and the ethnographer with the novelist » (2015,3). Selon Thériault, le feuilleton possède certains « traits récurrents [tels que] des observations de la vie quotidienne, de l'ironie, une posture empirique et critique, une pensée aphoristique à bonne distance des systèmes, une certaine désinvolture à l'égard de la théorie, des concepts et des définitions, une narration à la première personne du singulier. » (2017, 3)

Que ferait Kracauer s'il visitait une prison? Il est fort probable qu'il aurait écrit des feuillets empiriques, empreints d'ironie et attentifs aux détails du quotidien, afin de rendre visible aux yeux des lectrices et lecteurs et tangible à leur compréhension le quotidien de l'incarcération. C'est à cet exercice que je me suis prêté et qui vous sera présenté dans la seconde partie de ce mémoire.

## Partie 2. Les feuillets ethnographiques

### Chapitre 4. Le quotidien de femmes en prison

*I cannot imagine a place where one might stand and have a clearer view of concentrated disadvantage based on racial, class and gender inequality in the country than from inside the walls of a women's prison.*

**BETH RICHIE, FEMINIST ETHNOGRAPHS OF WOMAN IN PRISON**

#### Introduction

Qu'est-ce la prison? Que représente-t-elle au sein de notre société? La prison évoque souvent une image forte : un bâtiment austère, avec des portes et des fenêtres à barreaux, entouré de clôtures. Un lieu isolé où l'on enferme des « criminel·le·s ». Coexistant difficilement avec le voisinage, les prisons sont souvent bâties à l'abri des regards, puisqu'elles déforment le paysage (Combessie 1996). À moins d'être incarcéré·e ou d'y travailler, la réalité de la prison reste, pour la plupart d'entre nous, imaginée. Son intérieur avec de grands corridors dont les murs sont troués par de grandes portes métalliques donnant accès à de petites cellules où reposent — encastrés — un lit, un tabouret, une table, un lavabo et une cuvette. Si nous pouvons affirmer savoir ce qu'est une prison, c'est plutôt à cette image abstraite de la prison à laquelle nous nous référons. Elle fait partie de ces choses que l'on tient pour acquises. Elle hante nos récits d'enfance, ceux de policiers et de bandits et elle façonne notre conception de la justice. Elle représente souvent l'ultime moyen de réparation pour les victimes d'actes criminels. Mais qu'en est-il vraiment? Au-delà de ces images mentales et de quelques parcelles de réalité grappillées ici et là, dans les médias, les livres ou les biographies, elle reste un univers clos pour la plupart d'entre nous. Et il reste difficile de saisir ce qui s'y passe au quotidien.

Dans la série *Les Petites vendeuses vont au cinéma* (2008[1963/1927]), une série de courts feuillets dans lesquels Kracauer dresse un portrait de l'industrie du cinéma et plus largement de l'industrie culturelle. *Les Petites vendeuses vont au cinéma* (2008[1963/1927]), c'est un « petit album modèle » constitué de huit textes qui décrivent le scénario d'un film. Au fil de la lecture — pour paraphraser les mots de Nia Perivolaropoulou dans sa présentation

du livre *Les employés* — Kracauer explicite le caractère typique de chacune des trames narratives et de l'idéologie qui y est véhiculée (2012, XII). Malgré le titre, qui agace un peu tant il frôle avec la condescendance, Kracauer adresse plutôt sa critique à l'industrie, à l'idéologie capitaliste et aux forces sociales « qui colorent en rose les dispositifs les plus noirs et maquillent la rougeur » (2008[1963], 256). Les trames narratives de chaque film que décrit Kracauer, sont à l'image de « la vie [c'est-à-dire] une invention de ceux qui ont des moyens, que ceux qui n'en ont pas [les petites vendeuses] tentent d'imiter, de toute leur impuissance » (Kracauer 2008[1963], 261).

C'est à la manière de la série *Les Petites vendeuses vont au cinéma* (2008[1963/1927]) que cette deuxième partie du mémoire est constituée. Une série de feuilletons, dont les situations typiques ne manquent pourtant pas de spécificité propre à l'univers carcéral. Les six feuilletons « ne sont pas là pour illustrer une quelconque théorie [ils] constituent des cas exemplaires de la réalité » et tentent de « prendre la mesure d'une situation à peine entrevue jusqu'alors. » (Kracauer 2012[1930/1929], 3-4) Chaque feuilleton prend comme point de départ; une activité, un espace, un événement ou une rencontre. Ces points de départ constituent le contexte et les circonstances dans lesquels ils prennent place; ils sont le paysage d'arrière-plan, le *studium* (Barthes 1980) en opposition au *punctum*. Le *studium*

est une étendue, il a l'extension d'un champ, qu'[il] perçoit assez familièrement en fonction de mon savoir, de ma culture; ce champ peut être plus ou moins stylisé, plus ou moins réussi, selon l'art ou la chance du photographe, mais il renvoie toujours à une information classique. (1980, 48)

Ce qui me sert d'arrière-plan, ce sont pour la plupart des activités que l'on trouve aussi dans le quotidien de beaucoup de personnes non incarcérées : la chorale, la rédaction d'un journal, le travail à la buanderie, une classe de francisation et la fête de Noël ou encore des rencontres.

Individuellement, chaque feuilleton porte aussi en lui un ou des détails de surface. Ce sont ces détails qui parfois me hantaient à ma sortie, lorsque j'écrivais mon journal de terrain. Ce sont des détails qui ont, selon moi, une fonction de *punctum* : ils attirent le regard de la lectrice et du lecteur sur ce qui me semblait essentiel à une compréhension plus profonde du quotidien des femmes incarcérées.

Mis ensemble, les feuillets dressent un portrait de la vie quotidienne en prison afin de faire ressortir ce qui est typique : la méfiance dans les rapports, le dilemme des employé·e·s, la surresponsabilisation des femmes détenues, l'ennui, les possibilités d'exutoire et de rire, la solidarité, la dispute. Il s'agit de rendre visible une vie quotidienne encore très méconnue qui ne pourrait pas être dépeinte par des statistiques ou des entretiens.

## La cloche sonne, le temps passe

*Les institutions [totales] sont donc incompatibles avec cette structure de base de notre société qu'est le rapport travail-salaire.*

**ERVING GOFFMAN, ASILE**

Ce matin-là, il y avait une grève des employé·e·s de l'administration. Le piquetage étant interdit sur le terrain de la prison, les grévistes brandissaient leurs pancartes devant le bureau de poste, de l'autre côté de la rue... J'ai alors remarqué que je n'avais pratiquement jamais croisé les membres du personnel administratif à l'intérieur des murs. Les agentes et agents correctionnel·le·s étaient aussi en processus de négociation avec leur employeur. N'ayant pas le droit de grève, ils affichaient brassards, cocardes ou casquettes en guise de moyens de pression pendant l'exercice de leurs fonctions. En prison, les femmes aussi travaillent, du moins, celles qui en ont la « chance », puisqu'il n'y a pas plus qu'une cinquantaine de postes pour plus d'une centaine de femmes détenues.

\*\*\*

J'arrive dans le hall d'entrée et l'agente à l'accueil ne trouve pas mon nom sur le registre des visites autorisées aujourd'hui. À ce moment, cela fait déjà trois mois que je viens à la prison presque chaque semaine. Elle appelle l'agent de programmation : « Ça te dit-tu quelque chose, Sophie Coulombe? » Je n'entends pas sa réponse, mais celle de l'agente devant moi : « ben, c'est pas ma faute, moi je n'ai rien ici ». La faute des papiers perdus passe d'une classe d'employées et employés à une autre, l'agent de programmation accusant le personnel de l'accueil et *vice versa*. Je signe finalement le registre de présence, l'agente me donne un cadenas et une cocarde avec la mention « Invité ». Je range mes effets dans le casier : cellulaire, sac, cigarettes (je n'ai droit qu'à mon carnet de notes et mon crayon). N'ayant pas de poches, j'accroche la clé du casier à la cocarde et j'ai une petite pensée pour la petite clé souvent accrochée au cou ou au poignet des femmes<sup>34</sup>. Assise face aux casiers, j'attends sur un banc. Quelques minutes passent avant qu'on vienne à ma rencontre pour me conduire au bureau de Raymond, un membre du personnel affilié à la

---

<sup>34</sup> Voir Thériault et Coulombe (2017b).

Commission scolaire de Montréal<sup>35</sup>. J'avais croisé Raymond lors d'une activité à la chapelle de la prison et il m'avait alors suggéré de venir passer une journée sur les différents plateaux de travail de la prison. C'est donc à sa suggestion que j'ai passé la matinée à la buanderie et l'après-midi à la friperie.

Lorsque j'arrive à son bureau, Raymond me sourit, une boîte de beignes à la main. Nous redescendons ensemble dans le hall d'entrée afin que je puisse reprendre mon manteau, car nous devons marcher à l'extérieur pour nous rendre à la buanderie. En marchant au sous-sol de la prison pour aller rejoindre la porte menant à l'extérieur, Raymond m'avise qu'il fera une petite visite aux femmes travaillant à l'entretien ménager. Elles ne sont que deux, leurs principales tâches consistent à nettoyer les planchers des corridors de la prison ainsi que les différentes salles communes. C'est vendredi et Raymond a l'habitude d'acheter des beignes pour les travailleuses, qu'il nomme affectueusement les « travaillantes », et il voulait s'assurer d'en offrir à celles-ci. Après avoir discuté un peu avec les deux femmes, nous continuons notre chemin vers la buanderie. Il mentionne au passage que la distribution de beignes est une pratique critiquée par le personnel correctionnel et qu'il a dû insister afin qu'elle soit tolérée. À la prison, on ne peut pas apporter des choses de l'extérieur et les distribuer aux femmes, à part pour quelques exceptions comme les vêtements de la friperie.

Nous passons les portes de la buanderie où les femmes sont déjà au travail depuis 8 h 30. Il s'agit d'un véritable milieu de travail industriel, la prison sous-traitant des contrats de lavage, avec les hôpitaux notamment. Le bruit des machines est saisissant. Les femmes qui y travaillent sont en équipe et sont attirées à différents postes : le triage, le lavage, le séchage, le pliage et le repassage. L'horaire de travail est de 8 h 30 à 11 h et de 12 h à 14 h, et prévoit une pause-café de quinze minutes. Le salaire en est de 3,69 \$ de l'heure<sup>36</sup>. Malgré

---

<sup>35</sup> Les enseignantes et enseignants des cours de français, de mathématique, d'anglais et de francisation, de même que le personnel en intégration socioprofessionnelle de la prison, sont affiliés à la Commission scolaire de Montréal.

<sup>36</sup> La rémunération d'une personne incarcérée pour le travail exécuté en prison est fixée à 35 % du salaire minimum au Québec. Elle est donc passée à 3,93 \$ de l'heure le 1<sup>er</sup> mai 2017. (Voir la page sur le « Programme d'activités en milieu carcéral » du ministère de la Sécurité publique du Québec, au

les bas salaires, les postes à la buanderie sont convoités et il y a une liste d'attente. La plupart des femmes veulent travailler, non seulement pour amasser de l'argent pour la cantine, mais aussi parce que cela permet de faire « son temps » sans trop s'ennuyer.

Raymond et moi sommes debout, immobiles, proches des cabinets de toilette. Raymond parle beaucoup. Les membres du personnel ont l'habitude de se raconter : « Moi, je suis de cet avis »; « Moi, je préfère faire comme ça »; « Moi, je suis en désaccord avec... »; « Moi, je crois qu'il faut faire ainsi ». J'essaie d'écouter Raymond tout en observant les femmes au travail. Quelques bouts de discours sur la réhabilitation et la responsabilisation des femmes écorchent mes oreilles. Raymond affirme que, malgré tout, le crime est souvent une question de choix et les femmes doivent être responsabilisées. Il enchaîne sur les conflits de travail et c'est avec agacement qu'il affirme ne pas avoir le choix de se positionner, dans la majorité des cas, du côté du personnel. Il n'a pas le choix, ça semble catégorique, il risquerait trop. Ce n'est pas la première fois non plus que je perçois cette ambiguïté chez les membres du personnel : particulièrement entre les membres du personnel non correctionnel et les agentes et agents. Raymond s'est aussi mis à parler de ses projets de retraite : il rêve de la campagne, de s'éloigner de la civilisation. Dans sa voix, il y a quelque chose qui m'échappe, une amertume peut-être. Peut-être se sent-il coincé; j'aurais pu lui demander, mais je m'affaire à observer les femmes et le laisse dans ses réflexions. Les femmes travaillent tout en discutant. Elles enchaînent de manière minutieuse les pliages de jaquettes d'hôpital, de draps et de serviettes. Il y a tellement de bruit que j'entends à peine ce qu'elles se disent. Je m'installe à une table et les femmes me montrent fièrement la technique de pliage de chaque vêtement, elles insistent sur la précision, tous les coins pliés doivent être parfaitement alignés. Je plie en silence, les femmes discutent à voix basse, je les entends s'interpeller souvent par des petits noms : « *babe* », « chérie », « ma belle ».

C'est l'heure de la pause-café. Visiblement heureuses d'avoir aujourd'hui un beigne pour collation, les femmes remercient Raymond. Comme dans beaucoup de milieux de travail, les femmes se rassemblent autour de la machine à café. Nous enchaînons les sujets

---

[www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/reinsertion-sociale/programmes-services-activites/activites-milieu-carceral.html](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/reinsertion-sociale/programmes-services-activites/activites-milieu-carceral.html) [consultée le 4 septembre 2017]).

de discussion : quel est notre beigne préféré? L'hiver approche. Que mange-t-on pour dîner? Que feront-elles à leur sortie de prison? Rares sont les moments de silence. Nous discutons aussi d'emplois : l'une des femmes, dans la jeune vingtaine, parle fièrement de ses talents musicaux et se tarde de retrouver son ordinateur pour créer à nouveau de la musique. La femme à sa droite réagit et lui répond la voix un peu cassée : « Ouin, tu as de la chance, moi j'ai tout tout tout perdu depuis mon incarcération. » Les femmes témoignent un court moment d'empathie, puis la discussion repart sur un autre sujet. À la différence de certaines conversations de bureau qui peuvent rester très superficielles, les discussions entre les femmes en prison sont souvent déconcertantes : on y retrouve une sorte d'authenticité et de spontanéité faisant que des sujets aussi légers que la saveur préférée de la crème glacée ou le film que l'on a écouté hier peuvent s'entremêler à des sujets difficiles tels que la perte de la garde d'un enfant ou la violence d'un mari.

La cloche sonne, c'est l'heure de reprendre le travail. C'est parti pour une heure et demie de pliage. Sur la table, les jaquettes et les serviettes s'empilent à une vitesse impressionnante. Une des femmes fredonne et, tranquillement, d'autres l'accompagnent. Raymond et une femme discutent. Comme il est de l'autre côté de la table, je ne les entends pas très bien, mais – en les observant – j'ai l'impression que les femmes voient en lui un allié.

Il est 11 h, c'est l'heure du dîner. Les femmes s'entassent devant la porte de sortie. En passant devant le bureau de l'agente de supervision, je remarque au mur, à l'intérieur, des outils ayant tous en commun la particularité d'être coupants : ciseaux, couteaux à lame rétractable, cisailles, coupe-boulons, pinces à couper. Toutes ces lames mises à l'abri rappellent le lieu où nous nous trouvons. Dehors, nous marchons en file sur un petit chemin asphalté. À la rentrée dans le bâtiment principal, Raymond fait le décompte et, dans un petit moment d'inattention, il m'inclut dans son total. Les femmes rient, font quelques blagues à Raymond et me disent de faire attention pour ne pas rester « pognée » ici.

Mis à part une femme qui attend pour parler à Raymond, les autres se dirigent vers leur secteur respectif où elles prennent leurs repas. Seul le personnel mange à la cafétéria,

les femmes mangeant dans l'aire commune de leur secteur<sup>37</sup>. J'attends Raymond dans le couloir. Dans le secteur d'à côté, les femmes se servent à manger. Ce sont elles qui font le service et apportent les charriots remplis de plateaux de repas. Ensuite, chaque table du secteur est appelée à venir chercher son repas. Les femmes du secteur me regardent un peu de travers; je me rends compte que je les observe derrière la vitre... Je souris bêtement et détourne le regard. Nous nous dirigeons finalement vers la cafétéria des employées et employés pour le dîner. Je suis assise avec Raymond et d'autres membres du personnel. Nous discutons recettes, décoration intérieure et films. L'amatrice de cinéma que je suis se joint à la conversation un instant, mais les uniformes qui m'entourent me ramènent rapidement à la réalité, à celles qui mangent de l'autre côté de ces murs, à celles qui sont enfermées. Et, pour ajouter à l'ironie de la situation, nous discutons du film *Shawshank Redemption*...

Raymond et moi avons convenu que je passerais l'après-midi à la friperie. Le repas terminé, Raymond et moi montons donc à l'étage pour ouvrir la petite pièce où les vêtements sont entreposés. Raymond appelle les secteurs des deux femmes qui travaillent à la friperie afin d'aviser qu'elles peuvent nous rejoindre. La friperie est une toute petite pièce de la superficie d'une chambre à coucher, avec un petit local attenant où se trouvent des vêtements et des accessoires entassés dans des sacs. Tous les murs du local principal sont couverts d'étagères grimpant jusqu'au plafond. Au centre, il y a deux paniers de triage en métal et une table. Le travail consiste à trier les vêtements : « ce qui passe » et « ce qui ne passe pas ». Les camisoles à bretelles « spaghetti », les vêtements trop transparents ou trop « suggestifs », les vêtements à capuchon et, bien évidemment, les vêtements trop usés ou tachés ne « passent pas ». Ensuite, les femmes doivent écheler les étagères pour poser le linge dessus; pour l'instant, il est placé par tailles et types : chandails chauds, t-shirts, pantalons, jeans, pyjamas.

Les femmes arrivent. Lyne, début cinquantaine, termine son séjour la semaine

---

<sup>37</sup> Chaque aire commune est équipée de tables, de chaises, d'armoires, d'un micro-onde et d'un réfrigérateur. Les femmes appellent souvent cette zone la « cuisine ». On y trouve également un téléviseur. Un seul secteur de la prison n'est pas équipé ainsi, celui destiné aux personnes souffrant de troubles de santé mentale. Il est à noter que certaines femmes préfèrent manger dans leur cellule.

prochaine et Sandra, début trentaine, vient de commencer son travail à la friperie. Je leur serre la main et me présente. Lyne me lance un bonjour un peu sec. Je lui mentionne que nous nous sommes croisées au Café pasto la semaine dernière et elle me répond tout aussi sèchement : « Peut-être, je ne sais pas, on est tellement ici... » Sa réponse me fait sourire; je lui précise que je suis l'étudiante chercheuse qui travaille sur le quotidien en prison et elle éclate soudainement de rire : « Je pensais que tu étais une des filles. » Son attitude à mon égard change du tout au tout et elle semble heureuse de m'expliquer le fonctionnement de la friperie.

Le local adjacent à la friperie est situé juste à côté d'un étroit passage qui mène au sous-sol, aux salles de classe. Des femmes reviennent tout juste de l'école. Une d'entre elles — elle me semble très jeune et a une ecchymose à l'œil droit — s'arrête et explique à Raymond qu'elle s'est fait « briser » son linge dans son secteur. Après une hésitation marquée, Raymond accepte qu'elle prenne de nouveaux vêtements — je me demande si ma présence a eu une influence sur sa décision. La jeune femme, en se faisant aider par Lyne et Sandra, choisit quelques morceaux, insiste pour en prendre plus, n'obtient pas l'approbation, remercie Raymond et les deux femmes pour ensuite repartir. Raymond téléphone au secteur de la jeune femme afin d'aviser qu'elle a été autorisée à prendre des vêtements. Lors de cet appel téléphonique, Lyne m'explique l'histoire des vêtements endommagés et de l'ecchymose. Elle me raconte que la jeune femme serait kleptomane et déroberait « tout » dans le secteur, « même le pain! », me précise Sandra. Des femmes ont voulu lui donner une leçon et... La violence entre les femmes est omniprésente en prison. Les femmes m'ont souvent dit qu'il était quand même rare qu'elle soit exprimée par des coups, mais cela arrive. Lyne ajoute que la jeune femme à l'ecchymose le méritait; à ses mots, Raymond fronce les sourcils. Elle se reprend aussitôt en disant que c'est faux, que personne ne le mérite et, qu'en plus, elle est malade.

Le travail reprend son cours. À tour de rôle, des femmes qui avaient pris rendez-vous viennent sélectionner quelques morceaux de vêtements et les deux travailleuses les conseillent avec sérieux. La plupart des femmes insistent pour avoir quelques morceaux de plus, mais le règlement n'autorise la possession que de 34 articles et les échanges ne sont

possibles que deux fois par année<sup>38</sup>. Il est bientôt 14 h et la friperie va fermer. Pour ces femmes, tant celles de la buanderie que de la friperie, mais aussi pour celles qui travaillent à l'entretien ménager ou à la cuisine et celles qui vont à l'école, le congé de fin de semaine arrive. Pour la plupart d'entre nous à l'extérieur de la prison, la fin de semaine est le moment privilégié pour reprendre son souffle et faire des activités récréatives. Pour les femmes en prison, il s'agit plutôt d'un moment de désœuvrement. Au fond, elles rejoignent celles qui n'ont pas la « chance » de travailler ou d'aller à l'école, faute de place, et qui, la semaine durant, cherchent par tous les moyens à passer le temps.

\*\*\*

À ma sortie, les grévistes n'étaient plus là. Cela m'a fait penser qu'il est certain que les revendications des femmes pour avoir plus d'emplois, plus d'activités et d'occupations en prison resteront pour leur part non entendues. En effet, il est peu probable qu'une grève ou d'autres moyens de pression soient tolérés, ni par l'institution, ni par celles et ceux-là mêmes qui, ce matin, revendiquaient de meilleures conditions de travail.

---

<sup>38</sup> Parmi ces 34 articles, les femmes ont droit à quatre hauts (chandails) et quatre bas (pantalons).

## La chorale, « l'existoire »

*J'ai besoin, j'ai personne. Mon être dégringole. Tous mes sens  
m'abandonnent. Je sais pas si j'ai peur*

**CLAUDE DUBOIS**

À la prison, le vendredi après-midi, il y a la chorale. C'est une activité qui semble hors du temps. Les chansons, chantées encore et encore au fil des semaines, semblent servir d'exutoire pour crier sa vie, son existence, son histoire, à qui veut bien l'entendre (dans la chapelle)<sup>39</sup>. C'est aussi un moment de grandes émotions partagées entre les femmes et peut-être même l'expression d'une certaine solidarité.

\*\*\*

Il est 14h00. À mon arrivée à la chapelle, les chaises sont déjà placées, l'animateur attend, les cahiers de chansons dans les mains, à l'entrée. J'en prends un et choisis une place à l'arrière. En un bref moment, la salle se remplit. Bourdonnement : les femmes se saluent, s'embrassent, s'étreignent. Certaines femmes semblent se connaître, elles échangent des regards de complicité, tandis que d'autres semblent plutôt seules. Dans le coin droit, un petit groupe de femmes autochtones s'entassent. Je ne les vois que très rarement; en fait, la chorale est – avec le cours de francisation et les conférences – l'une des activités dans lesquelles j'ai croisé des femmes autochtones. Il y a une trentaine de chaises et elles sont toutes prises, la chorale suscite une grande participation.

L'animateur demande qui aura l'honneur de choisir la première chanson. Les femmes lèvent leurs mains en bougeant sur leur chaise, insistant pour que l'animateur les repère. Ce n'est pas une chorale ordinaire. Il s'agit en fait d'une forme de karaoké : les femmes choisissent à tour de rôle une chanson et l'animateur en fait jouer la version instrumentale tout en guidant le rythme comme le ferait un chef de chœur. Il sélectionne alors une femme qui choisit la chanson d'Annie Villeneuve, *Les Anges qui passent* et c'est parti! Si la plupart des femmes se donnent à plein poumon, d'autres chantent doucement, de manière

---

<sup>39</sup> Existence, histoire, exutoire : « L'existoire » est une expression du chanteur Richard Desjardins utilisée comme titre d'un de ses albums et dont l'interprétation reste ouverte.

pratiquement inaudible. Derrière, quelques femmes, qui me semblent plus jeunes, ne chantent pas du tout. Elles rigolent entre elles et roulent les yeux avec une certaine arrogance. Pourquoi venir à une activité si ce n'est pas pour y participer, voire pour mépriser celles qui y participent me suis-je demandée? De leur côté, les femmes inuits et autochtones rient entre elles également. Cela ne semble pas déranger celles qui se donnent à cœur joie. Aussitôt la chanson terminée, les femmes ont déjà le bras levé, tentant, tant bien que mal, d'être la prochaine à choisir la chanson qu'elles vocaliseront en cœur.

La chorale se poursuit avec la chanson d'Éric Lapointe intitulée *Jusqu'au bout*. Le chant d'une femme en particulier se distingue, c'est elle qui a choisi cette chanson. Assises dans la rangée du milieu, les femmes autour d'elle jouent un rôle de soutien, elles chantent tout bas, telles des choristes. La protagoniste principale se met à pleurer et entame le refrain d'une voix puissante : « Jusqu'au bout j'ai choisi, le ciel de mes combats, et quel qu'en soit le prix, quitte à payer de ma vie, jusqu'au bout je serai moi. » J'entends un commentaire derrière moi : « C'est notre Ginette Reno! » Subtilement, des larmes ruissèlent sur le visage de quelques femmes et des épaules se mettent à suivre la cadence du souffle court d'une personne qui pleure. Les paroles du rocker résonnent entre les murs de la chapelle de la prison et me disent qu'il y a dans cette chanson ou dans ce chanteur un je ne sais quoi que les femmes partagent et qui m'échappe. À la fin de la chanson, des sifflements et applaudissements retentissent.

Les femmes reprennent leur souffle, elles essuient leurs larmes et enchaînent avec une chanson de Claude Dubois, *Si Dieu existe*. Et voilà que les larmes repartent de plus belle! La boîte de mouchoirs circule entre les rangées et, de ma position, je vois des mains frotter le dos d'une voisine, des têtes se pencher sur l'épaule d'une amie. L'animateur fait signe à deux femmes démontrant une promiscuité évidente de se séparer. Dans ces moments d'émotions, mais aussi dans d'autres contextes parfois moins propices, certaines femmes exposent aux regards des autres leurs affections, parfois de manière subtile, mais parfois pas du tout. L'animateur n'en fait pas un cas, mais il sait bien que les démonstrations de tendresse et d'affection ne sont pas permises en prison et il n'a pas d'autres choix, j'imagine, que de faire respecter les règles.

Sur le « fade out » des dernières notes de guitare de la chanson de Claude Dubois, une querelle entre deux femmes attire l'attention. La chanson *La Bamba* allait à commencer à

jouer et une femme ne semblait pas heureuse du choix. Une autre s'écrie que si elle n'est pas contente de la chanson, elle n'a qu'à rester dans son secteur; l'autre lui répond que ce n'est pas à elle de la réprimander et que la chorale ne lui appartient pas. D'autres femmes autour appellent au calme en leur demandant de ne pas gâcher ce moment qui est aussi le leur. L'animateur, les yeux approbateurs envers celles qui s'autodisciplinaient et l'air habitué à ce genre de situation, fait un signe de la main afin que la chanson reprenne. L'air joyeux transforme l'atmosphère et des rires se font entendre. Certaines femmes se lèvent pour danser. C'est ainsi que l'heure passe, au fil des chansons.

Les femmes enchaînent la dernière chanson, *Imagine* de John Lennon. Petit instant de solidarité, voire de sollicitude, certaines femmes se balancent en se tenant les épaules. Bien sûr, certaines roulent encore des yeux et ne bougent pas d'un poil. C'est la dernière chanson, la seule en anglais, et, cette fois, quelques femmes inuits et autochtones chantent un peu. Les voix semblent s'harmoniser davantage, comme s'il y avait une volonté de bien terminer.

Enfin, l'animateur annonce maintenant qu'il reprend les cahiers et une femme m'offre gentiment de prendre le mien au passage, mais l'animateur lui rappelle qu'elle ne peut pas. Un peu surprise, je reprends le cahier pour le redonner presque aussitôt et une femme me dit alors à l'oreille que « c'est comme ça qu'il ne faut pas poser de question ici, car ça ne sert à rien ». Je n'ai pas eu le temps de voir la femme qui m'adressait la parole qu'elle était aussitôt partie. La fin de la chorale, comme celle de beaucoup d'activités, se passe en un instant éclair : à un moment la chapelle est pleine et, d'un seul coup, elle se trouve vide.

\*\*\*

Une heure, c'est si vite passé, me dis-je. Une femme, Angélique, que j'ai rencontrée à la chorale et que j'ai interviewée plus tard me confiera qu'« il n'y a pas grand-chose » comme activités qui permettent simplement de te faire du bien, dans le moment présent, non pas comme une thérapie ou un programme. Pour Angélique, la chorale est une activité « où est-ce que tu oublies ». J'ajouterais qu'elle permet de créer des liens et d'exprimer des émotions librement. « Mais c'est comme une heure, dans 7 jours [...], mais c'est pas assez. » (Angélique, 7 janvier 2016)

## La création d'un journal « positif »

*Tu ris... tu rigoles... ou tu dégringoles...!*

**GERTRUDE MILLAIRE**

Le milieu carcéral est souvent dépeint comme étant terne et triste : du béton gris, des barreaux, des murs beiges, des gens qui hurlent... Évidemment, l'incarcération n'est pas un moment de bonheur. Cependant, dans le quotidien, il y a des moments de plaisir et de complicité. Heureusement, le sens de l'humour et de la répartie ne disparaît pas une fois entre les murs! Ces moments de plaisir permettent la création de liens basés sur des échanges positifs. « La création d'un journal "positif" » partage un de ces moments où le drame et le rire se côtoient pour faire bon ménage.

\*\*\*

Il est 13h00. Je reviens tout juste de dîner avec le personnel. Accompagnée d'un agent correctionnel, je me dirige vers un local dans lequel les femmes sont en pleine séance de rédaction de la première édition du journal des détenues, *Le Nôtre*. Nous sommes au sous-sol de la prison, dans un petit local qui s'apparente à une salle de classe du secondaire, grillages aux fenêtres en plus. C'est ici que la plupart des classes se déroulent : mathématique, anglais, français et francisation, mais aussi des activités et programmes de réinsertion sociale : programme de « bienvenue » et de préparation à la sortie de prison, ou encore des séances d'informations sur différents organismes ou ressources de l'extérieur. D'autres programmes ont lieu dans une salle au premier étage, la « salle disco » qui n'a de disco que la boule en miroir accrochée au plafond, témoignant d'une époque de soirées de danse révolue.

Anne-Marie, l'animatrice de l'atelier, est assise derrière un bureau. Elle semble à l'aise, elle est souriante. Elle explique les étapes restantes à la production du journal aux femmes présentes. Si elles étaient plus nombreuses au début, elles ne sont aujourd'hui que trois : Susanne, Lise et Josée. Les deux premières sont dans la cinquantaine, la troisième fin trentaine. Les trois ont eu des incarcérations dans le passé. Anne-Marie leur présente la première version du journal qu'elle a mis en page en suivant leurs conseils. Les femmes sont impressionnées et semblent très satisfaites du résultat. Elles aiment particulièrement le logo créé par une des leurs. Si elles sont accompagnées par Anne-Marie, les femmes sont

responsables des décisions relatives au contenu et à la mise en page. En effet, elles écrivent elles-mêmes les textes : des poèmes, des recettes, des conseils (pratiques), des témoignages. Elles annoncent justement à Anne-Marie qu'elles ont trouvé une volontaire pour un témoignage, une femme inuite qui racontera des anecdotes liées à sa culture. Elles précisent qu'il sera écrit en inuktitut et traduit en français et que les deux versions seront publiées dans le journal. Susanne m'explique pourquoi elles étaient plus nombreuses au début de l'atelier : c'est que la plupart ont été exclues, par les femmes elles-mêmes, en raison de leur « chialage chronique ». Lise renchérit, spécifiant que le « chialage » fait partie du quotidien en prison et qu'elles avaient envie d'un journal positif. Si certaines ont été exclues, d'autres ont quitté par elles-mêmes soit par désintérêt, soit elles ont simplement terminé leur sentence. L'ambiance de l'activité reflète cette décision de « journal positif ». Les femmes me semblent décontractées, enthousiastes et les discussions vont bon train.

Elles regardent où elles en sont et se chamaillent sur l'ordre de parution des textes. L'une croit que les mots de remerciements devraient se trouver au début, d'autres plutôt à la fin; finalement, elles parviennent à un consensus : ce sera au début. Les discussions sont animées et ponctuées de rires. En effet, les femmes ont décidé de remercier l'agent de programme ayant donné son aval pour le projet du journal entre autres pour la confiance accordée et son travail en général. « Ce n'est pas tout le monde qu'on peut remercier ici, alors si on peut, on va le faire! » dit Susanne. Elles enchaînent sur la section des poèmes. Susanne demande aux femmes de l'aider avec un poème qu'elle compose, un poème d'anticipation de sa sortie de prison qui approche, bien qu'il ne s'agisse pas de sa première sortie... Il lui manque une phrase pour la fin. Les femmes lancent l'une après l'autre des phrases qui riment avec celles qui précèdent, toutes plus drôles les unes que les autres. Elles rient de bon cœur.

Dans ce petit moment de frénésie passagère, typique au milieu carcéral selon mes observations et le témoignage de plusieurs femmes incarcérées, Susanne s'emporte un peu et fait une envolée lyrique sur la jeunesse. Elle explique qu'avant, dans sa jeunesse, les femmes qui étaient incarcérées étaient dans les « Hells pis toutes » et que c'était des vraies « tough » et que les jeunes respectaient les plus âgées. Aujourd'hui, selon elle, il ne règnerait plus de respect. À ce moment-là, elle se lève pour imiter la démarche des jeunes et déclare « mais là, elles ont la casquette sur l'côté et les culottes à terre et elles font "Yo! Yo! Yo!" »

Nous esclavons de rire. Les trois femmes s'emportent et se lancent quelques blagues sur les jeunes, sur les « chialeuses » et, bien sûr, on peut s'en douter, écorchent l'humanité des agentes et agents au passage.

Je retrouve ces moments de discussions déconcertantes où les sujets basculent entre banalités et souffrances en l'espace de quelques secondes. Alors que nous étions en train de reprendre notre souffle de ce petit moment d'euphorie, Susanne se rassoit et ne rit plus du tout. Son visage affiche une expression réflexive : « Dans le fond, je ne "fit" plus ici » déclare-t-elle comme si s'adressant à elle-même. Lise lui répond tout de même : « ben c'est peut-être mieux de même, non? » Susanne reste pensive un moment puis s'adresse à Lise d'un ton qui me semble artificiellement joyeux : « Ouin, vaut mieux en rire qu'en pleurer, n'est-ce pas Lise? ». Ce à quoi Lise répond d'un air triste : « Ouin, parce que t'sais, c'est vrai que c'est triste ici, il y en a qui crient la nuit, j'ai commencé à avoir des douleurs à l'estomac tellement c'est triste ». Un court silence s'installe.

C'est Josée qui rompt le silence en premier. Elle n'avait pas beaucoup parlé depuis le début de l'atelier. Elle confie se sentir un « un peu bizarre » aujourd'hui, un peu comme si elle était sous l'effet d'une drogue. Elle raconte que, la semaine dernière, elle a été hospitalisée en raison d'une réaction à un traitement à la méthadone. Depuis, elle est toujours sur la méthadone, mais elle continue à ne pas se sentir très bien. Susanne lui dit que son traitement « c'est de la merde! », qu'elle ne devrait pas prendre la méthadone; elle croit que, lorsqu'elle sortira, le traitement la mènera à récidiver. Josée répond d'un ton découragé qu'elle le craint. Un silence s'installe à nouveau. La pause-café approche et Lise tente désespérément de changer l'ambiance installée depuis quelques minutes. Elle demande aux femmes ce qu'elles pensent des conseils qu'elle a prodigués pour le journal. Ce sont des conseils sur « le quotidien en prison », par exemple « Que faire lorsqu'on ne peut pas dormir dû à la chaleur? » Susanne, Josée et Anne-Marie ne trouvent rien à redire, elles trouvent les conseils parfaits. À ce moment, une femme arrive avec la machine à café, c'est la pause.

Pendant que les femmes boivent leurs xièmes cafés — aussi appelé le sérum de vie par Sacha, tant les femmes carburent à ce liquide —, je discute avec l'animatrice. Elle me dit apprécier beaucoup sa première expérience auprès des femmes incarcérées. À mon souvenir, elle est enseignante en littérature, mais je n'en suis plus certaine. Elle me confie qu'une des premières choses qu'elle a remarquées chez les femmes, c'est l'authenticité,

voire une certaine impudeur. Non pas qu'elle en ait été choquée, mais plutôt surprise. Pour concrétiser son propos, elle me lancera cette phrase qui m'a fait pouffer de rire instantanément : « Ça ne fait même pas deux minutes que je les connais et déjà elles me parlent de leurs vagins! » J'ai compris ce qu'elle voulait dire, cela faisait écho à mon expérience passée en intervention. La pause-café se termine, nous reprenons nos places dans la salle de classe.

Pendant qu'Anne-Marie donne des conseils à Lise afin de soulager ses douleurs à l'estomac, Josée et Susanne discutent de relations amoureuses en prison. Curieuse, Lise se joindra à la conversation, laissant en plan Anne-Marie. En fait, c'est comme si soudainement l'animatrice et moi étions invisibles, les femmes parlent entre elles à demi-voix d'un cas particulier :

Lise — « Je pense qu'elles sont les deux au secteur B2. »

Susanne — « Bin non, il y en a une qui est rendue au max! »

Lise — « Ah, ben oui, OK. »

Josée — « Ça va plutôt mal, ça va péter quand elle va revenir en population générale. »

Lise : « Comment ça? »

Susanne — « Ben, elle s'est amourachée pas à peu près; pis, dans le fond, l'autre elle a une nouvelle blonde déjà, quand elle va voir qu'elle a fait exprès de faire des conneries pour rester en dedans, parce qu'elle est dépendante affective et que l'autre s'en criss, ça va pas être beau! »

Lise — « Ouin, le soir qu'elle va revenir, on va mal dormir...! »

Les femmes éclatent d'un rire complice. Susanne dit à Lise qu'elle a une drôle de « bette », une « bette » sympathique, qu'elle est attachante. Lise sourit, mais ne répond rien, un peu comme si ce compliment la gênait. Josée revient sur les relations amoureuses : « Quand je suis venue, il y a huit ans, c'était ben plus lousse; moi, j'avais une blonde en dedans à l'époque et lors des partys dans la salle disco, on pouvait se bécoter pis personne n'intervenait ». Plusieurs femmes, et aussi des membres du personnel, m'ont parlé de cet enjeu que représente l'intimité entre les femmes détenues. Chacune et chacun y vont de leurs explications : ce n'est pas l'endroit pour ce genre de choses; c'est indécent; ça créer des conflits; c'est que les femmes risquent d'être une mauvaise influence l'une pour l'autre. Si l'arrêt d'une séance de « bécotage » peut être raconté comme un exploit par des membres du personnel, fiers de faire respecter les règlements ou leur autorité, d'autres membres du

personnel sont moins à l'aise – pour eux, il s'agit encore une fois d'un dilemme.

L'animatrice ramène délicatement les discussions sur le journal. Elle rappelle qu'il y a toujours un espace vide à combler dans le journal et que le temps a vite passé, il ne reste que quelques minutes avant la fin de l'activité. Les femmes délibèrent : ce pourraient être une autre recette, un poème ou encore des pensées religieuses pour celles qui sont catholiques, précise Lise. L'idée des pensées religieuses ne fait pas l'unanimité, Susanne affirmant qu'il n'y pas juste des femmes catholiques et qu'il faut que le journal soit inclusif. Susanne revient sur les relations amoureuses et dit qu'il serait intéressant de parler de ce sujet, mais Josée est d'avis que la direction ne leur permettra pas de le faire. Susanne revient à la charge et dit que cela pourrait être fait de manière rigolote, l'animatrice aime bien l'idée. Susanne renchérit : « oui, on pourrait parler des rapports... », mais Anne-Marie affirme qu'il serait plutôt préférable de parler de relations pour éviter la confusion. Susanne, le sourire en coin, continue sur sa lancée : « on pourrait parler des relations... », « sexuelles! » s'exclame Lise et Susanne qui répond « c'est ça! » Tout le monde pouffe de rire! Les femmes s'entendent finalement pour sur l'ajout d'un espace *courrier du cœur* anonyme. L'heure de la fin est arrivée, les femmes sont appelées vers leur secteur pour le décompte avant la sortie de cour.

\*\*\*

À ma connaissance, ce journal sera la seule et unique édition, du moins pour l'instant. Comme beaucoup d'activités ou de programme en prison, plusieurs ne réussissent pas à traverser le temps, soit par manque de financement ou de personnel, mais aussi par manque de participation.

## Les femmes autochtones : trois situations

*Si aujourd'hui nous allons en prison, cela provient plus de la culture des Blancs.*

### **AN ANTANE KAPESH, JE SUIS UNE MAUDITE SAUVAGESSE**

Des mois d'observation s'étaient écoulés lorsque j'ai remarqué que je ne croisais que très peu de femmes autochtones lors des activités offertes à la prison. Je ne les ai croisées qu'au cours de francisation, dans deux conférences données le soir au gymnase et à la chapelle lors des Cafés-Pastos et de la chorale. Que signifiait cette absence? Une femme des six femmes que j'ai interviewées est autochtone. Elle se nomme Chelsie et c'est elle qui m'a éclairée, lors d'un entretien individuel, sur le quotidien des femmes autochtones incarcérées. Dans ce feuilleton, trois situations sont détaillées : le cours de francisation, l'entretien et deux activités collectives.

\*\*\*

#### *Le cours de francisation*

Je suis assise dans la classe, avec l'enseignante, Tania, qui doit avoir la fin vingtaine. Nous sommes mardi, il est 8h30. Nous attendons l'arrivée des femmes. Cela fait un mois que le déménagement a eu lieu. Nous sommes au nouvel établissement et des travaux de rénovation sont en cours.

Les femmes arrivent dans la salle, traînant leurs semelles sur le plancher, le vacarme des travaux en trame de fond. Elles sont pour la majorité autochtones, inuites, racisées et allophones. Lorsque chacune d'elle est assise à sa place, je me présente et en profite pour dire que je suis à la recherche de participante pour des entretiens individuels. Des chuchotements s'élèvent dans la salle. Une des femmes inuites, que j'appellerai Ann, me demande si j'offre de l'argent pour la participation à un entretien. La question me déroute, c'est la première fois qu'une femme me le demande si directement. Lorsque je lui réponds par la négative, elle rit en disant « so why you think we'll participate ? » Elle marmonne autre chose, les femmes autour d'elle rient à leur tour. Le murmure de ses paroles fait écho dans ma tête, je retourne m'asseoir, embarrassée. Cela m'amène à penser aux relations entre blancs et nations autochtones. Seront-elles à jamais irréconciliables? Le nombre de

recherches dont elles ont été l'objet (et non sujet) ne doit pas donner envie de participer ou non à un projet comme le mien. Mais, assise au pupitre derrière le mien, sourire aux lèvres se trouve Chelsie. Une jeune femme de la nation crie, qui me chuchote : « nice to meet you ».

Le cours commence. Je me sens projetée dans une classe du secondaire : les pupitres, le tableau, les élèves attentives, mais pas trop. Des murmures entendus ici et là, alors que l'enseignante lit une dictée. Je me plie à l'exercice. Chelsie, sourire complice aux lèvres, me demande tout bas les réponses, je lui montre discrètement ma feuille. Elle constate qu'elle a fait quelques erreurs et se met à rire la main au visage, gênée. Je ris à mon tour en me tournant vers l'enseignante qui nous regarde avec un air un peu réprobateur, mais sourire en coin. Le marteau piqueur et les autres outils continuent leur tintamarre. La dictée se fait presque inaudible et les femmes se plaignent des conditions d'apprentissage. La correction de la dictée terminée, la pause arrive. Chelsie, Ann et d'autres femmes autochtones se rassemblent pour discuter. Ann est enceinte de plus de sept mois, elle espère pouvoir sortir de prison avant son accouchement. Distracte par une autre conversation entre l'enseignante et une femme, je ne capterai pas ce qui se passera par la suite, mais j'entendrai Ann accuser deux femmes blanches au fond de la salle de racisme. Les femmes accusées se défendront en l'insultant et Ann marmonna quelque chose sur la couleur de leur peau. Elles s'insultent un moment en proférant des « shut up ». Puis elles finissent par ne plus s'adresser la parole. Ann soupire et me regarde du coin de l'œil, l'air amusé. Chelsie se rapproche de moi et, comme pour me rassurer, me dit tout bas que ces situations sont typiques en prison. Si je n'ai pu entendre ce qui avait provoqué cet accrochage, ce dernier faisait tout de même écho aux propos racistes envers les autochtones si souvent entendus lors de mes entretiens ou lors de discussions informelles.

La pause-café se termine, les femmes retournent à leur place. Elles sont d'ailleurs réparties dans la classe en fonction de leur appartenance « ethnique ». Elles le font d'elles-mêmes. Les participantes se disciplinent à l'apprentissage de la syntaxe et de la grammaire, certaines semblent y mettre plus de cœur que d'autres. L'enseignante pose quelques questions et plusieurs mains se lèvent. Tania connaît tous les noms.

Enfin, les claquements du fer et du béton auront eu raison de la patience de l'enseignante et des femmes. Le cours se termine par un mal de tête collectif.

## *Chelsie*

Chelsie arrive dans le petit bureau au sous-sol, dans le secteur des classes. Je l'attendais depuis un moment déjà. Elle affiche le même sourire que lors de notre rencontre au cours de francisation quelques jours plus tôt. Nous discutons un peu. Chelsie a 23 ans et elle termine son séjour dans trois jours. Elle a un fils qui l'attend impatiemment à la maison. Leur dernier appel téléphonique remonte à une semaine environ, pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Elle aurait aimé être auprès de lui, mais elle n'avait pas réussi à obtenir sa libération conditionnelle pour l'occasion. Comme je l'ai fait avec toutes les femmes, j'ai demandé à Chelsie de me décrire la journée d'hier, du lever jusqu'au coucher.

Elle me parle du lever qui semble toujours se passer en catastrophe, et particulièrement la matinée d'hier : « I was standing by the toaster and [two girls] were both saying remarks back at each other and then Alexandra grab the hair [of the other] and then try to punch her, keep her to the ground, but Joe was... she had a ceasure. » (15 avril 2016) Elle me raconte que les deux femmes se sont battues pour une histoire de bouteille de Pepsi volée. Elle précise cependant que ça n'arrive pas tous les jours, mais qu'il y a beaucoup de disputes. Lorsque les disputes mènent à la bataille, toutes les femmes du secteur sont confinées à leur cellule. Je demande à Chelsie si elle est seule dans sa cellule. Elle me parle alors de sa nouvelle colocataire et d'un genre de situations qui survient fréquemment :

my coloc got switched yesterday, because an Inuit and a White person where having hum... difficulties to see eye to eye, yeah something about the toilet. I know why now because she is having withdrawal from alcohol, so she is always on the toilet, the Inuit. So they changed her to my cell and they took the White woman from my cell and they put her White to White. (Chelsie, 15 avril 2016)

Dans le quotidien d'une jeune femme autochtone incarcérée, qu'est-ce qu'évoque cette expression utilisée par Chelsie « White to White »? Elle fait notamment écho à la division des tables lors des heures de repas : « we are getting our lunch and sit on the tables that they are numbered 1 to 6 and the Inuits sit on the 7th table, the Inuits and Black sit on the 8th table, I sit on the 6th with two other, one Native and one White. And the other there is like six people, six women that always talk to each other in the hallway, they sit on the 5th table and the loud one sit on the rest of the tables. » Lorsque je lui demande pourquoi, selon elle, il y a cette ségrégation, Chelsie ajoute que les femmes blanches ont « their own section, [and]

they fight over the TV [...] there is English day and French day, but sometimes the French people want to watch [TV] on our day, they want to watch that [*The Voice*] on our day, but we don't really care that much about the TV. » (15 avril 2016) Les femmes francophones étant majoritaires, elles se sentent en droit d'insister pour écouter leurs émissions favorites en français. Ce qu'il y a de particulier dans ce passage, c'est que Chelsie instaure un lien entre femmes blanches et femmes francophones; pour elle, il s'agit des mêmes personnes. Ceci n'est pas sans rappeler la particularité du Québec. D'ailleurs, Chelsie dira de manière très directe : « they are racist against the languages, it is a very big language barrier. » (15 avril 2016) Le « they » renvoie ici aux agentes et agents correctionnels. À leur propos, Chelsie souligne qu'il n'y a que très peu d'interactions entre les femmes autochtones et les agentes. Elle compare ces dernières aux femmes blanches qui, selon elle, ont davantage de relations avec le personnel. Avec un ton impressionné, elle souligne que les femmes blanches connaissent le nom des agentes et agents : « they know who they are talking to by their name. » (15 avril 2016)

S'il faut tout de même noter que plusieurs femmes autochtones et racisées parlent très bien le français, leur participation aux activités reste moindre. C'est du moins ce que témoignent mes observations. Que font alors les femmes autochtones pour passer le temps? Ai-je demandé à Chelsie. Elle me répond simplement qu'elles lisent, jouent aux cartes ou aux *Yathzee* à même les corridors des secteurs ou encore elles se tressent les cheveux entre elles<sup>40</sup>. À ces mots, je me suis souvenue d'avoir vu des femmes autochtones se tresser les cheveux, et ce à quelques reprises.

### *Deux activités collectives*

La première fois que j'ai vu des femmes se tresser les cheveux, c'était à la fin d'un atelier de préparation à la sortie de prison. Par une fenêtre entrouverte, j'observais les femmes dans la cour. J'ai alors remarqué que plusieurs femmes marchaient en longeant la clôture. Je savais qu'il n'y avait qu'une sortie de cours par jour, d'une durée d'une heure où

---

<sup>40</sup> Jeu de hasard dont le but est d'obtenir certaines combinaisons à l'aide de cinq dés et permettant d'accumuler des points selon les différentes combinaisons (par exemple cinq dés de valeur identique, donne un certain nombre de points). Le ou la gagnant·e est la personne ayant accumulé le plus de points.

les femmes espèrent le soleil et en profitent pour faire un peu d'exercice. Je sais aussi qu'il y a des journées où il n'y a aucune pause d'aération, faute de personnel. Cette journée-là, installé en plein soleil, j'ai remarqué un petit groupe de femmes assises à une table à pique-nique se tressant les cheveux, des femmes autochtones.

Il y a eu aussi une autre fois où, lors d'un *Café Pasto*<sup>41</sup>, des femmes autochtones assises sur les chaises de la rangée vers la gauche se tressaient les cheveux entre elles. Il y avait ce soir-là une invitée spéciale, qui venait partager son expérience avec les femmes. C'était une femme blanche, fin trentaine, qui avait vécu de la violence conjugale.

Enfin, une autre conférence a eu lieu à la prison pendant mon terrain. Cette fois, il s'agissait d'un événement de plus grande envergure, plus d'une centaine de femmes y participaient. L'invitée spéciale était Varda, une animatrice culturelle devenue écrivaine, qui était entre autres venue pour présenter et discuter son livre *Maudite folle* (2009). L'événement avait lieu dans le gymnase. Les femmes étaient rassemblées d'un côté du mur, assises sur des estrades en béton. Plusieurs membres du personnel assistaient également au témoignage. J'avais voulu m'asseoir avec les femmes, mais on m'avait réservé une chaise avec le personnel. J'ai remarqué que les femmes étaient disposées en groupe d'appartenance ethnique. Les femmes autochtones se trouvaient tout en avant, du côté droit. Elles rigolaient entre elles et chuchotaient pendant la conférence, ce qui détonnait parfois avec la lourdeur des sujets abordés. Au fur et à mesure que le temps passait, elles semblaient de moins en moins intéressées à ce que la conférencière avait à leur raconter. Elles avaient créé une petite communauté de tressage de cheveux en demi-cercle.

\*\*\*

Si le « too few to count » est encore d'actualité lorsqu'il est question des conditions d'incarcération des femmes, il semble qu'à l'intérieur de ce petit groupe, il y a également un manque de place pour les autres : les autochtones, les allophones, les immigrantes, les

---

<sup>41</sup> Le café-pasto est une activité offerte à la chapelle et organisée par le service d'aumônerie. Il s'agit d'une activité où des invités spéciaux viennent faire des témoignages et discuter avec les femmes. Parfois, il s'agit aussi de discussions sur des thèmes sans invité. Des bénévoles sont toujours présents. (voir Tardif, 2014)

femmes racisées. Sans oublier celles qui ont un trouble de santé mentale. Sont-elles, elles aussi, trop peu pour compter?

## Être mère et en prison

*I went down to the place where I knew she lay waiting  
Under the marble and the snow  
I said, Mother I'm frightened, the thunder and the lightning  
I'll never come through this alone  
She said, I'll be with you, my shawl wrapped around you  
My hand on your head when you go  
And the night came on, it was very calm  
I wanted the night to go on and on  
But she said, go back, go back to the world*

**LEONARD COHEN, NIGHT COMES ON**

Les deux tiers des femmes incarcérées sont mères, monoparentales pour la plupart. (La Société Elizabeth Fry du Québec 2011, 24) À l'établissement provincial au cœur de cette étude, il existe un programme mère-enfant offert par un organisme communautaire s'efforçant de maintenir les liens familiaux entre les enfants et leurs mères<sup>42</sup>. Lors de certaines fêtes, environ six à huit fois dans l'année, l'organisme met en place des visites au gymnase de la prison.

\*\*\*

C'était la première fois que j'allais à la prison un samedi. Il n'y avait pratiquement aucune voiture dans le stationnement. L'immense terrain couvert de neige, au centre duquel se trouve la prison, affichait ce jour-là un air post-apocalyptique. Quoique plus calme qu'à l'habitude, je retrouve à l'intérieur la froideur et la méfiance qui flotte dans le hall d'entrée. Aujourd'hui, je viens partager un moment bien particulier : une rencontre mère-enfant-s organisée par un organisme communautaire indépendant de la prison. C'est la première fois que je participe à cette activité. Nous sommes en décembre, ce sera bientôt Noël et, pour une petite poignée de femmes, c'est l'occasion de voir leurs enfants pendant quelques heures. Il y a peu de femmes, car il s'agit d'un programme dont toutes les femmes ne peuvent bénéficier : la coordonnatrice, qui travaille comme quatre, est seule à venir visiter les mères en prison de manière hebdomadaire. Elle tente de répondre à leurs nombreuses

---

<sup>42</sup> Ce programme offre aussi des visites de 24 heures avec les enfants de moins de 16 ans, dans une maison sur le terrain de la prison.

demandes. Aussi, certaines femmes se refusent ce « privilège » parce que la prison n'est pas un lieu pour accueillir les enfants ou encore parce que la difficulté de les revoir partir sans elle n'est que trop difficile.

Je suis donc dans le hall et, comme d'habitude, j'attends. L'arrogance de la vitre teintée du hall provoque mon regard qui cherche à percer ce qui se passe derrière. Ces vitres, tant celles du hall que celles des secteurs, donnent à la personne étrangère à la prison l'impression que les agentes et agents sont enfermés dans des boccas. Elles et ils semblent inatteignables. Quand on ouvre la porte, je sursaute. La coordonnatrice du programme mère-enfant Camille, suivie de sa collègue, Emma, entrent. Les bras remplis de sacs et de paquets, elles me saluent et se dirigent vers le comptoir d'accueil. J'entends Camille négocier avec l'agente à l'accueil. Je ne distingue pas leurs paroles, mais plutôt le ton de voix qui s'impatiente légèrement. Nous partons enfin vers le gymnase. Nous allons aménager l'espace dans le but de créer une ambiance plus agréable. Quelques minutes plus tard, nous revenons dans le hall afin d'accueillir les enfants.

En l'espace de quinze minutes, le hall se remplit tellement qu'il n'y a presque plus d'espace pour circuler. Certaines des personnes venues reconduire l'enfant attendent avec ces derniers. Ce n'est pas qu'il y a beaucoup d'enfants, il doit y en avoir environ dix, c'est plutôt que l'entrée de la prison est petite et n'est pas aménagée pour recevoir des groupes. Une agente viendra à la rencontre de la coordonnatrice pour lui signaler que les gens ne peuvent pas être là, dans le hall, à attendre. Le stress de l'agente est palpable. Elle demande aux personnes présentes d'attendre dehors... par cet après-midi de décembre où il fait quelques degrés sous zéro. Camille demande alors à ce que l'on puisse se rendre immédiatement sur les lieux de l'activité. Nous n'obtiendrons le « GO » pour nous diriger vers le gymnase que 45 minutes plus tard... Cela signifie aussi 45 minutes de moins sur les trois heures de visite prévues. En prison, le temps qui s'écoule ne se rattrape pas. Ici, Noël, ce n'est plus une course contre la montre pour acheter des cadeaux et s'empêtrer dans des magasins, c'est une course contre le temps qui sépare les mères de leurs enfants.

Nous passons par l'extérieur pour aller au gymnase, les corridors d'une prison n'étant pas accueillants pour des enfants. Un petit enfant me tient la main, il fait froid. Quand l'immense grille s'ouvre devant nous, l'enfant la serre plus fort. Il me demande où nous sommes et je ne sais pas quoi lui répondre.

Arrivés au gymnase, les enfants enlèvent leur « suit » d'hiver, pour ceux qui en ont, dans un vestibule avant d'entrer. Le gymnase ressemble à n'importe quel gymnase scolaire construit dans les années 1960 : des murs beiges, un plafond d'une hauteur d'environ huit mètres, un éclairage éblouissant. Construites à même le mur du fond, une scène et sur les côtés des estrades en béton. Tout témoigne d'une époque révolue. À la prison, c'est toujours le strict minimum : une vieille table de ping-pong sert à la fois pour le buffet et pour les activités de coloriage, quelques chaises en plastique et des matelas bleus au sol agrémentés de jouets datant de la même époque que le gymnase. Les membres de l'organisme et moi-même avons tenté d'enjoliver l'espace avec des guirlandes et autres flocons brillants. C'est comme le Noël des campeurs, on voudrait tant que « l'esprit des fêtes » y soit, mais...

Une vitre s'éclaire et une agente s'installe derrière. Nous attendons la venue des femmes, les enfants sont impatients. Elles arrivent enfin, les bras déjà ouverts, prêtes à accueillir leurs enfants. L'expression « comme s'il n'y avait pas de lendemain » semble se matérialiser. Tranquillement, les femmes et leurs enfants s'installent dans le gymnase, en quête d'un peu d'intimité. Une femme dessine à la table avec sa grande fille, une autre joue au sol avec son garçon, une grand-mère promène son petit-fils dans ses bras, chacune dans leur coin, comme entourée d'une bulle où, justement, le temps s'est enfin arrêté. Assise dans les estrades, près de la porte, une femme attend seule. Son enfant n'est pas encore arrivé. Nous discutons un peu, elle semble nerveuse et impatiente. Elle me dit qu'elle ne mérite pas cette attente, qu'elle ne mérite pas ce traitement, qu'elle a fait une erreur de parcours, mais que cela ne vaut pas la prison. Notre conversation est interrompue, fort heureusement, par l'arrivée de son enfant. Il ne reste plus qu'une heure et demie à la visite.

Au fond du gymnase, une femme et son fils longent les murs. Ce dernier marche devant elle, d'un pas précipité, sans la regarder. Elle le suit passivement en lui demandant de ralentir un peu et de venir la voir. Trois heures, c'est court, mais c'est aussi long lorsqu'un enfant semble vouloir échapper. Le buffet est prêt à être servi, le groupe s'attroupe autour de la table. Les femmes servent à manger à leurs enfants, s'assoient là où elles peuvent et discutent. Une agente, celle qui était derrière la vitre, vient discuter avec les femmes et leurs enfants. Une femme, qui semble bien la connaître, se dirige vers elle pour lui présenter sa fille, dont la rencontre semble enchanter l'agente. Il s'agit d'un des rares moments

d'observation où il m'a été possible de voir une agente témoigner de sensibilité à l'égard des femmes.

L'agente retourne derrière la vitre et la mère et la jeune fille continuent de discuter ensemble. Cette dernière demande à sa mère pourquoi celle-ci n'a pas de cadeau pour elle. Je croise le regard désespéré de la mère. Heureusement, le moment des cadeaux est arrivé. C'est Camille et sa collègue Emma qui ont acheté un cadeau pour chaque enfant et les ont soigneusement emballés. Et il y a même un père Noël. Autour de lui, les femmes et les enfants s'attroupent. À tour de rôle, accompagnés de leur maman, ils vont s'asseoir sur les genoux du père Noël, le temps d'une photo qui sera remise à la mère... à la fin de son séjour en prison. Les petites familles retournent s'asseoir à leur place et déballetent les cadeaux.

La fin est arrivée, l'heure des au revoir. Ce moment passe si vite, comme la plupart des fins d'activité en prison. Les femmes doivent quitter le gymnase, de manière un peu brusque, les larmes sont retenues pour plus tard. Comme me le précisera une femme lors d'une autre activité, il faut laisser une image positive à l'enfant. Ceci dit, certains enfants réagissent, c'est le cas du petit-fils qui était venu voir sa grand-mère, un enfant d'environ deux ans, peut-être un peu moins, qui s'est effondré en larmes. La femme essaie de le consoler, mais plus de temps; les gardiennes la pressent de sortir. Je suis juste là, à côté, désespérée. Je croise le regard de la grand-mère et je vois que les intervenantes de l'organisme sont déjà débordées avec tous les autres enfants. Je suis incapable de me rappeler si c'est elle qui le dépose dans mes bras ou si c'est moi qui offre de le prendre. Ce que je sais, c'est que j'ai un enfant en pleur dans les bras, le camion qu'il a reçu en cadeau pendant au bout de ses doigts.

Sur le chemin du retour, l'enfant reste inconsolable. Il fait toujours froid, j'ai oublié mon manteau et le pantalon du petit est relevé, laissant ses jambes au froid. J'essaye tant bien que mal de le rebaisser. Devant l'entrée principale de la maison, les personnes venant recueillir les enfants sont là. Elles attendent, la plupart à l'extérieur... La mère du petit vient vers moi en courant, elle me l'enlève des bras promptement, replace son pantalon en me fusillant du regard.

\*\*\*

Tranquillement, l'extérieur de la prison est redevenu désert. Ce soir, les femmes s'accrocheront aux visages de leurs enfants vus aujourd'hui pour tenir encore le coup. Mais plus les mois passent et plus les relations menacent de s'effriter.

## Une rencontre fictive : une cellule à soi

*Il est actuellement beaucoup plus important de savoir de quel argent de poche et de quelle chambre les femmes disposent que de bâtir des théories sur leurs aptitudes.*

**VIRGINIA WOOLF, UNE CHAMBRE A SOI**

Si tous les entretiens que j'ai effectués étaient individuels, l'exercice que je fais ici s'apparente à un collage afin de créer l'impression d'un entretien de groupe. L'idée est de faire dialoguer les femmes entre elles, même si dans les faits elles ne sont peut-être jamais parlées. Mon objectif est de présenter une journée type à partir de la parole des femmes. Il s'agit aussi de faire ressortir un thème souvent abordé lors mes entretiens : le besoin d'intimité.

\*\*\*

Elles s'installaient devant moi, dans un petit local servant jadis de salon de coiffure. Les murs beiges, un ancien évier en porcelaine rose et un miroir entouré de globes lumineux servent de décor. Au centre, un bureau vide qui attend d'être utilisé. Elles, c'est Nicole, Fabienne, Angélique, Stéphanie, Chelsie et Nancy. Elles ont entre vingt et soixante-dix ans. Certaines d'entre elles sont à leur première incarcération, d'autres non. Après une brève discussion et une mise en contexte, je leur ai toutes posé la même question : pouvez-vous me raconter la journée d'hier ou une journée type, du lever au coucher?

Angélique est la première, elle prend une grande inspiration et débute :

J'me réveille à 7h00 du matin, on entend un clic. J'fais un saut chaque matin. On entend les gens commencer à se lever, je regarde le plafond. J'me dis « ah, je suis encore en prison ». J'ai tout le temps une petite peine et je me sens seule. J'réussis à me lever pis prendre le dessus, pis j'men va déjeuner. (12 janvier 2016)

Chaque matin de semaine donc, la porte de leur cellule s'ouvre à 7h00, la fin de semaine à 10h00. Nicole ajoutera que la fin de semaine, les femmes reçoivent leur déjeuner dans leur cellule la veille : « du pain, un fruit dans un sac, un berlingot de lait, puis quelque chose qui accompagne le pain, miel, beurre d'arachide, confiture. » (Nicole, 14 janvier 2016)

« La fin de semaine, si tu te réveilles avant l'heure, tu attends tranquillement dans ta cellule et si tu as une colocataire, bien tu attends en silence », précise encore Nicole. Les femmes sont, pour la plupart, deux dans leur cellule, une des conséquences de la surpopulation. Il arrive même qu'elles soient trois. Un des enjeux de cette proximité forcée est sans contredit d'aller à la toilette :

Quand tu te lèves, tu fais ta toilette, le minimum, parce que tu es au grand jour [...] pis aller aux toilettes, pour le numéro deux-là, ben j'attends [...] parce que la toilette est juste devant l'autre là, ben des fois... je suis pas capable de me retenir ben j'y vais [...] j'ai eu des filles dans ma cellule que ça leur dérangeait pas pantoute. Mais moi, je suis pas capable. (Nicole, 14 janvier 2016)

Selon sœur Marie-Paule<sup>43</sup>, obliger les femmes d'aller aux toilettes devant une personne inconnue cause beaucoup de stress chez les femmes et mène également à des problèmes de santé. Mais les femmes se débrouillent, trouvent des moyens. Nicole, par exemple, attend que le déjeuner soit servi, elle prend alors ce moment seule dans sa cellule pour prendre soin de son hygiène personnelle : « On ne choisit pas avec qui on cohabite ici t'sais, tant dans nos secteurs que dans nos cellules, faut faire avec. » (14 janvier 2016) Il peut non seulement être difficile de partager une telle intimité avec une inconnue, mais il se peut en plus que l'entente ne soit pas bonne. Stéphanie nuance tout de même : « tu pognes une bonne fille, c'est cool, pendant les "deadlock" tu parles<sup>44</sup>. Moi j'avais une bonne coloc avant. Pis, quand que c'pas une bonne coloc, tu parles moins, tu fermes ta gueule pis... surtout quand elle ronfle le matin, ah ciboire! » (11 avril 2016)

---

<sup>43</sup> Sœur Marie-Paule, 82 ans, est bénévole à la prison pour femmes depuis plus de 25 ans. À 58 ans, après 36 de vie cloîtrée, elle quitte le monastère afin de répondre à un profond appel d'aider les femmes incarcérées. Elle accompagne l'agent de pastoral dans ses tâches, fait des consultations individuelles, apporte des vêtements aux femmes et offre des activités telles que le chapelet et la lecture de la bible. Son approche repose sur les principes de base : se nourrir, se laver, dormir et s'aimer.

<sup>44</sup> Les « deadlock » est l'expression utilisée en prison pour parler des moments où les femmes sont obligées d'être en cellule. Il peut s'agir du moment (environ une heure) où les agentes correctionnelles font leur changement de quart de travail ou encore suite à une bataille ou une émeute, les femmes peuvent être confinées dans leur cellule pour 24h.

Le déjeuner est donc servi à 7h00. Pour Stéphanie, c'est le moment où « tout le monde crie, c'est très bruyant, on va manger, on va déjeuner pis là s'a s'obstine pour la bouffe, mais ça c'est la vie tsé [rire]. » (11 avril 2016) Nancy renchérit :

Quand tout le monde se lève, certaines sont de bonne humeur, puis [d'autres] ne le sont pas pantoute, faque la chicane commence, pour des céréales, pour un casseau de caramel ou de beurre de peanuts, pour deux tranches de pain, pareil comme des enfants de maternelle, en fait c'est mieux [en maternelle], parce qu'eux ils attendent leur petit tour. [...] Bon les filles se sont obstinées comme j'te dis « ah, elle a eu un bol de céréales de plus, pis moi j'ai pas eu de caramel, pis moi j'ai pas eu mon sachet de café, on n'a pas de lait, as-tu une crêmette? » Pis là ça « start » la journée. À tous les jours, c'est comme ça. (Nancy, 7 janvier 2016)

Il n'y a pas que Stéphanie et Nancy qui sont d'avis que les femmes crient ou se disputent sans cesse, la plupart commencent l'entretien en disant que les femmes se chamaillent au déjeuner. J'ai souvent entendu les femmes dire qu'elles n'en peuvent plus du « chialage » et du bruit. Le manque de quiétude fait d'ailleurs écho à mon expérience en maison de transition où les femmes tenaient des propos similaires. La discorde semble faire partie du quotidien de la vie en prison :

Oui ça crie beaucoup [...] C'est un secteur que, ça rentre pis ça sort beaucoup, oui [les femmes sont] pas sentenciées faque tu as tout de sorte de monde, moi je me suis habituée, ben on s'habitue jamais [...] je dirais que je m'y suis faite ouin, je m'y suis faite un peu. Pis quand ça me dérange trop, ben je m'en vais dans ma cellule pis c'est tout. Y en a qui me disent « comment tu fais ? » Ça me donnerait quoi de péter une coche, je vais m'en aller en cellule, en « deadlock » pis ça va me faire un mauvais nom. Il y en a qui sont pas capables pis... (Nicole, 14 janvier 2016)

Comme le suggère Nicole, la tension monte parfois, puis éclate. Elles sont quelques-unes à m'avoir raconté des histoires qui se sont terminées en bataille. Cette dernière est punie par du temps de confinement en cellule ou encore, dans les situations plus graves, le transfert au secteur à sécurité maximum. Il arrive même que, dans certaines situations de crise, les femmes soient obligées de rester dans leur cellule pendant 24 heures. Enfin, les femmes m'ont souvent dit qu'elles ont hâte d'avoir une occupation (travail ou école) pour ne plus avoir à endurer les autres femmes.

Justement, après le déjeuner, c'est l'heure d'aller à l'école ou au travail. Comme je l'ai mentionné, ce ne sont pas toutes les femmes qui travaillent ou qui vont à l'école. En effet, il semble que ce ne soit qu'une petite portion<sup>45</sup>. Fabienne fait partie de celles qui travaillent à la buanderie : « Je m'habille, à 7h45 je pars je m'en vais à la buanderie. Je travaille à la buanderie jusqu'à 10h55, je reviens dans le secteur, prend un petit café, on attend le dîner, on dîne à 11h00. [...] 11h45, je retourne à la buanderie jusqu'à 14h00, on finit pis je reviens dans le secteur. » (12 janvier 2016) Elle en est très heureuse, car elle dit avoir un grand besoin de bouger :

Pis aussi là je me suis inscrite à « Préparation de la sortie et Prévention de la rechute ». [...] Je suis inscrite au gym, là je travaille. Pis moi, je suis déjà venue ici v'là, de 2008 à 2011, fait que j'ai fait tout, pas mal tous [les programmes] : Gestion de la colère, Prévention de la rechute, Info-toxico. L'école j'y vais pas parce que j'ai mon secondaire V. [...] il y a aussi la zoothérapie, l'art-thérapie, moi ça m'intéresse moins, moi je suis plus une fille physique qui faut qui bouge. (Fabienne, 12 janvier 2016)

S'il y a bien quelques programmes offerts, les listes d'attentes peuvent être longues et les programmes sont courts. De plus, la plupart des femmes ne les trouvent que très peu intéressants. Elles sont plusieurs à se plaindre de l'attente, de l'ennui et du peu d'activités offertes. Angélique se plaint d'être sur la liste d'attente pour aller à l'école et qu'entre-temps « y'a rien, y'a pas grand-chose, non vraiment pas » (12 janvier 2016), rien qui pourrait lui permettre de souffler un peu. Si j'ai souvent entendu, lorsque j'étais intervenante que les femmes doivent être amenées à se recentrer sur elle-même, il semble que peu de possibilités leur soient offertes. Comment faire le point et construire des outils qui les aideront à se prendre en main leur sortie de prison? N'est-ce pas là un des objectifs de la réinsertion sociale?

Pour les femmes qui ne travaillent pas, le temps est long. Elles s'occupent comme elles le peuvent. Elles lisent : des romans policiers, des thrillers, des romans historiques, des Harlequin ou des biographies. Peut-être que, comme Stéphanie, elles privilégient les romans à série : « j'aime les livres qui se passent dans l'ancien temps, parce que c'est les seuls livres que je vois dans la bibliothèque qui ont des suites. Sinon, j'aime beaucoup la science-fiction, sauf les histoires de meurtre et d'horreur, j'aime les films d'horreur, mais pas de meurtre. »

---

<sup>45</sup> Il ne m'a été possible de trouver des chiffres exacts.

(11 avril 2016) Elles tricotent, regardent la télévision, jouent aux cartes, font leur lavage et leur ménage.

Les journées de travail et d'école se terminent vers 14h00, et l'heure du souper est fixée à 16h00. La plupart des femmes se plaignent de la nourriture : « c'est toujours des pâtes, du riz des affaires comme ça, c'est juste des féculents. » (Nicole, 14 janvier 2016) J'ai souvent dîné à la prison. Je mangeais, selon ce que les employé·e·s m'ont dit, la même nourriture qui était servie aux femmes. Il est arrivé quelquefois que j'entende des blagues sur les plaintes reliées à la nourriture, insinuant que les femmes se plaignent le ventre plein. Si la nourriture n'est pas des plus savoureuses, je me suis dit que c'était peut-être plutôt la monotonie qui déplaisait aux femmes, ce que les employé·e·s ne sont pas à même de saisir de par leur position. Les femmes déplorent aussi qu'elles doivent manger à même leur secteur, toujours avec les mêmes personnes. Avant, il y avait une cafétéria et, comme le dit Fabienne, « [à] la cafétéria, au moins on pouvait sortir, on voyait toutes les autres filles des autres secteurs aussi; on vit tout le temps avec les mêmes filles, ça crée beaucoup de tensions. » (12 janvier 2016)

Après le souper, les femmes sont libres de faire ce qu'elles veulent. Celles qui travaillent tentent de se reposer. C'est aussi souvent le moment aussi pour faire le ménage et le lavage. Certaines activités, comme le *Café Pasto* et les rencontres des *Alcooliques Anonymes*, sont offertes le soir, en alternance entre les différents secteurs : par exemple, une semaine elle sera offerte pour les femmes des secteurs C1 et C2 et, la semaine suivante, pour celles des autres secteurs.

La nuit venue, les agentes et agents ferment et verrouillent les portes des cellules, de 22h00 jusqu'au lendemain matin. Pour Angélique, qui n'aime pas être enfermée seule, c'est un moment d'angoisse et de tristesse :

Il est 21h40, je suis allée chercher des médicaments, parce qu'enfin j'ai réussi à avoir des pilules pour dormir, finalement ils prennent trop de temps à m'endormir [...] Fait que, je m'en vais dans ma chambre, je m'embarre moi-même parce que je suis trop orgueilleuse, je veux pas qu'ils m'embarrent eux autres. Je m'assis dans le lit, pis je pleure chaque soir. (12 janvier 2016)

Une grande proportion de femmes incarcérées prend des médicaments pour le sommeil, la dépression et l'anxiété. La situation n'était pas différente à la maison de transition

où je travaillais. La plupart des femmes affirment que, sans médicament, il est impossible de dormir : les bruits, les cris, les pleurs font trop souvent partie des bruits de fond.

\*\*\*

Dans son roman *Une chambre à soi* (2001[1929]), Virginia Woolf insiste sur la nécessité pour les femmes de posséder un lieu matériel, une chambre à soi, pour s'épanouir, réfléchir et créer. La romancière cherche à mettre à jour l'inégalité entre la situation des hommes et des femmes : les premiers possédaient argent et ont toujours bénéficié d'un lieu pour inventer, penser, écrire alors que les secondes étaient reléguées au foyer et au travail reproductif. Woolf réfère particulièrement au processus créatif, mais il est possible de penser l'exigence d'un espace à soi pour le processus de rétablissement ou de réinsertion sociale.

## **Chapitre 5. Retour sur les feuillets et le système pénal québécois**

*I felt myself drawn uncomfortably into institutional and moral hierarchies that I wanted to resist, illustrating sharply their pervasive power.*

**ABIGAIL ROWE, SITUATING THE SELF IN PRISON RESEARCH: POWER, IDENTITY AND EPISTEMOLOGY**

### **Introduction**

Les feuillets offrent une compréhension profonde et concrète de la vie quotidienne des femmes en prison pour celles et ceux qui sont à l'extérieur. Ce chapitre sert de complément d'analyse et donne également quelques pistes de réflexion pour de futurs projets. Il se divise en deux parties, la première effectue un retour sur les feuillets, la seconde sur le système pénal et l'individualisation de la criminalité.

### **Retour sur les feuillets**

#### **Le travail en prison**

La vie des femmes incarcérées, leurs temps et leurs activités, étant rigoureusement réglée, les journées passent, lentement, et se ressemblent. L'attente et la répétition sont exacerbées tandis que « l'arbitraire et l'incertitude forment encore la trame de leur quotidien » (Vacheret et Lemire 2007, 88). Dans le premier feuillet *La cloche sonne, le temps passe*, les femmes travaillent pour passer le temps, mais aussi, et surtout, pour amasser un peu d'argent. De cette manière, il y a moins de place pour l'incertitude et l'arbitraire, les femmes qui travaillent ou vont à l'école se construisent une routine et s'y tiennent (Owen, 1998). Certaines veulent aussi éviter le carcan de la prison ou encore désirent se dépenser physiquement. Ainsi, le sens accordé au travail relève plutôt sa fonction instrumentale et moins du rôle que le travail occupe dans l'identité d'une personne. Ce rapport au travail serait étroitement relié au temps de la sentence de la personne incarcérée. En effet, selon Fabrice Guilbaud, dans son article *Le travail pénitentiaire : sens et articulation des temps vécus des travailleurs incarcérés* (2008), il y aurait une distinction entre le sens attribué au travail entre les personnes condamnées à une longue peine et celles condamnées à une courte peine. Selon l'auteur, « la logique occupationnelle est plus marquée en MA (maison d'arrêt), où le

régime disciplinaire est fort et offre peu de possibilités de sortir du carcan carcéral, toutes les occasions susceptibles d'offrir une sortie de la cellule sont acceptées sinon recherchées » (Guilbaud 2008, 778)<sup>46</sup>. Il existe peu de recherche sur le travail en prison au Québec et il n'en existe pratiquement pas dans le domaine de la sociologie du travail. Ce sera là une piste à suivre, non seulement afin d'éclaircir ce lien entre le sens accordé au travail pénitentiaire et le temps de la sentence, mais aussi pour approfondir nos connaissances en matière de travail pénitentiaire au Québec.

En effet, au-delà du sens qu'accordent les femmes détenues au travail en prison, il y a lieu de s'interroger sur le travail pénitentiaire en tant que tel. Dans la société québécoise, comme dans beaucoup de sociétés occidentales, le travail occupe une place de premier plan dans la vie des citoyennes et des citoyens. Il n'est donc pas étonnant que l'on considère le travail comme central dans le processus de réintégration sociale des personnes incarcérées (Strimelle et Frigon 2007). Cependant, lorsque l'on examine la situation de plus près, les programmes de réintégration par l'emploi à destination des femmes sont inexistantes ou anémiques. Si quelques initiatives partenariales existent entre des organismes communautaires et le service correctionnel, les femmes n'ont que très peu de choix en prison et ces choix reproduisent la division des marchés d'emplois en fonction du sexe. En effet, les programmes d'attestation d'emploi offerts à l'établissement : la buanderie, la friperie, la cuisine, l'entretien ménager et le travail administratif sont des emplois occupés majoritairement par des femmes et très peu valorisés (voir Noiseux et Boucher, 2013; Kergoat, 2010). À cela s'ajoute le fait que la majorité des femmes qui passent par l'établissement de détention provincial ne travailleront pas pendant leur incarcération, faute de postes disponibles (Frigon, 2011).

Selon Strimelle et Frigon (2007), « la logique du système pénal repose [...] de plus en plus sur l'idée que les personnes judiciairisées doivent porter la responsabilité de leur propre réinsertion » (2007, 186). Or, cela soulève la question de l'abandon des femmes incarcérées, et des femmes vulnérables, par les différentes institutions censées les encadrer pour une réintégration sociale réussie. Est-ce que cette injonction de prendre sur soi la responsabilité

---

<sup>46</sup> Les maisons d'arrêt en France s'apparentent à nos établissements de détention provinciaux ici, c'est-à-dire qu'ils accueillent les personnes prévenues et les personnes sentenciées à de courtes peines et des peines qui peuvent aller jusqu'à 24 mois moins un jour.

de sa réintégration combinée à l'abandon des institutions aurait un lien avec l'augmentation de la criminalisation des femmes? Barbara Owen disait en 1998,

[...] the rising numbers of women in prison are a measure of the the society's failure to care for the needs of women and children who live outside the middle-class protection afforded by patriarchy. [...] the lack of adequate economic and social supports for women and children in society is a key feature in the rising crime rates. The poverty of their lives on the street, the lack of educational opportunity and economic advantage, makes crime a reasonable choice for some women, with subsequent imprisonment a predictable outcome. (1998, 15)

Le travail en prison pose de sérieuses questions, tant en matière de réintégration sociale que des questions relatives au droit du travail, sphère de laquelle les travailleuses et travailleurs incarcérés sont exclus. De futurs travaux en contexte québécois prenant en compte la spécificité des femmes sont à espérer.

### **La gestion des émotions**

L'activité de la chorale présentée dans le second feuilleton était l'une des plus chargées en émotion qu'il m'a été possible d'observer. La chorale, et le lieu où elle se déroule (la chapelle) font vraiment figure d'exceptions. En effet, les émotions y sont démontrées sans grande retenue, ce qui ne semble pas être la norme en prison. Selon plusieurs femmes, la chapelle est l'un des rares endroits en prison où elles se sentent à l'aise de partager des émotions. Elles sont aussi plusieurs à m'avoir affirmé que les émotions en prison n'étaient pas bienvenues, ni de la part du personnel ni de la part des co-détenues. Lors d'un entretien, Angélique insistait sur ce point :

ici à [la prison, on te dit], tu vas nous écouter, tu nous parleras pas tout croche, tu n'as pas le droit de te fâcher, t'as pas le droit d'avoir des émotions. Si tu pleures, tu es dépressive, tu ne peux pas être toi. Il n'y a pas de place pour... il n'y a pas de place pour être toi vraiment. (12 janvier 2016)

Plusieurs raisons amènent les femmes à vouloir ne pas exprimer leurs émotions en prison. La peur d'être étiquetée comme « dépressive » ou « déviante », la peur de paraître faible, tant envers le personnel qu'envers les co-détenues, le désir de gérer ses émotions pour ne pas amplifier le climat déjà très chargé émotionnellement (surtout négativement, diront les femmes) de la prison. Ce sont là des raisons qui peuvent se retrouver dans d'autres milieux également. Cependant, en prison le climat de méfiance généralisée de part et d'autre est peut-être particulièrement propice à une gestion extrême des émotions. Si le climat de

méfiance existe dans les prisons d'hommes, il est doublé dans les milieux féminins par le stéréotype selon lequel les femmes sont manipulatrices, trop émotives et non dignes de confiance (Greer, 2002). Ce stéréotype prend racine dans le patriarcat. En effet, selon l'auteure bell hooks (2008) « [...] les valeurs suprémacistes masculines se traduisent [...] dans la méfiance, la peur et la concurrence qui opposent les femmes les unes aux autres. C'est le sexisme qui conduit les femmes à se percevoir comme des menaces les unes pour les autres sans raison apparente » (hooks 2008[1986], 8). Or, ce préjugé sexiste amènerait les femmes en prison à user de certaines stratégies pour gérer leurs émotions (Greer 2002)<sup>47</sup>. Ces stratégies peuvent réussir ou échouer selon les capacités personnelles de la femme, mais aussi selon l'environnement et le soutien. Une des stratégies est celle de trouver une bonne amie, une confidente ou une personne du personnel non correctionnel avec qui il est possible de développer une amitié (ou une relation de confiance) et ventiler ses émotions. En effet, la plupart ont affirmé lors des entretiens avoir une ou deux personnes de confiance à l'intérieur des murs et il m'a aussi été possible de l'observer dans certaines activités où les femmes formaient des duos. Cette stratégie fut aussi relevée par Owen (1998) et par Greer (2002). Dans un lieu où toutes actions collectives sont proscrites (Guilbaud 2008), l'atmosphère de méfiance combinée à la stratégie présentée ci-dessus ne fait que paver la voie vers l'individualisation de la criminalité et de la réinsertion sociale.

### **Un espace positif?**

Dans le feuilleton *La création d'un journal « positif »*, on se retrouve dans un espace où le quotidien prend une allure tout autre. Un espace où le jeu des émotions décrit ci-dessus s'estompe, une « zone marginale, intermédiaire » (Crewe et al., 2014, 67). Dans leur article *The emotional Geography of Prison Life, Theoretical Criminology* (2014), Crewe et al. avancent l'idée il y aurait en prison des espaces intermédiaires, qui permettent un climat émotionnel alternatif à celui que l'on retrouve dans le reste de la prison, « in the mix » comme le titre de l'ouvrage de Barbara Owen (1998). Un climat où la gestion des émotions n'est plus à faire et où règne un certain laisser-aller. Si « le rire et l'humour ont [des] fonctions plurielles qui paraissent permettre la cohabitation, dans un environnement clos [...] » (Jaspart 2010,79),

---

<sup>47</sup> Greer ne se réfère pas de sexisme dans son texte, c'est moi qui fais le lien.

on aurait été porté à croire que le rire et l'humour auraient trouvé leur place dans les coulisses ou encore dans des lieux plus intimes telle la cellule. Pourtant il s'agit ici de lieux visibles, vitrés ou semi-clos. L'espace de la classe en est un exemple dans lequel Crewe et al. (2014) avancent que les « prisoners relaxed into student identities that allow[ed] them to express hesitancy in their views, mock their own prejudices and disclose certain kinds of personal details » (2014, 68). Les personnes détenues de l'étude de Crewe et al. (2014) réfèrent également à la chapelle, ce qui concorde avec mes observations. Pour que ces espaces soient et demeurent des *zones marginales*, ils se doivent d'être cultivés, entretenus. Et cet entretien est particulièrement soutenu par le personnel non correctionnel :

To maintain these alternative cultures and create spaces that were as un- carceral as possible, civilian staff had to play with, subvert or offer alternative displays of authority from those found elsewhere in the prison. [...] They made clear their interest in the personal advancement of the people they taught, imparting a sense of care, and a concern for the future, that was often absent from the wings. (Crewe et al. 2014, 69)

Cependant, cette position n'est pas sans défi. J'ai pu observer chez les membres du personnel non correctionnel une certaine ambiguïté dans l'exercice de leurs fonctions respectives. En effet, il leur semblait beaucoup plus difficile d'adhérer aux règles de la prison, elles et ils étaient en quelque sorte coincés entre ces dernières et leur profession. Goffman a également soulevé cette contradiction vécue par ceux qu'il appelle les « spécialistes » (1968, 140). Le propre d'une institution totale, c'est qu'elle impose les règles du jeu, tant aux personnes recluses que celles qui y travaillent. Il est donc difficile de s'attendre « à des perceptions ou des pratiques autres que celles [que la prison] impose » (Vacheret et Lemire 2007, 79).

Si le vécu des femmes, de manière individuelle, reste souvent marqué par la tragédie, elles sont aussi capables collectivement, et fort heureusement, de rires, de plaisanter et d'autodérision.

## **La prison coloniale**

J'aimerais commencer cette section en reconnaissant que le territoire sur lequel la prison est construite se trouve sur les terres non cédées de la nation *Kanien'keha:ka* (Mohawk). Reconnaître ce fait — ici, par écrit — est bien peu, considérant que le colonialisme fait encore des ravages aujourd'hui. Les mots de l'auteure innue, An Antane

Kapesh, dans son essai *Je suis une maudite sauvagesse* sont à ce sujet poignants :

Après nous avoir enseigné sa culture et avoir en retour détruit la nôtre, vraiment le Blanc aujourd'hui n'est satisfait que de lui-même et nous les Indiens, il nous place tout à fait en dessous : il est incapable de nous considérer comme il se considère lui-même et il est incapable de nous accorder les mêmes droits que ceux qu'il s'accorde à lui-même. (1976 : 167)

Trente ans plus tard, Nahanni Fontaine, alors étudiante au doctorat en « Native Studies », affirme que le Canada n'a pas mis fin à son expérience coloniale et que celle-ci continue ses ravages, intriquée dans les lois, les idéologies et les institutions du colonisateur (citée dans Gillian & Comack, 2006 : 129). Le feuilleton *Les femmes autochtones : trois situations* est une petite brèche sur le quotidien de ces femmes, mais je me suis longtemps demandée comment interroger l'enfermement dans une perspective décoloniale.

En 1976, An Antane Kapesh exposait les logiques de colonisation, d'indianisation et de racisation à l'œuvre dans les systèmes d'école, d'hôtel [bar], d'hôpitaux, de tribunaux et de prisons au Québec. Dans son rapport sur la représentation des Premières nations sur la liste des jurés (2013), le juge Frank Lacobucci réaffirmait cette logique de colonisation « [...] l'ensemble du système judiciaire de la province et de ses pendants ailleurs au Canada et à bien d'autres endroits au monde, ne tient guère compte des personnes autochtones, voire fait de la discrimination à leur égard » (2013, art. 204). Selon ce rapport, les membres des Premières nations perçoivent le système judiciaire canadien comme étant rétributif et punitif, principes qu'ils affirment étrangers à leur culture. Il s'agit d'un système qui leur a été imposé. À ce propos, le juge Lacobucci rapporte les mots d'un chef de la communauté Kassibonika Lake, Eno Anderson, qui affirme que « tant que [le système judiciaire canadien] ne tiendra pas compte de nos principes, de nos acceptions, de nos valeurs, nous le rejeterons... Nous ne nous y reconnaissons pas. C'est comme un intrus dans notre communauté » (2013, art. 271). Quelques rapports gouvernementaux ont abordé (et parfois dénoncé) la surreprésentation des personnes autochtones et des personnes racialisées en milieu carcéral ainsi que la problématique du racisme systémique (particulièrement envers les personnes

noires)<sup>48</sup>. Si on ne peut s'attendre (mais qu'on peut en rêver) à ce qu'une publication gouvernementale remettre en question la fondation, la structure et le fonctionnement de ses propres institutions, il y a matière à se questionner lorsque l'on constate que depuis la publication, en 1995, sur le racisme systémique dans le système pénal canadien en Ontario, la situation ne semble pas s'être améliorée (voir rapport de l'Enquêteur correctionnel du Canada, 2013). Vivianne Saleh-Hanna, dans son article *Black Feminist Hauntology* (2015), retrace l'intrication de la lutte anti-esclavagiste et l'établissement du système pénal aux États-Unis et son ancrage dans des politiques racistes, coloniales, patriarcales, classistes et sexistes. Saleh-Hanna veut détourner le regard du corps morcelé des personnes enfermées pour le tourner vers celui qui enferme. Elle affirme que pour faire voir la violence du système pénal, nous devrions cesser de parler de la souffrance des personnes détenues, mais plutôt de la violence de ceux qui les tiennent captifs, une méthodologie qu'elle nomme le « shape-shifting ». Dans son ouvrage *Colonial Systems of Control, Criminal Justice in Nigeria* (2017), l'auteure écrira

In European, North American, and South Pacific societies poverty determines imprisonment, but intersecting with classism are racism and sexism that embody criminal justice in industrialized nations. Penal systems are built on sexist, racist, classist, ageist, and heterosexist foundations: the institutionalization of these isms through penal justice results in the unequal distribution of violent penal justice. (Saleh-Hanna 2017, 6)

Le Québec n'est évidemment pas exempt de ces logiques coloniales, racistes, classistes et sexistes. Il y a un aveuglement, volontaire ou pas, de la part des Québécois, particulièrement des Québécois francophones, quant à leur responsabilité dans la colonisation des peuples autochtones et de leur situation actuelle. Patricia A. Monture-Okanee, professeur de droit, écrivait dans un commentaire publié en 1993 dans la revue canadienne *Women and Law* :

Tout débat sur le bilinguisme, qui repose sur la définition du bilinguisme comme étant la capacité de parler l'anglais et le français, occulte l'expérience des Autochtones. Le débat sur le bilinguisme s'inscrit dans le cadre du mythe des deux peuples fondateurs du Canada. Pour un ou une Autochtone, l'obligation d'être bilingue est en fait une obligation d'être trilingue. Qu'un ou une Autochtone parle couramment ou non sa langue autochtone, cette

---

<sup>48</sup> Voir Sécurité publique Canada (2012), Bureau de l'enquêteur correctionnel (2013), Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario (1995), Giroux et Frigon (2011).

langue autochtone sera toujours sa langue maternelle. L'anglais ou le français ne pourront jamais être plus qu'une langue seconde. Ces deux langues sont d'ailleurs les langues des colonisateurs. Il est essentiel que nous cessions de construire une dichotomie de la langue selon laquelle l'anglais est la langue dominante, et seulement les francophones sont les opprimés-es. (1993[1986], 127)

La situation décrite par Chelsie à propos de la langue d'usage en prison reflète la dichotomie relevée par Monture-Okanee. Selon moi, le tressage de cheveux reflète le rejet des femmes autochtones du système pénal. Lorsque j'étais intervenante, une femme inuite qui passait par la maison de transition pour une nuit avant de prendre l'avion vers le nord m'avait déjà dit que pour elle la peine de prison ne représentait rien, n'avait pas de valeur à ses yeux, puisqu'elle ne reconnaissait pas notre système de justice. Pour elle, c'était une histoire de plus à raconter à sa famille. Chelsey aussi m'a partagé des propos similaires.

Enfin, je ne peux que conclure en disant qu'un travail colossal doit être fait afin de saisir davantage les enjeux touchant les membres des Premières nations et notre système de justice. Leur prise en compte doit avoir lieu, sinon le fossé risque de continuer à se creuser.

### **Maintenir le lien, la double peine**

Lors d'une présentation dans un séminaire de mon feuilleton *Être mère et en prison*, une intervenante ayant travaillé auprès des enfants de parents incarcérés avait avancé que les réelles victimes n'étaient ni les mères, ni les pères, mais les enfants. Ses propos m'ont amenée à réfléchir. Il est vrai que je n'avais pas considéré le vécu des enfants. Il est aussi vrai que, lorsque l'on touche à la question des parents incarcérés, il est plutôt rare que l'on s'attarde au point de vue de l'enfant. Holly Hernandez (2006) a conduit une étude qui interroge les enfants de parents incarcérés et elle en conclut que l'enfant est une victime invisible de l'incarcération (2006, 21).

On parle de double peine lorsqu'une femme, qui est aussi mère, se fait incarcérer, en ce sens qu'elle vit une double condamnation. La première relative à l'infraction, la seconde relative au fait qu'elle contrevient aux valeurs traditionnelles attribuées au rôle de mère (voir Cardi, 2007; Boutron et Constant, 2014). Cette notion rejoint celle du *double standard* discutée au chapitre deux de ce mémoire. Or, on pourrait aussi parler de double peine, car l'incarcération d'une mère signifie souvent le placement d'un enfant ou des enfants, soit en famille d'accueil, soit chez un membre de la famille (Blanchard, 2002). En effet, dans 70 %

des cas, les mères se trouvent à être la seule personne responsable des enfants (Société Elizabeth Fry du Québec, 2011). De plus, lorsqu'un père est incarcéré, dans 80 % des cas, les enfants résideront avec la conjointe, tandis que pour les mères incarcérées, ce pourcentage représente plutôt 20 % (Société Elizabeth Fry du Québec, 2011). Il a été démontré que les enfants dont les parents ont été incarcérés ont plus de chance de l'être à leur tour (Hernandez, 2006). L'incarcération d'un parent, particulièrement de la mère, a de lourdes conséquences sur la vie des enfants (Blanchard, 2002; Hernandez 2006; Smith 2012).

La majorité des femmes que j'ai rencontrées de manière formelle et informelle m'ont parlé de leurs enfants. Elles m'ont souvent parlé de la souffrance et de la culpabilité qu'elles ressentaient par rapport à eux et du désir de se retrouver auprès d'eux. Les femmes tentent tant bien que mal de rester contact avec leurs enfants. Les appels téléphoniques coûtant très cher en prison, la créativité ne manque pas pour maintenir un lien avec leurs enfants, des cartes dessinées, des poèmes et des lettres, des histoires enregistrées sur cassette ou CD sont tous des moyens qui ont été mis en place afin de préserver les liens avec la famille. L'étude d'Hernandez invite à conduire des travaux de ce genre au Québec afin d'en connaître davantage sur la situation des enfants ayant vécu l'incarcération d'un parent. Elle invite également à repenser le système de peine et rouvrir les débats sur les alternatives à l'incarcération.

### « In the Mix »

L'enjeu de la promiscuité soulève le besoin d'intimité des femmes, à la fois pour se ressourcer et se recentrer sur elles-mêmes, mais aussi pour éviter de subir les tensions du milieu, ce que Owen (1998) appelle « the Mix ». Elle écrit

The need for privacy at [the prison] shapes many activities. The prison design works against privacy, for security reasons if nothing else, and increased crowding makes privacy an ever decreasing, and greatly desired, resource. [...] The room is the primary opportunity for privacy within the prison. (1998, 88)

Si Owen (1998) soulève les enjeux de sécurité dans le design des prisons et du manque d'intimité, une question me vient alors à l'esprit. Lorsque j'étais intervenante, les femmes se plaignaient aussi de l'obligation d'être avec les autres et du manque de vie privée.

Seule leur chambre leur offrait un moment de paix, et encore certaines chambres comptaient deux femmes. Dans la majorité des organismes communautaires qui offrent de l'hébergement, c'est le même modèle. Il est vrai que la maison de transition a aussi une mission de sécurité, mais les organismes communautaires n'en ont pas. En général, il s'agirait plutôt d'un enjeu relié aux financements. Or, il y a lieu de se demander pourquoi nous demandons à ces gens de mettre une croix sur leur vie privée.

## **Regard sur le personnel**

Si mes observations portaient sur le quotidien des femmes incarcérées, je ne pouvais pas fermer les yeux sur les différents acteurs de la prison, notamment les agentes et agents correctionnel·le·s, les agentes et agents de probation et les autres « employé·e·s »<sup>49</sup>. C'est accompagnée de ces derniers que j'ai passé la plupart de mes heures d'observation auprès des femmes incarcérées.

Si l'on se fie à l'analyse de Goffman dans *Asile* (1968), le personnel correctionnel élaborerait une sorte de théorie sur la nature de la personne incarcérée, cette dernière étant perçue comme une délinquante, indigne de confiance et dangereuse. C'est en se convainquant de cette image que le personnel justifierait son rôle de contrôle et de surveillance. Je ne pourrais affirmer une telle chose, puisque je n'ai que très peu parlé aux agentes et agents correctionnels, mais quelques bouts de discours ou de gestes, observés ici et là, m'ont permis de constater le fossé qui les sépare des femmes incarcérées. Deux événements m'ont particulièrement marquée de par leur violence. Si je les relève dans ce mémoire, ce n'est pas pour en déduire des généralités, mais plutôt pour interroger cette

---

<sup>49</sup> Les agentes et agents correctionnels et de probation sont des employé·e·s du Service correctionnel du Québec. Une manière de les différencier à l'intérieur des murs est que les premiers sont en uniforme et les seconds en habit civil. Les autres employé·e·s sont des employé·e·s affilié·e·s à des services relevant du domaine communautaire, scolaire, diocésain ou médical. Ces employé·e·s constituent une catégorie particulière, puisqu'elles et ils relèvent à la fois de leur domaine de pratiques, mais doivent aussi se conformer aux règles de la prison. À ce que j'ai pu observer, il existe cinq catégories d'« employé·e·s » : le personnel enseignant, le personnel en animation de programmes divers et thérapeutiques, le personnel de l'aumônerie et ses bénévoles, le personnel administratif (direction, secrétaire) ainsi que le personnel médical.

structure qui permet que de tels gestes soient posés ou que telles paroles soient dites. Je considère important de ne pas les taire.

La première situation se détaille comme suit : Je suis assise dans le bureau des agents sur le bord de la porte. J'attends qu'on revienne me chercher pour me conduire à la sortie de la prison. Les agents, un homme et une femme semblaient agir comme si je n'étais pas là. Ils discutent de la violence des femmes inuites. Selon eux, elles sont plus violentes que les autres parce qu'elles en ont l'habitude. L'agent raconte à sa collègue un événement survenu la veille. Il dit qu'une femme inuite en colère, qu'il traite de folle au passage — comme toutes les autres —, lui demandait de s'adresser à elle en anglais puisqu'elle ne comprenait pas le français. En riant, il explique à sa collègue qu'il ne sait pas trop pourquoi, mais il ne voulait pas lui parler anglais et qu'il a continué à s'adresser à la femme en français. Ce qui a eu pour effet que la femme s'est mise en colère davantage. Il rit. Sa collègue semble plutôt d'accord, mais ne réagit pas tellement au propos de son collègue.

La seconde situation se décrit ainsi : J'assistais ce jour-là à une activité d'art-thérapie. Au moment où j'ai voulu sortir du local, des agentes et agents m'ont fermé la porte au nez, me disant que c'était pour ma sécurité. Un peu sous le choc, je suis restée devant la porte fermée. Par la fenêtre de la porte, j'ai vu passer au moins six agentes et agents traînant une femme par les bras et les jambes. Cette dernière se débattait et hurlait qu'on lui faisait mal. J'entendais crier de l'autre côté des murs du local où je me trouvais et j'ai vu un agent aller chercher la bonbonne de poivre de cayenne utilisée juste en cas d'urgence... Une fois la femme placée en cellule de confinement, j'ai revu deux agents passer devant la porte. L'un d'eux dira à sa collègue « elle s'est pas mal calmée quand je lui ai tordu le poignet ». Les deux se sont mis à rire. Je ne connais rien de la situation qui a mené à un tel traitement, j'étais une spectatrice. Lorsque j'ai posé des questions, on ne m'a pas répondu. En partant finalement du local, je regarde un instant les caméras à l'intérieur du bureau des agentes et agents. Sur l'une d'elles, une femme est couchée sur un lit en métal encastré. La face cachée par ses cheveux.

Je suis consciente que ses deux événements sont situés, mais leur violence parle forcément de quelque chose. Si on applique la même logique souvent appliquée aux femmes criminalisées, on en viendrait à attribuer la responsabilité de cette violence aux agentes et

aux agents. Une telle analyse permettrait d'évacuer les remises en question de la structure, suffit de congédier l'agent-e et le problème se trouve réglé. Or, il est connu aussi que le contexte de la prison est empreint de violence, d'une violence légale (Chauvenet 2010). Si l'on revient à l'analyse de Goffman (1968), l'institution totalitaire a besoin pour son fonctionnement de créer chez les personnes détenues un « moi » très spécifique. Ce serait à travers des techniques de mortification bien précises que l'institution parviendrait à cet objectif<sup>50</sup>. Ces techniques, ou pratiques sont ancrées dans une gestion hautement bureaucratique qui, selon Goffman, est « une des causes majeures » du « fossé qui existe entre le personnel et les reclus [es] » (1968, 41). On reconnaît aussi ces techniques dans le processus de construction sociale d'« une radicale altérité » que décrit Antoinette Chauvenet décrit dans son article « *Les prisonniers* » : *construction et déconstruction d'une notion* (2010) même si l'auteure ne reprend pas les mots de Goffman. Ce processus amène à ne plus « distinguer la personne de l'acte criminel, la construction sociale de l'altérité passe par la réduction de celle-là à celui-ci, et ce, indépendamment du contexte social dans lequel l'acte s'inscrit » (Chauvenet 2010, 43). Le personnel doit faire de la personne « criminelle » un *autre* qui n'est surtout pas comme lui.

Enfin, qu'en est-il du personnel qui n'appartient pas au service correctionnel? En 1998, Marie-Andrée Bertrand affirmait que le personnel médical à l'établissement carcéral provincial pour femmes ne se sentait pas tenu d'obéir aux règles de la prison et préférait se conformer aux normes de leur profession. Si je n'ai pas rencontré les membres du personnel médical, j'ai pu observer chez les autres membres du personnel n'appartenant pas directement à l'institution, une certaine ambiguïté ou tension dans l'exercice de leurs fonctions respectives. En effet, il leur semblait beaucoup plus difficile d'adhérer aux règles de la prison, elles et ils étaient en quelque sorte coincé·e·s entre ces dernières et leur profession. On reconnaît cette ambiguïté dans le feuilleton *La cloche sonne, le temps passe*. Enfin, Goffman a également soulevé cette contradiction vécue par ceux qu'il appelle les

---

<sup>50</sup> Selon Goffman, « les procédés utilisés pour mortifier la personnalité sont à peu près les mêmes dans toutes les institutions totalitaires » (1968, 57). Ces techniques réfèrent à différentes pratiques, tel l'isolement et le dépouillement. Elles ont pour effet de défaire l'image de soi qu'avait une personne détenue avant son entrée en prison.

« spécialistes » (1968, 140). Il est difficile en effet de concilier une quelconque mission qui s'appuie sur des principes de relation d'aide dans un contexte coercitif. Selon Vacheret et Lemire, la prison impose ses règles et il est donc difficile de s'attendre « à des perceptions ou des pratiques autres que celles [que la prison] impose » (Vacheret et Lemire 2007, 79).

## **Le système carcéral québécois et l'individualisation de la criminalité**

Selon Beth Richie (2012), sociologue américaine, la logique du système carcéral des États-Unis se nourrit par une rhétorique basée sur la peur et alimente une réponse axée sur le *tough on crime*. Un discours qui fait écho aux discours néo-libéralistes qui n'ont fait que prendre davantage d'ampleur depuis le début des années 1990 (Comack, 2005). Ces discours permettent de voiler habilement les processus des systèmes d'oppressions à l'œuvre dans nos sociétés. Ils légitiment aussi une intervention centrée sur la personne qui ne répond pas à la norme établie d'une société donnée et que l'on qualifie de « déviante », d'« anticonformiste » ou encore de « criminelle ». Ce sont ces processus qui mènent au contrôle accru et à l'enfermement des personnes les plus marginalisées par nos sociétés, c'est-à-dire les personnes racisées, les personnes au statut socio-économique précaire, les personnes trans pour ne nommer que celles-ci. Sans compter qu'il n'est pas rare de voir dans les textes de criminologie une réappropriation du langage officiel utilisé par les instances gouvernementales, tel que « détenues », « délinquantes », « criminelles » venant donner une légitimité ces mêmes discours (Sudbury, 2005). Cependant, ce discours peut être aussi porté par les femmes criminalisées elles-mêmes.

Le Canada et le Québec n'échappent pas à ces logiques qui amènent à réfléchir sur la notion développée par Richie (2012), celle d'une Nation-Prison (*prison nation*). En se référant particulièrement aux États-Unis, mais en ne s'y arrêtant pas, Richie décrit une Nation-Prison comme une société dont les idéologies, les politiques, les institutions et les pratiques mènent à davantage de criminalisation. Une Nation-Prison, c'est aussi une nation qui s'est construite sur des lois et des principes racistes, patriarcaux et coloniaux. Aussi, Richie affirme que les féministes blanches ont conduit une légitimation la criminalisation et ont délégitimer les alternatives telles que la justice réparatrice. En effet, par l'entremise de la lutte contre les

violences faites aux femmes et la volonté de mener les agresseurs derrière les barreaux, que les féministes blanches n'ont pas pris en compte le problème de l'incarcération de masse des Afro-Américains. Enfin, selon Richie (2012) une Nation-Prison ne peut (et ne veut) remettre en question l'existence de la prison, car elle est son mécanisme lui permettant la gestion de celles et de ceux qu'elle ne considère pas. Est-ce que cette notion s'applique au Québec? Il faudrait se pencher plus amplement sur la question.

Il demeure que la prison est, au Québec comme ailleurs, partie prenante de la construction sociale du crime et de notre rapport aux lois et à la justice. À ce titre, Philippe Combessie, sociologue français ayant travaillé sur l'univers carcéral, affirme :

L'emprisonnement contribue à la construction sociale de l'identité des personnes qui y séjournent et, réciproquement, à celle du reste de la population, il « joue un rôle essentiel dans la construction sociale du crime : plus que la condamnation judiciaire, c'est le passage derrière les barreaux qui transforme en coupable un innocent, en criminel un simple justiciable ». (2002, 51)

Cette conception mène à percevoir les personnes criminalisées comme étant les seules et uniques responsables de leurs actes, faisant ainsi disparaître l'ancrage social de la criminalité. Ce n'est plus le crime qui est condamné, mais la personne elle-même pour ce qu'elle est plus pour ce qu'elle a fait.

Comment accepter ce subterfuge qui conduit à punir des personnes alors qu'on voudrait surtout annihiler des actes? Simplement, en l'ignorant, et en faisant tout pour se laisser croire qu'il n'en est pas ainsi. [...] Et le crime qui peut demeurer sans visage est peut-être beaucoup plus inquiétant. (Combessie 2002, 75)

Comment accepter ce subterfuge en effet? Il faudrait, selon moi, un déplacement du regard de la personne « criminelle » à la société qui « crée » le crime. Il ne s'agit pas d'excuser ou de banaliser les actes commis, mais de rendre compte du caractère social de la criminalité (voir notamment Bertrand 2003; Poupart 2004; La Société Elizabeth Fry du Québec 2011). Il serait intéressant d'appliquer la technique du *shape-shifting* de Saleh-Hanna (2015), car à force de pointer du doigt les personnes criminalisées on en vient à négliger les contextes sociopolitiques et économiques dans lesquels ces personnes vivaient et ont commis (ou non) leurs infractions.

## Conclusion

*Cette première expérience de la vie carcérale, très réelle et très dure, m'a ouvert les yeux. D'emblée, je me suis identifiée aux détenues. À bien des égards, elles me ressemblaient, mais ce qu'elles avaient vécu creusait un fossé entre nous.*

**JANE EVELYN ATWOOD, TROP DE PEINES**

La porte grillagée claque derrière moi et, comme à chaque fois, je sursaute. J'avais l'habitude de regarder derrière moi pour tenter de mémoriser son extérieur, afin de mieux me situer lorsque je me retrouvais à l'intérieur de la prison. Aujourd'hui, je ne me retourne pas. Je marche sur le chemin de sortie de prison, il fait un froid d'hiver malgré la mi-avril. Derrière moi s'éloigne le grand bâtiment blanc aux petites fenêtres cordées. Je pénètre dans le champ de clôtures qui s'étend de part et d'autre de la prison, sur au moins un demi-kilomètre, un sanctuaire de contrôle social. Le silence règne. Au loin, j'aperçois deux bernaches, ces grands oiseaux migrateurs qui arrivent à l'annonce du printemps. Je me dis qu'elles n'ont que faire des grillages et des frontières, elles entrent et sortent comme elles veulent, elles sont libres. Les bernaches ont aussi accès à ce que la plupart des citoyennes et citoyens n'ont pas, une vue privilégiée sur ces bâtiments si bien gardés que sont les prisons.

Je marche donc dans la froideur humide de fin d'après-midi pluvieux et je sais que je ne reviendrai pas. Le déménagement ayant causé une telle désorganisation, j'ai choisi de cesser mes observations et mes entrevues. Après des journées d'attente interminable et des tentatives échouées d'entretiens, j'ai décidé de ne plus me battre avec la bureaucratie de ce monstre de grillage et de béton. Peut-être est-ce la raison pour laquelle je reste avec l'impression que, malgré les heures passées dans ses entrailles, la prison demeure un objet difficilement saisissable? Pour reprendre les mots si justes de Barbara Owen « while I already decided to concentrate on the everyday life of the prisoners, I felt (and continued to feel) that much work was left undone. » (1998, 37)

J'ai longtemps traîné cette réflexion comme un poids. Il me semble que je sors de la prison aujourd'hui avec si peu d'information, surtout sur ceux et celles qui la gouvernent. Je n'ai même jamais rencontré la direction. Au fil du terrain d'autres interrogations ont évidemment émergé : pourquoi si peu de services sont offerts? Pourquoi la réinsertion sociale est-elle uniquement axée sur l'emploi et qu'en contrepartie, l'offre d'emploi, de

formation ou de programme est débilante? Pourquoi l'omniprésence du « prendre soin de soi » (self care) exigé aux femmes? Pourquoi ces femmes sont-elles en prison? À vrai dire, la colère m'a souvent emportée. Ce n'est qu'après un temps de réflexion, un pas de recul nécessaire, que j'ai ressaisi mon matériel.

J'ai compris qu'il y avait en moi en sorte de distorsion cognitive : j'avais l'impression que ma démarche ne pouvait pas rendre compte, à la fois du quotidien et des logiques structurelles du système carcéral. Je voulais à la fois témoigner, mais ne pas être porte-parole. La prison québécoise reste une institution traversée par une asymétrie des pouvoirs affirmée et théoriquement absolue, qui tend systématiquement vers ceux et celles qui en détiennent le contrôle (Vacheret et Lemire 2007, 78). Si j'en suis venue à faire de l'observation en prison, c'est principalement pour avoir une meilleure compréhension de la vie recluse du point de vue des femmes détenues.

S'il n'était pas dans mon intention de faire une recherche-crédation, je me rends compte aujourd'hui que le processus d'écriture des feuilletons n'est pas très loin. Le résultat final, à la manière du texte *Les petites vendeuses vont au cinéma* (2008[1963/1927]), offre, selon moi, une compréhension profonde et concrète du quotidien des femmes en prison. La restitution des données empiriques, ancrées dans la réalité donne le pouls de différentes journées types en prison. Sans toutefois tirer de grandes théories ou de grandes généralités, ils pointent ce qui est typique et ils ouvrent les murs de la prison à celles et à ceux à qui l'on interdit l'accès. J'aurais voulu que les feuilletons à eux seuls servent de chapitre d'analyse, mais les circonstances font que le temps nécessaire m'a manqué pour penser à comment y inclure tout ce que j'aurais voulu leur faire dire. C'est pourquoi, dans le cadre de ce mémoire, j'ai ajouté un complément d'analyse. Ainsi, en juxtaposant les deux, les feuilletons amènent les lectrices et lecteurs à traverser, dans un premier temps, différentes réalités quotidiennes, telles que le travail, la visite des enfants, un atelier de création journal (qui s'apparente à d'autres activités du même genre), la chorale, une journée typique et le besoin d'intimité ainsi que trois situations interrogeant la réalité des femmes autochtones incarcérées. Puis, dans un second temps, le complément d'analyse revient sur le thème central traité de chaque feuilleton et explore quelques pistes de réflexion à travers différents écrits scientifiques.

Pour terminer, j'aimerais revenir sur les deux constats énoncés au chapitre deux de ce mémoire. Le premier concernait la très minime attention envers les femmes incarcérées et la

prison des femmes en générales dans les écrits scientifiques québécois et le second concernait la tendance à la psychologisation et à l'individualisation de la criminalité dans les écrits scientifiques en général. Je crois bien avoir contribué au premier, mais pour ce qui est du second, une tâche considérable est à faire. Comme je l'ai présenté dans la section sur le système carcéral québécois à la fin du chapitre cinq, il s'agit d'une préoccupation depuis longtemps énoncée par différents chercheur·e·s. Un *shape-shifting* (Saleh-Hanna, 2015) semble plus que nécessaire afin d'amorcer un changement de paradigme qui permettrait de décentrer la personne criminalisée et incarcérée du processus de réintégration sociale et de tourner notre regard sur la société qui réintègre.

## Bibliographie

- Adelberg, Ellen et Claudia Currie. *Too Few To Count: Canadian Women in Conflict with the Law*. Vancouver : Press Gang Publishers, 1987.
- Atane-Kapesh, An. *Je suis une maudite Sauvagesse/Eukuan nin matsshimanitu innu-iskueu, essai autobiographique*. Leméac. Montréal, 1976. Page Version ID : 139862479.
- Balfour, Gillian et Elizabeth Comack. *Criminalizing Women: Gender and Injustice in Neo-Liberal Times*. Fernwood Publishing. Black Point, N.S, 2006.
- Barthes, Roland. *La chambre claire*. Editions de l'Etoile, Gallimard, Le Seuil, 1980.
- Bertrand, Marie-Andrée. *Les femmes et la criminalité*. Criminologie. Montréal : Athéna, 2003.
- — —. « Progrès, recul et stagnation : Tableau contrasté des conditions de vie des femmes incarcérées au Canada ». *Criminologie* 35, no 2 (2002), 135-46.
- Bertrand, Marie-Andrée et Louise Biron. *Prisons pour femmes*. Cours universitaire. Montréal : Méridien, 1998.
- Blanchard, Brigitte. « La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au Québec ». *Criminologie* 35, no 2 (2002), 91-112.
- Bly, Nellie. *Ten Days in a Mad-House*. Ian L. Munro. New York, 1887.
- Bosworth, Mary. *Engendering Resistance: Agency and Power in Women's Prisons*. Advances in criminology. Aldershot, England: Ashgate/Dartmouth, 1999.
- Brassard, R, L Giroux et D Lamothe-Gagnon. « Profil correctionnel 2007-2008 : les Autochtones confiés aux Services correctionnels - Ministère de la Sécurité publique ». Services correctionnels. Québec : Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2011.
- Brassard, Renée et Mylène Jaccoud. « L'enfermement des femmes autochtones : une reconstruction d'objet ». *Criminologie* 35, no 2 (2002), 73-90. doi:10.7202/008291ar.
- Burgess-Proctor, Amanda. « Intersections of Race, Class, Gender, and Crime Future Directions for ». *Feminist Criminology* 1, no 1 (1 janvier 2006), 27-47.
- Campeau, André. « Les prisons du Québec; ghetto des pauvres ». *Criminologie* 9, no 1-2 (1976), 60.
- Cardi, Coline. « La "mauvaise mère" : figure féminine du danger ». *Mouvements* no 49, no 1 (1 février 2007), 27-37.
- — —. « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social ». *Médecine & Hygiène / Déviance et Société* 31, no 1 (2007), 3-23.
- Chantraine, Gilles. « Prison et regard sociologique ». *Champ pénal/ Penal field*, no Vol. I (24 février 2004a). <http://champpenal.revues.org/39>.
- — —. *Par-delà les murs*. Paris : Presses Universitaires de France - PUF, 2004b.
- Chauvenet, Antoinette. « "Les prisonniers" : construction et déconstruction d'une notion », *Pouvoirs* 4, no 135 (2010), 41-52.
- Chéné, B. « Profil de la population correctionnelle du Québec 2012-2013 ». Statistiques correctionnelles. Québec : Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2014.

- Clemmer, Donald. *The Prison Community*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1940.
- Comack, Elizabeth. « Producing Feminist Knowledge: Lessons from Women in Trouble ». *Theoretical Criminology* 3, no 3 (1 août 1999), 287-306.
- Combessie, Philippe. *Prisons des villes et des campagnes. Étude d'écologie sociale*. Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions ouvrières. Champs pénitentiaires. Paris, 1996.
- Crewe, Ben, Jason Warr, Peter Bennett et Alan Smith. « The emotional geography of prison life ». *Theoretical Criminology* 18, no 1 (1 février 2014), 56-74.
- Davis, Angela Y. *Are Prisons Obsolete?* Seven Stories Press. Toronto : Open Media, 2003.
- Drake, Deborah H. et Rod Earle. « On the inside: prison ethnography around the globe ». *Criminal Justice Matters* 91, no 1 (1 mars 2013), 12-13.
- Drake, Deborah H., Rod Earle et Jennifer Sloan. *The Palgrave Handbook of Prison Ethnography*. Palgrave Macmillan. Basingstoke: Drake, Deborah H., Earle, Rod, Solan Jennifer, 2015.
- Duneier, Mitchell, Philip Kasnitz et Alexandra Murphy. *The Urban Ethnography Reader*. Oxford University Press., 2014.
- Fili, Andriani. « Women in Prison: Victims or Resisters? Representations of Agency in Women's Prisons in Greece ». *Signs* 39, no 1 (1 septembre 2013), 1-26.
- Forouzan, Elham, Fanny Malingrey et Sébastien Brouillette-Alarie. « Caractéristiques du fonctionnement social des femmes incarcérées ». *Criminologie* 45, no 1 (2012), 271.
- Foucault, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard, 1993.
- Freitas, Ana Maísa, Ana Risca Inácio et Luísa Saavedra. « Motherhood in Prison: Reconciling the Irreconcilable ». *The Prison Journal* 96, no 3 (1 juin 2016), 415-36.
- Frigon, Sylvie. « Rencontres littéraires en prison ou comment voyager de l'ombre à la lumière ». *Criminologie* 48, no 1 (2015), 123-41.
- Frigon, Sylvie. *Corps suspect, corps déviant*. Remue-Ménage. Montréal, 2012.
- Ginzburg, Carlo. *Mythes, Emblèmes, Traces. Morphologie et histoire*. Flammarion. Paris, 1989.
- Giroux, L et Sylvie Frigon. « Profil correctionnel 2007-2008 : les femmes confiées aux Services correctionnels ». Services correctionnels. Québec : Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2011.
- Guertin-Tardif, Etienne. « La mise en scène de l'activité religieuse : parcours ethnographique dans un centre de détention pour femmes du Québec. » Mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal, 2014.
- Guilbaud, Fabrice. « Le travail pénitentiaire : sens et articulation des temps vécus des travailleurs incarcérés ». *Revue française de sociologie* 49, no 4 (2008), 763-91.
- Hamelin, Monique. *Femmes et prison*. Édition du Méridien. Repères. Québec, 1989.

- hooks, bell. « Sororité : La solidarité politique entre les femmes ». Dans *Black feminism, Anthologie du féminisme africain-américain 1975-2000*, L'Harmattan., 113-33. Bibliothèque du féminisme. Paris, 2008.
- Iacobucci, Frank. « La représentation des Premières Nations sur la liste des jurés en Ontario ». Rapport de l'examen indépendant. Ministère du Bureau du procureur d'Ontario, Février 2013. [En ligne] [https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/about/pubs/iacobucci/First\\_Nations\\_Representation\\_Ontario\\_Juries.html](https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/about/pubs/iacobucci/First_Nations_Representation_Ontario_Juries.html). (page consultée le 30 novembre 2017)
- Irwin, John et Donald R. Cressey. « Thieves, Convicts and the Inmate Culture ». *Social Problems* 10, no 2 (1962), 142-55.
- Islam, J. Mohammed, Subrata Banarjee et Nurjahan Khatun. « Theories of female criminality: A criminological analysis ». *International Journal of Criminology and Sociological Theory* 7, no 1 (Décembre 2014), 1-8.
- Jaccoud, Mylène. « Les femmes autochtones et la justice pénale ». *Criminologie* 25, no 1 (1992), 65-85.
- Jaspart, Alice et Françoise Vanhamme. « Fonctions plurielles de l'humour et du rire en situation d'enfermement », 2011, 68-80.
- Kaufmann, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. Édition : 2e édition. Paris : Armand Colin, 2007.
- Kergoat, Danièle. « Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion ». Dans *Les rapports sociaux de sexe*, 60-75. Presses Universitaires de France, 2010.
- Klein, Dorie. « The Etiology of Female Crime: A Review of the Literature ». *Issues in Criminology* 8 (1973), 3-30.
- Kracauer, Siegfried. *Les Employés*. Les Belles Lettres. Le goût des idées. Paris, 2012.
- — —. *L'ornement de la masse : Essais sur la modernité weimarienne*. Paris : La Découverte, 2008.
- — —. *L'histoire des avant-dernières choses*. Paris : STOCK, 2006.
- — —. *Rue de Berlin et d'ailleurs*. Paris : Gallimard, 1995a.
- — —. *The mass ornament: Weimar essays*. Harvard University Press. United State of America, 1995b.
- La Société Elizabeth Fry du Québec. *La justice pénale et les femmes*. Montréal : Remue-Ménage, 2011.
- Lalande, Pierre. « Plan d'action gouvernemental 2010-2013. La réinsertion sociale des personnes contrevenantes : une sécurité durable ». Plan d'action gouvernemental 2010-2013. Québec : Ministère de la Sécurité publique, 2010.
- Leibing, Annette. « The Hidden Side of the Moon, Or, "Lifting Out" in Ethnographies ». Dans *The Shadow Side of Fieldwork*. Sous la direction de Athena McLean et Annette Leibing, 138-56. Blackwell Publishing Ltd, 2007.

- L'Enquêteur correctionnel du Canada. « Étude de cas sur la diversité dans les services correctionnels : l'expérience des détenus de race noire dans... - Bureau de l'enquêteur correctionnel », 26 novembre 2013.
- Liebling, Alison et Shadd Maruna. *The Effects of Imprisonment*. Routledge, 2013.
- Mathieu, Gabrielle. « Projets et utopies au Québec : Les années 1960 et 1970 : entre sculpture et architecture ». Thèse de Doctorat, Université de Montréal, 2014.
- Noiseux, Yanick et Marie-Pierre Boucher. « The Impact of Liberalization on Female Workers in Quebec: Four Case Studies ». *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie* 50, no 4 (1 novembre 2013), 482-502.
- Owen, Barbara. « *In the Mix* » *Struggle and Survival in a Women's Prison*. State University of New York Press. Albany, 1998.
- Pink, Sarah. *Doing Sensory Ethnography, 2nd edition*. London : SAGE Publications Ltd, 2015.
- — —. *Situating Everyday Life: Practices and Places*. Projet PDA. London ; Thousand Oaks, CA : SAGE, 2012.
- Rhodes, Lorna A. « Ethnographic imagination in the field of the prison ». *Criminal Justice Matters* 91, no 1 (1 mars 2013), 16-17.
- — —. « Toward an Anthropology of Prisons ». *Annual Review of Anthropology* 30, no 1 (2001), 65-83.
- Richie, Beth E. *Arrested Justice: Black Women, Violence, and America's Prison Nation*. 5/26/12 edition. New York : NYU Press, 2012.
- — —. « Feminist Ethnographies of Women in Prison ». Sous la direction de Barbara Owen, Lori Girshick, Patricia O'Brien, Luana Ross et Jane Evelyn Atwood. *Feminist Studies* 30, no 2 (2004), 438-50.
- Rostaing, Corinne. « On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral. » Dans *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Prese universitaires de Rennes., 23-37. Didact sociologie, 2010.
- — —. *La relation carcérale : identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*. Lien social. Paris : Presses universitaires de France - PUF, 1997.
- Rowe, Abigail. « Situating the Self in Prison Research: Power, Identity, and Epistemology ». *Sage, Qualitative inquiry*, 20, no 4 (2014), 404-16.
- Saleh-Hanna, Viviane. « Black Feminist Hauntology ». *Champ Pénal/Penal Field*, no Vol. XII (23 mars 2015).
- — —. *Colonial Systems of Control*. University of Ottawa Press, 2008.
- Schmidt-Lux, Thomas et Barbara Thériault. « Siegfried Kracauer, sociologue de la culture ». *Sociologie et sociétés* 49, no 1 (2017), 273-79.
- Schrag, Clarence. « Some Foundations for a Theory of Correction ». Dans *CRESSEY (DR), The Prison : Studies in Institutional Organization and Change*, Holt, Rinehart and Winston. New York, 1961.

- Smart, Carol. *Women, Crime and Criminology (Routledge Revivals): A Feminist Critique*. London : Routledge, 2013.
- Smyth, Julie. « Dual Punishment: Incarcerated Mothers and Their Children ». *Columbia Social Work Review*, no 2012 (2 décembre 2017).
- Brett Story. *The Prison in Twelve Landscapes*. 2016. Oh Ratface Films, 87 minutes, Documentaire, 16 novembre 2016. <https://www.prisonlandscapes.com/>.
- Sudbury, Julia. *Global Lockdown: Race, Gender, and the Prison-Industrial Complex*. London : Routledge, 2014.
- Sykes, Gresham M. *The Society of Captives; a Study of a Maximum Security Prison*. Princeton, NJ : Princeton University Press, 1958.
- Sykes, Gresham M. et Sheldon L. Messinger. « The Inmate Social System ». Dans Cloward, R. et al., *Theoretical Studies in the Social Organization of the Prison*. New York : Social Science Research Council, 1960.
- Rapport de La Commission Sur Le Racisme Systémique Dans Le Système de Justice Pénale En Ontario [En ligne]*  
<http://www.torontopubliclibrary.ca/detail.jsp?Entt=RDM786559&R=786559>. (Page consultée le 30 novembre 2017)
- Thériault, Barbara. « Le Feuilleton. Biographie d'un genre inspirée de Siegfried Kracauer ». *Trivium*, no 26 (5 avril 2017).
- — —. « Die den Rosenkranz tragen. Religiöse Formen in einem Frauengefängnis ». Dans Karstein, Ute et Thomas Schmidt-Lux *Architekturen und Artefakte.*, Springer VS, Wiesbaden., 253-65, 2017.
- Thériault, Barbara et Rosalie Dion. « Weber and Simmel on the Sociological Form (Transcription of a Round of 'Sociology, the Game') ». *Journal of Classical Sociology* 17, no 2 (1 mai 2017), 156-70.
- Thériault, Barbara et Thomas Schmidt-Lux. « Avertissement ». *Trivium*, no 26 (5 avril 2017).
- Vacheret, Marion et Guy Lemire. *Anatomie de la prison contemporaine*. 2e éd. Montréal : Presse de l'Université de Montréal, 2007.
- Wacquant, Loïc. *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Social Insecurity*. Durham NC : Duke University Press, 2009.
- — —. « The Curious Eclipse of Prison Ethnography in the Age of Mass Incarceration ». *Ethnography* 3, no 4 (2002), 371-97.
- — —. *Les prisons de la misère*. Raisons d'Agir. Paris, 1999.
- Willis, Paul. *L'école des ouvriers*. Agone. L'Ordre des choses, 2011.
- Willis, Paul et Mats Trondman. « Manifesto for Ethnography ». *Sage Publishing, Cultural Studies, Critical Methodologies*, 2, no 3 (2002), 394-402.
- Wright Mills, Charles. *L'imagination sociologique*. La Découverte Poche/Sciences humaines et sociales n°39. Paris : La découverte, 2006.

